

Université de Montréal

**Les pratiques des usagers dans les friches urbaines végétalisées et leurs
facteurs d'influence : analyse de deux cas montréalais.**

par

Maude Mailhot-Léonard

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté de l'aménagement
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en urbanisme

Mai 2014

© Maude Mailhot-Léonard, 2014

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Les pratiques spatiales des usagers dans les friches urbaines végétalisées et leurs facteurs
d'influence : analyse de deux cas montréalais.

Présenté par :
Maude Mailhot-Léonard

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Sébastien Lord, président-rapporteur
Danielle Dagenais, directrice de recherche
Juan Torres, co-directeur de recherche
Sylvain Paquette, membre du jury

Résumé

Dans l'ère post-industrielle, où la densification apparaît comme une solution afin de freiner l'étalement urbain, la question de l'avenir des terrains en friche devient incontournable. En effet, ceux-ci deviennent hautement convoités par les acteurs du redéveloppement urbain puisqu'ils détiennent un potentiel foncier important. Face à ces pressions, cette recherche s'intéresse à la complexité des terrains en friche, puisqu'il existe une diversité de potentiels, outre le foncier.

Parmi ces potentiels, les friches peuvent être utilisées comme des espaces verts urbains. Effectivement, il arrive qu'on retrouve sur ces sites des usagers qui les fréquentent, à différents desseins. L'étude tente ainsi de répertorier et de comprendre les pratiques faites par les usagers, pour deux cas étudiés à Montréal : le Boisé Jean-Milot et le Champ des possibles. L'objectif est non seulement de qualifier ces pratiques, mais également de mettre en évidence les facteurs d'influence qui les sous-tendent.

La recherche s'inscrit dans les approches personnes-environnement. D'un point de vue méthodologique, des entretiens in situ ont été menés avec les usagers afin qu'ils puissent expliquer leur expérience vécue de la friche. Les facteurs d'influence ont émergé des discours tenus en entrevue.

Les cas étudiés montrent que la friche est un espace d'exception en ville : les friches urbaines végétalisées sont le cadre de pratiques exclusives, en plus de faire vivre une variété d'ambiances à l'utilisateur. Les résultats permettent ainsi de placer la friche comme un espace vert complémentaire au parc urbain. La friche fait partie d'un portfolio d'espaces disponibles, utilisés au moment présent.

En relevant les facteurs qui influencent les usagers à fréquenter les friches, on met en lumière des qualités qui pourraient être utiles dans la planification des espaces verts urbains et dans le développement d'une vision innovante pour l'avenir des friches.

Mots-clés

Friches urbaines, pratiques, usagers, usages, espaces verts urbains, nature sauvage urbaine

Abstract

In a postindustrial context, where densification appears as a solution to urban sprawl, the problematic of wasteland's future is inescapable. In fact, their real estate potential, attributed to their status of empty spaces primed for development, is highly valued. Considering those pressures, this study examines the complexity of wastelands, as there exists numerous potentials uses other than real estate development.

Among those potentials, wastelands can be used as green urban spaces. Users can visit those sites to undertake a variety of activities. The study attempts to identify and understand these activities in two case studies in Montreal: the *Boisé Jean-Milot* and the *Champ des possibles*. The aim is not only to characterize those activities but also to underline the underlying factors that influence them.

The research subscribes to human- environment approaches. For the users to explain their wasteland experience, in situ interviews have been conducted. Users discourses highlighted activities factors of influence.

The cases have shown that wastelands are exceptional city spaces : they are the setting of exclusives activities and offer a diversity of ambiance for users to experience. The results revealed wasteland as complementary green space to urban parks. As currently used, wastelands belong to a portfolio of available spaces.

Understanding how green urban wastelands are used both illuminates the characteristics of the spaces and articulates a vision for the future of urban wastelands.

Key words

Urban wastelands, activities, users, uses, urban green spaces, urban wilderness, brownfields, greenfields

Table des matières

RESUME	III
ABSTRACT	V
Liste des Tableaux	IX
Liste des Figures	X
REMERCIEMENTS	XII
INTRODUCTION	1
1- PROBLÉMATIQUE ET APPROCHES THÉORIQUES DE LA RECHERCHE	3
1.1 PROBLÉMATIQUE : LA COMPLEXITÉ DE LA FRICHE URBAINE VÉGÉTALISÉE	3
1.2 RECENSION DES ÉCRITS	5
1.2.1 LA FRICHE : DES AVANTAGES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES	5
1.2.2 LES PRATIQUES DANS LES FRICHES	8
1.2.3 LES FACTEURS INFLUENÇANT LA PRATIQUE DES ESPACES VERTS	8
1.2.1 LE POTENTIEL DES FRICHES COMME ESPACES VERTS URBAINS	13
1.3 CADRE THÉORIQUE	14
1.3.1 APPROCHES THÉORIQUES	14
1.3.2 DÉFINITION DES CONCEPTS	18
1.3.3 QUESTION DE RECHERCHE	21
2- DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	22
2.1 PRÉSENTATION DES DEUX ÉTUDES DE CAS	22
2.2 MÉTHODE DE CUEILLETTE DE DONNÉES	29
2.2.1 ÉCHANTILLONNAGE ET RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS	30
2.3 MÉTHODE D'ANALYSE DE DONNÉES : ANALYSE THÉMATIQUE	32

3- RESULTATS	34
3.1 PROFIL DES PARTICIPANTS	34
3.1.2 COMPARAISON DES PROFILS DES PARTICIPANTS	36
3.2 LES PRATIQUES DANS LES FRICHES	37
3.3 LES QUALITES DU SITE DE FRICHE	50
3.3.1 LA PRESENCE DE LA NATURE	51
3.3.2 UN ESPACE NON PROGRAMME	53
3.3.3 UNE VARIETE D'AMBIANCES	56
3.4 LES SENTIMENTS SUSCITES PAR LA FRICHE CHEZ LES USAGERS	59
3.5 LES OPPORTUNITES DE PRATIQUES	66
3.5.1 LES PRATIQUES EN LIEN AVEC LES QUALITES DU SITE	66
3.5.2 LES PRATIQUES EN LIEN AVEC LES SENTIMENTS SUSCITES CHEZ LES USAGERS	71
3.6 LES FRICHES ET AUTRES ESPACES VERTS : COMPARAISONS BASEES SUR LES QUALITES DU SITE ET LES PRATIQUES	72
3.6.1 LA NATURE SAUVAGE OU LA NATURE CONTROLEE	72
3.6.2 NON-PROGRAMMATION OU STRUCTURE IMPOSEE	75
3.6.3 LE CONTRASTE DES AMBIANCES	76
3.6.4 DES SENTIMENTS DIFFERENTS	77
3.6.5 L'EXCLUSIVITE DES PRATIQUES DANS LA FRICHE	78
3.6.6 LE ROLE DE LA FRICHE	79
4- DISCUSSION ET LIMITES DE L'ÉTUDE	81
4.1 DES PRATIQUES EXCLUSIVES A LA FRICHE	81
4.2 DES QUALITES UTILES DANS LA PLANIFICATION D'ESPACES VERTS URBAINS	82
4.3 SENTIMENTS	84
4.4 AMBIANCE	85
4.5 LA QUESTION DE L'EXPERIENCE DE LA NATURE SAUVAGE EN VILLE	86
4.6 COMPLEMENTARITE FRICHE-PARC	88
4.7 LES FRICHES COMME ENVIRONNEMENT RESTAURATEUR	92
4.8 LA FRICHE COMME ELEMENT PATRIMONIAL	94
4.9 LIMITES DE L'ÉTUDE	96
CONCLUSION : DES BALISES POUR LA PLANIFICATION DES ESPACES VERTS.	98
BIBLIOGRAPHIE	101

<u>ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN</u>	<u>XII</u>
--	-------------------

<u>ANNEXE 4 : AFFICHE PUBLIEE SUR LA PAGE FACEBOOK DES AMIS DU CHAMP DES POSSIBLES</u>	
---	--

XVI

<u>ANNEXE 5 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT</u>	<u>XVII</u>
---	--------------------

<u>ANNEXE 6 : TABLEAUX DES PRATIQUES</u>	<u>XXI</u>
---	-------------------

<u>ANNEXE 7 : GRILLE DE CODES THÉMATIQUES ISSUES DES ENTRETIENS</u>	<u>XXI</u>
--	-------------------

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des facteurs influençant la fréquentation des espaces verts	9
Tableau 2 : Les approches théoriques utilisées dans d'autres études, exemples	17
Tableau 3 : Profil des participants au Boisé Jean-Milot	35
Tableau 4 : Profil des participants au Champ des possibles	35
Tableau 5 : Sommaire des dimensions expérimentées dans les espaces verts et utilisées dans différentes recherches (Grahn et Stigsdotter, 2010)	84

Liste des figures

Figure 1 : Explication des critères d'évaluation du potentiel des friches, utilisées comme espaces verts (Herbst et Herbst, 2005)	14
Figure 2 : Localisation du Champ des possibles dans la Ville de Montréal	24
Figure 3 : Localisation du Champ des possibles dans son contexte	25
Figure 4 : Localisation du Boisé Jean-Milot dans la Ville de Montréal	27
Figure 5 : Localisation du Boisé Jean-Milot dans son contexte	28
Figure 6 : Les types de pratiques les plus évoqués	49
Figure 7 : Les pratiques les plus évoquées	50
Figure 8 : Formes de la nature selon le type et leur attractivité (Mathey et Rink, 2010)	88

À mon grand père

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'appui inconditionnel de mes directeurs de recherche : Danielle Dagenais et Juan Torres. Nos échanges enrichissants, vos conseils et votre encadrement ont su me guider tout au long d'un processus ardu. Ce fut une expérience incroyable, merci d'en avoir fait partie.

La réalisation de ce travail repose aussi, en grande partie, sur la participation des gens interviewés, qui ont accepté de consacrer du temps à mon projet. Merci aux vingt-trois participants qui ont contribué aux entrevues, au Champ des possibles et au Boisé Jean-Milot.

Je dois dire que je suis entourée d'une famille formidable, je tiens ainsi à remercier ma mère Claude, mon père Pierre, mon frère Gabriel et ma sœur Florence. Merci d'avoir été là pour moi, dans les moments les plus difficiles de ces années de maîtrise. Merci d'avoir toujours été à mes côtés pour m'aider à relever tous les défis rencontrés.

Au travers ce processus de mémoire, j'ai pu compter sur des amitiés précieuses, des personnes incroyables sur qui j'ai toujours pu compter, avec qui j'ai pu discuter de tout, des embûches, celles de la vie de tous les jours et celles plus méthodologiques, afin de mieux les surmonter. Parmi celles-ci, j'aimerais nommer : les plus merveilleuses et pétillantes amies, Stéphanie Piette, Mariève Mauger-Lavigne, Marie-Pier Cournoyer et Élise Deborne, mon éternel binôme et complice de maîtrise Patrick Kilfoil et sa tendre moitié Marie-Pier Cloutier. Merci aussi à Nicolas Durand, un artiste talentueux dont la créativité est contagieuse. Merci pour vos discussions inspirantes, pour votre écoute, pour les moments de bonheur partagés, les soupers, les émois, les gags. Merci de croire en moi.

À travers la rédaction, il y a des moments pour lâcher prise et pour partager d'autres passions. Merci à tous mes copains de La R'voyure Projet traditionnel : Jonathan C. Rousseau, Marilyne Lessard, David Plamondon, Sébastien Chalumeau, Gabrielle Jodoin, Ann-Caroline Boisvert-Noël, Élisabeth Pelletier Ouimet, Félix Bourret, Dominic Vadnais,

Antoine Turmine, Ève Tessier, Catherine Marcotte, Marie-Laurence Héту, Francis Gauthier-Girard, Antoine Laprade, Louis Roy, Raphaël Trottier, Ariane Paquet, Vincent Belletête, Mélanie Bergeron, Frédéric Routhier-Hébert, Francis Demers et Antoine Perreault; danser et concevoir 1000 projets avec vous c'est toujours stimulant.

Merci. Je me considère chanceuse de partager ma vie avec des gens passionnés comme vous tous.

*When you come out of the Storm, you won't be the same person
who walked in. That's what this storm is all about.*

Haruki Murakami

My destination is no longer a place, rather a new way of seeing

Marcel Proust

Introduction

La transformation des activités industrielles dans les métropoles et villes moyennes d'Amérique du Nord et d'Europe a laissé sa trace dans les paysages urbains. Ainsi, on observe la délocalisation des industries et la cessation des usages d'origine dans les anciennes zones industrielles les plus affectées (la *Rust Belt* américaine, la vallée de la Ruhr en Allemagne, les *Midlands* anglais), ce qui conduit parfois jusqu'au phénomène des *shrinking cities* qui se traduit par un déclin démographique et économique simultané et qui laisse dans son sillage de vastes friches (Haase et Rall, 2010). La dévitalisation urbaine est une problématique contemporaine en architecture, en urbanisme et en aménagement (Bell et Unt, 2013).

Selon la Fédération canadienne des municipalités (2009), il existerait environ 30 000 terrains vacants au pays. Certains chercheurs qualifient les localisations de ces anciens sites industriels d'idéales : près du centre-ville et des voies de communication, parfois même installés en bordure d'un cours d'eau (Haase 2008; Hollander et coll., 2010), ce qui en fait des cibles convoitées pour le redéveloppement (Adams et coll., 2010; Hollander et coll., 2010 ; Millard, 2010).

En Amérique du Nord, la problématique des friches urbaines est considérée comme étant majoritairement économique (De Sousa, 2009). L'emphase est mise sur le

redéveloppement immobilier et la réaffectation à de nouveaux usages sur ces terrains vacants perçus comme étant inutilisés et inutilisables (De Sousa, 2009). Les paysages post-industriels sont ainsi redéveloppés, avec différents degrés de changement, conduisant jusqu'à la destruction et au remplacement par des structures complètement neuves, annihilant toute mémoire y étant associée (Bell et Unt, 2013).

Cependant, ces sites urbains abandonnés peuvent être attirants et précieux pour une variété d'usagers qui les utilisent et les valorisent (Bell et Unt, 2013). Les résultats de plusieurs études démontrent les valeurs attribuées à ces sites malgré leur aspect délaissé : espace de nature sauvage en ville, espace de socialisation, etc. (Haase et Rall, 2010 ; Bell et Unt, 2013). De plus, ces friches peuvent servir de refuge pour une biodiversité entomologique, animale et florifère d'intérêt en plus d'être des espaces verts urbains où on retrouve des aménagements spontanés (Dallimer et coll., 2011; Freeman, 1999; Mathey et Rink, 2010).

Ainsi, la question du redéveloppement comme seul avenir envisageable pour ces espaces se pose. La problématique de la densification sans ménagement faite au détriment de la valorisation accordée à ces espaces et de la conservation de la biodiversité urbaine mériterait d'être approfondie (Dallimer et coll., 2011). De plus, les espaces de friches urbaines sont aussi considérés comme étant des paysages urbains uniques, paysages urbains qu'on pourrait perdre, advenant l'issue unique du redéveloppement (Dallimer et coll., 2011; Freeman, 1999; Mathey et Rink, 2010). Cette situation constitue le point de départ pour le sujet de recherche abordé dans ce mémoire.

1- Problématique et approches théoriques de la recherche

1.1 Problématique : la complexité de la friche urbaine végétalisée

Dans le PMAD (2011), on indique que 16 000 hectares de terrains vacants sont disponibles pour le redéveloppement dans la région métropolitaine montréalaise, et ce, sans catégoriser le type de terrains vacants. Si on s'intéresse plus particulièrement à Montréal, le Plan d'urbanisme de la Ville indique les terrains vacants à redévelopper, sans distinction, sans typologie (Ville de Montréal, 2004). On n'est pas en mesure de savoir, en le regardant, la différence entre un terrain vacant minéralisé, non utilisé, et une friche végétalisée valorisée. Le terme friche n'est pas employé dans les documents de planification de la Ville de Montréal, il n'est pas non plus utilisé dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ni dans la Loi sur la protection des territoires agricoles, deux documents législatifs importants dans la pratique de la profession d'urbaniste au Québec.

Le terme « espace à redévelopper » est vague et regroupe donc dans la réalité plusieurs types de territoires aux caractéristiques diverses : végétalisés, minéralisés ou mixtes, friches industrielles contaminées ou non, etc. Le terme « espace à redévelopper » regroupe ainsi toutes les friches dans une même catégorie, peu importe leurs aspects physiques, sans égards aux usages informels ou aux formes d'appropriation qu'on peut y retrouver. Les fenêtres d'opportunités sont ainsi omises en simplifiant la friche à une seule forme d'existence, celle de terrain à redévelopper. Est-ce que les espaces de friches seraient en fait bien plus complexes ?

Le fait que la friche fasse partie des « espaces à redévelopper », nous indique que celle-ci ne fait pas partie de la gamme d'espaces dont on pourrait tirer profit au moment présent puisqu'on ne lui confère qu'un état futur. Cependant, les usages informels qu'on y retrouve nous démontrent plutôt que la friche urbaine fait partie d'un portfolio d'espaces disponibles, d'espaces utilisés au moment présent. D'ailleurs, le fait que des usagers utilisent la friche de manière informelle indique les germes d'une appropriation et nécessite qu'on s'en préoccupe. De plus, certaines qualités sont à la base de cette utilisation, celles-ci mériteraient d'être mieux comprises pour développer un meilleur état de connaissance sur

ces terrains. Il apparaît nécessaire de comprendre l'utilisation actuelle de la friche dans son contexte urbain avant de la caractériser comme « espace à redévelopper ».

Cette simplification de l'objet de friche au rang de l'espace destiné à être redéveloppé, va de pair avec une vision plutôt négative de la friche ; vision qu'on perçoit dans la littérature, à travers les multiples définitions qui font appel, la plupart du temps, à des images négatives et des mots peu flatteurs pour qualifier et décrire la friche. Les extraits choisis suivants illustrent quelques-unes de ces visions.

Les friches, qu'elles soient rurales ou urbaines, constituent une rupture, un vide, dans un territoire et une société. Toutes ont pour trait commun le fait d'être associées à un processus d'abandon (Andres, Janin, 2008, p.62).

Cette friche révèle un vide, la perte d'une fonctionnalité, la trace d'un quartier ouvrier de jadis et son délabrement réel ou appréhendé. (...) Espace vide certes, car la friche n'existe pas pour ce qu'elle est, mais pour ce qu'elle doit être (...) (Sénécal et St-Laurent, 1999, p.40).

Ce qui était lieu de travail devient cimetière (...). Ce qui n'était que des bâtiments vétustes, devient espaces sinistrés. Ce qui était aboutissement légitime de la ville, le lieu de travail devient verrue, un obstacle de liaison, une coupure profonde (Lacour, 1987, cité dans Andres, 2007, p.97).

Les mots abandon, cicatrice, vide, résidu, coupure, crise, déséquilibre, etc. résonnent et l'image qui en découle est loin d'être rose. La friche est une empreinte physique sur le territoire et sa population qu'on associe à la conséquence d'un contexte économique et historique défavorable (Millard, 2010). On utilise même l'appellation « friches subies » pour les décrire (Andres et Janin, 2008). La friche est aussi considérée comme un stade transitoire, un espace en attente qui nécessite que le planificateur la gère (Millard, 2010).

La littérature propose aussi des qualificatifs plus positifs, bien qu'encore couplés avec des adjectifs péjoratifs, comme en témoignent les quelques citations présentées ci-dessous :

Ces « coquilles » vides, en milieu urbain, peuvent être perçues comme des sources d'inspiration. En l'occurrence, les friches industrielles, depuis le début des années 1990, sont devenues des objets préférentiels de réflexion et de projection architecturale. Les différentiels de volumes et d'espaces offrent des opportunités de création. Le jeu des temporalités en présence permet d'adapter une forme passée à un usage présent en mettant alors en valeur la valeur patrimoniale de tels bâtis. (Andres, 2007, p. 99)

Son image renvoie à une crise, celle de la déqualification d'un lieu, de la fermeture d'une usine ou de la dégradation générale d'un quartier, mais aussi à la recomposition du lieu, à la reconstruction d'un environnement de qualité » (Sénécal et St-Laurent, 1999, p. 41).

Ces extraits illustrent qu'il existe une variété de points de vue permettant de penser la friche, entre autres, comme un élément de composition essentiellement plus positif de la ville.

1.2 Recension des écrits

La recension des écrits sera divisée en différentes thématiques afin de faciliter la compréhension du sujet d'étude. Tout d'abord, la question des avantages sociaux et économiques des friches dans la littérature sera abordée. Ensuite celle des pratiques des usagers dans les friches sera exposée puis nous discuterons des articles scientifiques ayant porté sur les facteurs influençant la pratique des espaces verts. Finalement, les différentes études scientifiques sur le potentiel des friches comme espaces verts urbains seront explicitées.

1.2.1 La friche : des avantages sociaux et économiques

De pair avec une vision plus positive de la friche, celle-ci peut aussi être une source de bénéfices pour la ville. En effet, plusieurs études scientifiques ont été menées sur les avantages tant écologiques que sociaux des friches en ville (Robinson et Lundholm, 2012; Muratet et coll., 2007; Strauss et Biedermann, 2006; Eyre et coll., 2003; Dinnie et coll., 2013).

Dans des villes de plus en plus minéralisées et imperméabilisées, aux prises avec de nouveaux défis liés aux changements climatiques (îlots de chaleur urbains), les services écologiques rendus par les friches (par exemple : servir de refuge pour une biodiversité urbaine floristique, entomologique ou aviaire et aider à une meilleure gestion durable des eaux de pluie), en font des espaces d'intérêt (Robinson et Lundholm, 2012; Muratet et coll., 2007; Strauss et Biedermann, 2006; Eyre et coll., 2003). On envisage même jusqu'à l'intégration de ces espaces dans des réseaux d'espaces verts afin d'augmenter la résilience des villes aux changements climatiques (Dallimer et coll., 2011; Mathey et Rink, 2011; Gill et coll., 2007). L'évaluation pour les écosystèmes du millénaire, commandée par l'ONU en 2005, fait état des services écologiques rendus par les écosystèmes et leur biodiversité et des valeurs économiques qui y sont associées (Millennium Ecosystem Assessment, 2005).

En Europe, les avantages écologiques des friches sont assez bien documentés par des chercheurs en biologie. Le contexte local (sol, structure végétale, succession) et le contexte paysager influencent la présence et la diversité d'insectes phytophages ou des coccinelles dans les friches (Strauss et Biedermann, 2006; Eyre et coll., 2003). On fait aussi la promotion de ces espaces comme lieux de conservation et de promotion de la biodiversité urbaine, temporaire ou non (Mathey et Rink, 2010, Kattwinkel et coll., 2011). De plus, la diversité biologique présente dans les friches permet l'étude d'écosystèmes différents et uniques puisqu'ils offrent des conditions environnementales extrêmes (Millard, 2010).

Plusieurs études ont aussi été réalisées sur les aspects sociaux liés à la présence de biodiversité (Stenseke, 2006; Kilvington et Allen, 2003; Cilliers, 2010). Par exemple, l'étude de cas sur la ville de Christchurch (Kilvington et Allen, 2003) a fait état de l'éventail de valeurs attribuables à la présence de la végétation et de l'effet psychologique de celles-ci sur les utilisateurs.

Les friches urbaines peuvent aussi jouer un rôle social intéressant (Lossau et Winter, 2011, Swanwick et coll., 2003). En effet, les friches sont parfois utilisées par les usagers à différents desseins : espaces verts, réserve de conservation de la biodiversité, réserve écologique urbaine, espace d'expérimentation de la nature sauvage en ville, promenade de

chiens, observation d'oiseaux, etc. (Herbst et Herbst, 2006; Lossau et Winter, 2011; Mathey et Rink, 2010; Haase et Rall, 2011).

Les planificateurs urbains semblent simplifier l'espace de friche en un espace destiné à être redéveloppé, sous-estimant d'une part une importance sociale et d'autres parts les avantages écologiques et sources de bénéfices mentionnés plus haut. Il est intéressant de faire un parallèle à ce sujet avec la littérature.

L'étude de Coles et Bussey (2000) a conclu qu'il existait une différence importante entre les attitudes des planificateurs urbains et celles des usagers par rapport aux espaces verts de boisés, les menant à affirmer que les experts ont tendance à sous-estimer l'importance sociale de ces espaces. De plus, les valeurs sociales qui sont attribuées aux espaces verts par les usagers ne sont pas suffisamment prises en compte dans les processus de prise de décision concernant leur planification selon d'autres auteurs (Tyrväinen et coll., 2007). L'article de Tyrväinen affirme même la nécessité de réfléchir à de nouvelles manières de collecter les points de vue des usagers sur les espaces verts afin de les intégrer dans le processus de planification. L'article souligne aussi le peu d'attention accordée par les scientifiques aux relations entre les qualités, les expériences, les perceptions, les activités dans les espaces verts, à travers les différents aménagements, des éléments qui pourraient être utilisés afin de bonifier la planification (Tyrväinen et coll., 2007 ; Dwyer et Childs, 2004; Balram et Dragicevic, 2005).

La plupart des gens ont besoin d'accéder et de profiter de différents types de paysages à différents moments et pour répondre à divers besoins, accédant ainsi à un « portfolio d'espaces » particulier à chaque individu (Swanwick, 2009). Cette affirmation peut nous amener à penser la friche comme un espace complémentaire aux autres espaces verts urbains, car elle offre notamment un espace non programmé où les usagers sont libres de créer leurs propres usages, de jouer à des jeux créatifs, et où il est parfois même possible de fréquenter un espace de nature sauvage en ville, ce qui constitue des bénéfices en termes de variété d'activités faites sur la friche (Jorgensen et Tylecote, 2007; Mathey et Rink, 2010;

Haase et Rall, 2011). « Les friches urbaines constituent ainsi des espaces aptes à offrir une certaine permissivité temporaire » (Andres, 2007, p.103).

1.2.2 Les pratiques dans les friches

Les pratiques des usagers dans les friches ont été discutées (traversées, promenades de chiens, pique-niques, etc.) sans être l'objet principal des articles, elles sont en fait relativement peu documentées (Freeman, 1999; Haase et Rall, 2011). L'article de Golicnic et Thompson (2010) fait un large inventaire des pratiques observées et discutées avec les usagers sans toutefois les catégoriser, les pratiques exposées sont même très détaillées : par exemple, on distingue l'activité de prendre une pause en s'asseyant d'après l'activité principale qu'on exécute, promener son chien ou bien faire une balade en patins à roulettes. Ainsi, on détient peu d'informations sur ce qui attire les usagers à venir dans la friche y faire des activités (Bell et Unt, 2014).

Le sujet des usages des friches urbaines et de leur évolution reste majoritairement peu abordé dans la littérature scientifique (Bell, Unt, 2014). C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de recherche de mémoire qui aura comme objectif de comprendre et d'analyser les pratiques des usagers dans les friches urbaines végétalisées et les facteurs qui les sous-tendent. Ainsi, l'objet du projet, la friche, devient autrement plus complexe que le suggère sa classification d'espace à redévelopper. « D'espace marginalisé, la friche devient lieu de possibles » (Andres, 2007, p.101).

1.2.3 Les facteurs influençant la pratique des espaces verts


Dans l'optique de mieux comprendre ce qui influence les pratiques, une courte revue de la littérature nous permet de relever certains facteurs d'influence de celles-ci dans les friches urbaines végétalisées, mentionnés par les usagers pour fréquenter des espaces verts en général. La revue de littérature comporte des textes variés mentionnant non

seulement les facteurs influençant les pratiques (parfois aussi appelé motifs d'influence), mais aussi des motivations ou des raisons évoquées par les usagers pour fréquenter des espaces verts. On parle aussi parfois en termes de qualités ou bienfaits d'un espace vert, énoncés par les usagers et influençant leurs choix de fréquenter un espace ou un autre, selon le vocabulaire employé par les chercheurs. Les facteurs d'influence des pratiques sont parfois des qualités physiques du site ou des qualités perçues par les usagers.

Ces facteurs, tant physiques que psychologiques ou émotionnels influencent l'utilisation des espaces verts de façon générale (Schipperijn, Ekhlom et coll., 2010). Le tableau 1 résume les différents facteurs d'utilisation abordés dans la littérature. Ils y sont classés en différentes catégories : physiques, perceptifs, psychologiques, de proximité, sociaux et culturels/historiques.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des facteurs influençant la fréquentation des espaces verts

De proximité	Physiques	Perceptifs	Psychologiques (Sentiments que procure l'espace)	Sociaux	Culturels et historiques
Localisation (Schipperijn et coll., 2010 ; Coles et Bussey, 2000; Giles-Corti et coll., 2005; Grahn et Stigsdotter, 2003).	Diversité, nombre d'espèces (plantes, animaux) (Burgess et coll., 1988; Tyrväinen et coll., 2007)	Caractère naturel (Burgess et coll., 1988; Tyrväinen et coll., 2007 ; Bussey et Coles, 2000)	Éloignement de l'urbain (Schipperijn et coll., 2010)	Interactions (Burgess et coll., 1988; Tyrväinen et coll., 2007)	Valorisation culturelle ou historique (Tyrväinen et coll., 2007)
	Taille (Bussey et Coles, 2000)	Contact avec la nature (Burgess et coll., 1988; Tyrväinen et coll., 2007)	Diminution du stress (Burgess et coll., 1988)	Engagement envers un espace vert (Swanwick, 2009 ; Dinnie et coll., 2013)	
		Non programmation (Tyrväinen et coll., 2007)	Souvenirs d'enfance, nostalgie (Burgess et coll., 1988)	Présence ou absence d'autres usagers (Dinnie et coll., 2013)	
		Paysage magnifique (Tyrväinen et coll., 2007)	Calme, paix, tranquillité (Tyrväinen et coll., 2007)		
		Opportunités de pratiques (Tyrväinen et coll., 2007 ; Burgess et coll., 1988)	Sentiment de liberté (Tyrväinen et coll., 2007)		


 Sentiment de bien-être

 (Tyrväinen et coll.,
2007 ; Dinnie et coll.,
2013)

Les facteurs de proximité

La distance depuis la résidence ou la localisation des espaces verts, est un facteur prépondérant influençant l'utilisation des espaces verts dans une majorité d'études. Elle est souvent désignée comme le facteur ayant l'impact le plus marqué sur les usages. Plus un espace vert se situe proche des résidences, plus il est utilisé (Schipperijn et coll., 2010 ; Bussey et Coles, 2000; Giles-Corti et coll., 2005; Grahn et Stigsdotter, 2003). Les opportunités récréatives que l'espace vert offre sont généralement perçues comme des bénéfices clés pour les résidents adjacents (Tyrväinen et coll., 2007). Ces espaces sont aussi synonymes d'amélioration des milieux de vie entourant la maison et le lieu de travail, car ils contribuent à la qualité de vie dans les villes (Tyrväinen et coll., 2007).

Les facteurs physiques

Les facteurs physiques englobent les raisons de fréquentation d'un site propres à l'environnement, à l'espace, qui ne sont pas influencés par la perception des usagers. Par exemple, dans cette catégorie, on retrouve les études qui ont inventorié en détail le nombre et le type d'espèces de plantes qu'on pouvait voir dans les espaces étudiés. La taille d'un espace influence aussi la pratique des usagers de manière marquée (Bussey et Coles, 2000).

Les facteurs perceptifs

Les facteurs perceptifs sont ceux qui dépendent des usagers, de leurs relations à l'environnement et de leurs représentations de la nature. Par exemple, le caractère naturel d'un espace comprend la présence de la nature et la présence de végétation spontanée, toutes deux telles que perçues par l'utilisateur. Le contact avec la nature inclus, quant à lui, la perception qu'ont les usagers de vivre une expérience de nature sauvage en ville.

Sur le plan perceptif, les qualités de l'environnement naturel contribuent à rendre le lieu agréable et à motiver la fréquentation : la nature perçue fait partie de l'expérience

vécue de l'espace vert. Le contact avec la nature est important pour les usagers, il est partie intégrante du contexte et est très important pour les interactions sociales (Burgess et coll., 1988; Tyrväinen et coll., 2007).

Les facteurs psychologiques

Les facteurs psychologiques sont définis par les sentiments ressentis par les usagers lorsqu'ils fréquentent les espaces verts. L'expression sentiments (*feeling*) est employée telle quelle dans les études de Tyrväinen et coll. (2007), Burgess et coll. (1988) et Bussey et Coles (2000).

Ainsi, les usagers disent fréquenter des espaces verts, car ils provoquent des sentiments variés. Parmi ceux-ci on nomme : le sentiment de s'éloigner de la ville et diminuer le niveau de stress qui y est associé (Schipperijn et coll., 2010), celui des souvenirs d'enfance qu'un espace évoque ou l'identification du lieu avec des événements passés heureux (Burgess et coll., 1988). D'ailleurs, parmi les participants à l'étude de Burgess, plusieurs ont indiqué que les terrains vacants faisaient partie de leurs endroits de jeu favoris étant enfants. Nommé comme un « *child paradise* » sans interférence parentale, avec tout à créer, ces aires offrent des opportunités d'exploration et d'aventures et permettent aux enfants d'établir leur indépendance. Le calme, la paix, la tranquillité, le sentiment d'être dans une forêt et le sentiment de liberté sont aussi relevés dans l'article de Tyrväinen et coll., (2007) sur la base d'un sondage rempli par les usagers.

Les questions des impacts sur la santé mentale et physique et le concept de bien-être (*well being*) sont des thématiques largement exploitées (Tyrväinen et coll., 2005 ; Dinnie et coll., 2013). On a, par le passé, travaillé à identifier les caractéristiques environnementales des places, espaces et paysages ayant des impacts sur la santé et on a trouvé que certains environnements naturels spécifiques sont associés à la promotion de la santé et du bien-être (Dinnie et coll., 2013). Dans un article de 2013, Elizabeth Dinnie explore les pratiques institutionnelles et sociales par lesquelles passent les engagements quotidiens des usagers avec l'espace public et comment ces pratiques sont reliées ou non au sentiment de bien-être. Par exemple, les relations sociales qui dérivent des relations qu'entretiennent les gens avec

l'espace public sont importantes pour le concept de bien-être (Cattell et coll. 2008 dans Dinnie et coll., 2013). Les interactions sociales facilitées par les espaces verts, par l'engagement envers les espaces verts prennent différentes formes : de rencontres ponctuelles et impromptues à une socialisation régulière informelle ou formelle (Dinnie et coll., 2013). L'interaction sociale et la coopération sociale sont des caractéristiques prédominantes des espaces verts et ils indiquent les effets de bien-être d'un espace vert sont attribuables aux qualités inhérentes du lieu (Dinnie et coll., 2013).

Les facteurs sociaux

Les bénéfices reliés à l'engagement d'une communauté par rapport à un espace vert sont nombreux (Swanwick, 2009 ; Dinnie et coll., 2013), l'engagement de la communauté à l'égard d'un espace favorise l'attachement à un lieu (Peter et coll., 2010). Le bénévolat environnemental conditionne la façon dont les usagers construisent matériellement et socialement leurs expériences dans les espaces verts (Dinnie et coll., 2013). Les espaces verts, particulièrement, sont des espaces inclusifs qui promeuvent la cohésion sociale (Peters et coll., 2010). La présence d'autres usagers est une donnée importante dans la motivation de l'implication, mais les degrés d'implication varient selon les espaces et les gens (Dinnie et coll., 2013).

Les facteurs culturels ou historiques

Finalement, l'étude de Tyrväinen (2007) a aussi souligné qu'il y avait des facteurs historiques et culturels à la fréquentation des espaces verts. En effet, certains usagers fréquentent un espace vert puisqu'ils valorisent ses aspects historiques ou culturels.

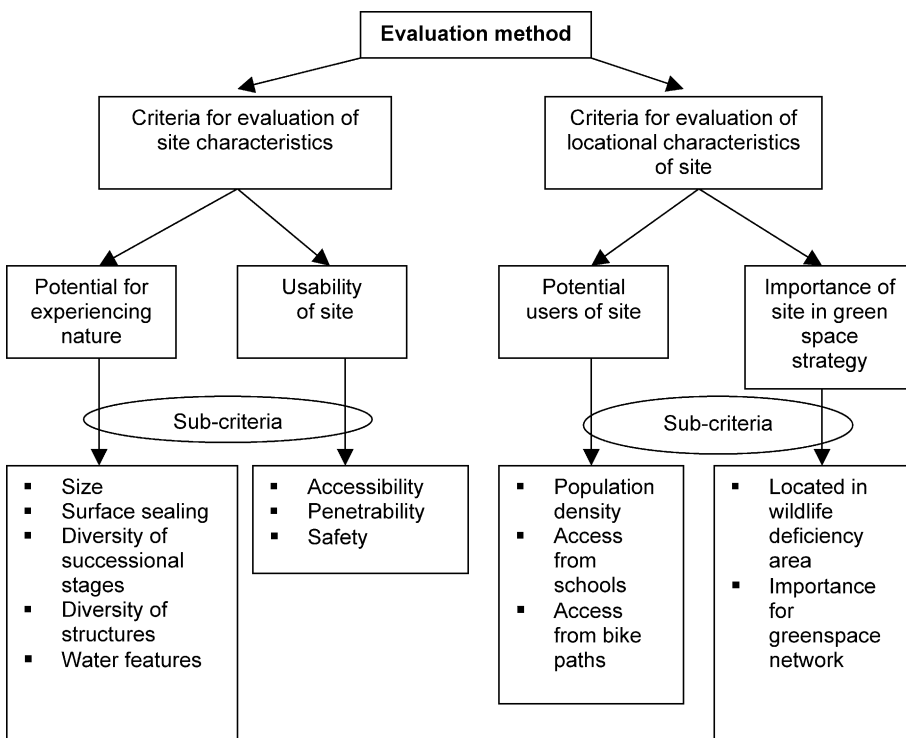
Mis à part quelques mentions, il n'est question, dans les articles mentionnés que de l'usage des espaces verts formels : parcs, squares, etc. ou de celui des boisés, mais pas uniquement de celui des friches. Or, les friches sont aussi des espaces fréquentés par les usagers, il serait tout aussi intéressant de savoir quels facteurs influencent leurs pratiques dans les friches particulièrement surtout puisque c'est un aspect qu'on omet lorsqu'on qualifie uniquement les friches d'espace à redévelopper. L'exploration de la dimension de

l'usage des friches urbaines végétalisées nous permet de considérer le temps présent de ces espaces et donc leur potentiel de faire partie du portfolio d'espaces verts disponibles.

1.2.4 Le potentiel des friches comme espaces verts urbains

Certains chercheurs ont travaillé sur l'élaboration de grilles d'évaluation du potentiel d'utilisation des friches en tant qu'espaces offrant une possibilité d'expérience de la nature sauvage en ville ou en tant qu'espaces verts dans le but de tenter de les soustraire au redéveloppement (Haase et Rall, 2011; Herbst et Herbst, 2005). L'objectif visé dans les deux cas est le développement d'un outil d'aide à la prise de décision, permettant aux planificateurs d'attribuer une valeur aux friches dans le but de modeler leurs futurs. Dans les deux cas, l'exercice se veut objectif. Leurs indicateurs (quantitatifs) sont, par exemple, la superficie des surfaces perméables, le degré de diversité des structures végétales, le stade de succession végétale et la taille des terrains. Un pointage est attribué à chacun de ces indicateurs, qui sont ensuite agrégés. Il importe toutefois de se demander ce que représentent ces valeurs obtenues par rapport aux usagers qui fréquentent, valorisent réellement la friche. Une valeur élevée n'est pas nécessairement garante de fréquentation ou d'appréciation par les usagers. De plus, les raisons pouvant expliquer la fréquentation de ces friches et la plus-value qu'elles peuvent offrir restent en suspens. Cela peut s'expliquer en partie par la prise en considération faible, voire inexistante, des usagers dans les grilles d'évaluation, comme en témoigne le diagramme suivant. Ni les activités qui se déroulent sur l'espace, ni les facteurs qui influencent celles-ci ne sont recensés.

Figure 1 : Explication des critères d'évaluation du potentiel des friches, utilisées comme espaces verts (Herbst et Herbst, 2005)



1.3 Cadre théorique

1.3.1 Approches théoriques

Il existe différents types d'approches théoriques servant à comprendre et analyser la relation entre une personne et son environnement et utilisées afin de comprendre les facteurs d'influence des pratiques. Ainsi, une courte revue de ces approches théoriques sert à situer le mémoire dans ce contexte théorique.

1) Les approches déterministes : l'environnement détermine le comportement des usagers

Ces approches impliquent que les actions sont dictées par les propriétés du milieu et sont indépendantes du sujet (Vischer, 2008). Par exemple, les pratiques des usagers seraient uniquement déterminées par les propriétés de l'environnement, de la friche.

Les approches déterministes supportent le point de vue qu'en concevant un environnement, en le planifiant, les usagers agissent selon lui. On peut même y prévoir la capacité d'anticiper les comportements des usagers puisqu'ils sont conditionnés par ce qui les entoure (Vischer, 2008). Plusieurs recherches en psychologie environnementale ont comme assise conceptuelle l'approche du déterminisme environnemental et tentent d'étudier comment le comportement humain est influencé par l'espace, par quelles caractéristiques, et ce, à plusieurs échelles (Vischer, 2008). On reproche au cadre déterministe de ne pas prendre en compte la réalité de l'expérience des usagers (Vischer, 2008).

Les *affordances* de Gibson (1979), sont un exemple de théorie reliée à une approche déterministe : les interactions entre les personnes et l'environnement se basent sur les opportunités qu'ont les environnements physiques d'indiquer les actions possibles (Vischer, 2008). Pour Gibson (l'inventeur du terme *affordance*) les *affordances* font référence aux propriétés, aux opportunités d'action offertes par un environnement (1979).

2) Les approches du constructivisme social : le comportement des usagers est indépendant de l'environnement

Ces approches théoriques sont basées sur la prémisse que l'expérience d'un individu, et donc sa réalité, est entièrement construite socialement et existe comme une fonction qui résulte des influences biologiques et sociales (Mead, 1962 dans Vischer, 2008). Ici, le comportement face à un environnement n'est qu'un résultat de normes sociales apprises et n'est pas influencé par l'environnement physique dans lequel il se produit (Vischer, 2008). Par exemple, un usager va venir promener son chien dans une friche ou dans un parc, indépendamment des caractéristiques physiques de l'un ou l'autre de ces espaces.

En psychologie environnementale, ces approches sont utilisées quand on cherche à expliquer un phénomène à partir du fonctionnement psychologique d'un individu (Moser, 2009). On met l'accent sur l'interprétation de l'environnement par l'individu et sur sa capacité à y faire face (Moser, 2009).

3) Approches dialectiques : l'environnement est un produit de l'interaction entre la personne et son milieu

Dans les approches dialectiques, les éléments physiques de l'environnement et les actions d'un individu interagissent entre eux et sont indépendants (Vischer, 2008). On met ainsi l'emphase sur la qualité de l'expérience d'un individu, en relation avec l'espace qu'il expérimente. Pour expliquer et comprendre l'interaction personne environnement, on prend la perspective d'un acteur (ici, la perspective de l'utilisateur de la friche) et on explore les raisons pour lesquelles il fréquente cet espace. On adopte l'angle de la manière dont l'environnement est vécu par les usagers et on explore le processus par lequel les individus donnent à leur environnement un sens concret.

La théorie des affordances perçues de Norman (1999) fait partie de ces approches dialectiques. En effet, Norman (1999) a aussi utilisé et théorisé le concept d'*affordance* défini dans la théorie de Gibson (1979), mais en spécifiant cette fois qu'elles ne sont rendues possibles que grâce à l'utilisateur, qui les matérialise. Elles dépendent de la perception, de l'expérience, des connaissances et de la culture de l'utilisateur (Norman, 1999). Dans les termes de Moser (2009) :

L'environnement peut être défini comme un ensemble de ressources, de possibilités d'actions ou de comportements que l'individu est libre de saisir ou non. (...) Les opportunités qu'offre un environnement n'existent pas en tant que telles, ce n'est que par l'intermédiaire de la manière dont elles sont perçues et réalisées par l'individu qu'elles peuvent être actualisées et deviennent ainsi des opportunités comportementales. Elles sont donc nécessairement particulières aux individus et groupes qui évoluent dans un site donné (Moser, 2009, p.52).

Quelques chercheurs distinguent plusieurs niveaux d'opportunités. Reed (1993) distingue les actions libres et spontanées des actions encouragées (Moser, 2009). « Le champ des actions encouragées des règles sociales et des pratiques déterminent quelles opportunités comportementales peuvent être utilisées quand et comment » (Moser, 2009, p. 52). De même, le contexte social et culturel influence la relation avec certaines opportunités (Moser, 2009).

La présente recherche porte sur la relation entre les usagers (personnes) et leur environnement (la friche) dans une optique dialectique puisqu'on s'intéresse à la façon dont les usagers vivent leur environnement. On ne cherche pas à savoir quelles caractéristiques physiques objectives favorisent quelles pratiques ni à comprendre comment les comportements des usagers influencent l'environnement ; on cherche à connaître les facteurs d'influence perçus des pratiques, du point de vue des usagers. L'environnement y est donc interprété comme une interaction entre l'utilisateur et son milieu.

La théorie des *affordances* selon Norman sera utilisée afin de connaître les opportunités des pratiques qui sont possibles grâce aux qualités perçues par les usagers dans la friche. Bien qu'il ne soit pas directement question d'*affordances* dans les articles scientifiques utilisés pour la recension des écrits, on utilise le mot opportunité qui fait tout de même référence à la théorie des *affordances* (Tyrväinen et coll., 2007 ; Burgess et coll., 1988). Le tableau 2 montre quelques exemples d'études scientifiques, leurs objectifs et l'approche théorique adoptée.

Tableau 2 : Les approches théoriques utilisées dans d'autres études, exemples

Auteurs	Lieux	Objectifs	Approches théoriques
Bell et Unt, 2014	Tallin, Estonie	Comparer les patrons d'usages des friches avant et après les interventions de design	Approche déterministe
Grahn et Stigsdotter, 2010	9 villes en Suède	Comprendre la relation entre la santé des usagers et leur usage des espaces verts	Approche dialectique
Hofmann et coll., 2012	Allemagne	Comprendre où se situe la différence de perception des espaces verts entre les résidents et les experts	Approche dialectique
Peschardt et Stigsdotter, 2013	Copenhague, Danemark	Identifier les caractéristiques des parcs associés avec la restauration mentale	Approche dialectique
Peschardt et coll., 2012	Copenhague, Danemark	Comprendre comment neuf petits espaces urbains sont utilisés	Approche dialectique
Schipperijn et coll., 2010	Odense, Danemark	Comprendre ce qui influence l'usage des espaces verts	Approche dialectique
Schipperijn, Ekholm, et coll., 2010	Danemark	Connaître la fréquence d'usages et les raisons motivant leur fréquentation	Approche dialectique
Swanick et coll., 2003	14 villes différentes, Grande- Bretagne	Comprendre les rôle et les valeurs des parcs urbains, ce qu'ils offrent, comment ils sont utilisés	Approche dialectique (affordances)
Tyrväinen et coll., 2007	Helsinki, Finlande	Décrire les qualités des espaces verts telles qu'expérimentées par les usagers	Approche dialectique

Le concept d'*affordance* peut se traduire en français par : opportunité d'action et c'est en ce sens que nous l'utiliserons. Ainsi, le postulat basé sur la théorie de Norman tient compte du fait que les usagers ont leurs propres visions du milieu et leurs propres visions des opportunités d'action que celui-ci leur fournit.

1.3.2 Définition des concepts

a) Le concept de friche

La notion de friche est ambivalente et fait référence à plusieurs types de paysages distincts, ruraux comme urbains (Andres, 2007). Toutes les disciplines n'utilisent pas la même façon de voir la friche ni la même définition. En architecture de paysage et en géographie, par exemple, de plus en plus d'auteurs revendiquent une manière plus positive de concevoir la friche : Gilles Clément, Louis-Guillaume Leroy, Diane St-Laurent. Pour Clément, la friche est partie du Tiers-Paysage : « Fragment *indécidé* du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges

assemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse » (Clément, 2004, p.1). En écologie, la friche est définie comme un espace nécessairement végétalisé (Guide des groupements végétaux de la région parisienne, 2002).

Selon Sénécal et St-Laurent (2000) le mot friche fait référence aussi bien aux terrains agricoles abandonnés qu'aux terrains vacants urbains. À l'intérieur même de ces deux grandes familles, on dénombre aussi d'autres types de friches, par exemple, les friches industrielles. Ce mémoire porte sur un type de friche en particulier qu'il est important de définir.

Comme nous nous intéressons aux pratiques des usagers dans les friches, ceci sous-entend qu'il doit y avoir des usagers sur les territoires que nous allons étudier. À la base, plusieurs types de friches (industrielles, contaminées, avec des ruines de bâtiments) ne sont souvent pas accessibles et sont donc difficilement utilisables par la population (De Sousa, 2003).

Dans les études antérieures réalisées sur les friches, on remarque que ce sont les friches végétalisées qui sont utilisées par la population (Haase et Rall, 2011; Herbst et Herbst, 2005).

La définition des friches utilisée pour ce mémoire est donc celle des friches urbaines végétalisées sur lesquelles on retrouve une végétation constituée de très grande diversité et densité (St-Laurent, 2000). De plus, leurs structures végétales sont marquées par une dominance de plantes herbacées tolérantes aux conditions urbaines et par la présence de quelques arbres et arbustes (Saint-Laurent, 2000). Sans aménagements programmés ou contrôlés, la végétation spontanée s'y est tranquillement installée. Cette définition correspond à celle des écologues, géographes et architectes paysagistes (Saint-Laurent, 2000)¹.

¹ Afin d'alléger le texte, le mot friche fera référence à cette définition.

b) Le concept de pratique

L'étymologie du mot pratique nous apprend que celui-ci provient du latin *practice*, « vie concrète » et du grec *praxis et pragma*, « action » et « activité » (Picoche, 1997).

Le concept de pratique est aussi très vaste. Selon le Dictionnaire de la géographie de Lévy et Lussault (2003), le terme général pratique se définit par : « Une action contextualisée, en situation » (p. 740). Ainsi, le mot au sens large regroupe plusieurs types de pratiques : institutionnelles, sociales, spatiales... Le projet de recherche s'intéresse plus particulièrement aux pratiques spatiales des usagers des friches, leurs activités.

Bien que toutes les pratiques se matérialisent dans l'espace, toutes n'ont pas de facto l'espace comme objet ou enjeu (Lévy et Lussault, 2003) ce qui justifie la définition dans leur dictionnaire du concept plus précis de pratique spatiale : « Ensemble de comportements d'un opérateur en relation avec un espace qui constitue pour lui un contexte » (p. 740) L'opérateur peut ainsi désigner l'utilisateur d'un espace.

L'article de Guy di Méo (1999) fait aussi référence à ce concept de manière semblable. Les « pratiques spatiales du quotidien » correspondent aux activités d'utilisateurs dans des lieux définis. On peut aussi y lire que : « « l'espace est un lieu pratiqué », au sens assez strict d'une configuration géographique d'éléments (lieux) animée par des fréquentations assidues » (p.89).

Dans le projet de recherche, le concept de pratique sera défini comme les activités des usagers dans les friches et inclura toutes les activités : marcher, promener son chien, pique-niquer, jouer de la musique, jardiner, observer les oiseaux, etc. que les usagers exécuteront dans la friche urbaine végétalisée. Le concept de pratique est important puisqu'il nous permet de savoir quelles sont les activités que les usagers exécutent dans les friches à Montréal.

1.3.3 Question de recherche

La problématique nous amène à vouloir explorer les pratiques des usagers et les facteurs qui les influencent dans l'optique de dégager des éléments de distinction nous permettant de démontrer une partie de la complexité de la friche ainsi que son potentiel de complémentarité face aux espaces verts traditionnels selon la question de recherche suivante : quelles sont les pratiques dans les friches urbaines végétalisées et quels sont les facteurs qui les influencent, selon les usagers qui les fréquentent ?

On peut penser que la friche, comme espace d'opportunité, est utilisée par les usagers pour des usages exclusifs, et que les usagers y trouvent une offre en terme de pratiques ou de qualités qu'il ne rencontre pas dans d'autres types d'espaces verts urbains, ainsi la friche pourrait être autrement plus complexe que la vision d'espace à redévelopper et être considéré comme un espace vert complémentaire au parc urbain.

Les objectifs de cette recherche sont de comprendre le phénomène des pratiques des usagers dans les friches et les facteurs qui les influencent en se basant sur le point de vue des usagers et sur leur expérience vécue afin de montrer que la friche est un espace vert autrement plus complexe, qui nécessite qu'on comprenne mieux ses dynamiques internes plutôt que de le classer comme étant un espace destiné au redéveloppement au même titre que d'autres espaces inutilisés. Plus précisément, la recherche vise à observer les discours des gens qui utilisent les friches urbaines végétalisées pour y faire des pratiques. Elle prend acte de ces discours quant à la manière que les usagers ont d'utiliser les friches et les facteurs qui influencent leur utilisation. Le but de la recherche n'est donc pas d'analyser ce que les usagers recherchent en allant faire des activités dans la friche, mais bien ce qu'ils y trouvent puisque, comme nous nous attardons aux facteurs d'influence de l'utilisation des friches, les participants nous indiquent les raisons qui font en sorte qu'ils apprécient le lieu et qu'ils veulent y retourner, les facteurs qui expliquent et motivent leurs activités dans ce lieu.

2- Démarche méthodologique

Dans un premier temps, c'est l'étude de cas qui a été choisi comme stratégie méthodologique afin de mieux comprendre la réalité des pratiques dans les friches et de leurs facteurs d'influence (Yin, 2009). De plus, l'étude de cas s'avère une approche méthodologique appropriée puisqu'elle permet l'analyse en profondeur de cas et un début de compréhension de ces phénomènes complexes (Yin, 2009). L'idée étant de baliser un phénomène et non d'en fournir une explication exacte (Yin, 2009).

L'étude de cas est une approche de recherche empirique qui est utilisée pour décrire, explorer et interpréter des phénomènes (Roy, dans Gauthier, 2003). « L'étude de cas se penche sur un nombre limité de sujets et ne prétend pas à la représentativité statistique » (Roy, dans Gauthier, 2003, p. 165). En effet, en choisissant cette méthode, nous ne visons pas la représentativité, mais plutôt l'exploration de phénomènes qu'on gagnerait à mieux comprendre (Roy, dans Gauthier, 2003) : les pratiques des usagers dans les friches et les facteurs qui les influencent. L'étude de cas ne se limite pas nécessairement à l'étude d'un seul cas (Roy, dans Gauthier, 2003). Dans cette optique, nous avons choisi de faire une étude comportant deux cas afin de présenter une plus grande diversité de pratiques et afin aussi de pouvoir vérifier si les pratiques ou leurs facteurs d'influence variaient d'un site de friche à un autre. En effet, non seulement, la situation géographique des deux sites choisis et la différence des quartiers qui les entourent sont des éléments de distinction fondamentaux, mais leurs caractéristiques physiques font aussi en sorte d'en faire des espaces où nous pensons que les pratiques observées seraient variées.

2.1 Présentation des deux études de cas

Deux terrains montréalais ont été choisis de manière non aléatoire pour faire l'objet d'études de cas. Le choix des cas étudiés s'est fait en s'inspirant des critères de définition du concept de friche urbaine végétalisée énoncés ci-haut et du fait que les deux friches étaient connues pour être fréquentées par des usagers. Les deux cas correspondent à la définition

d'une friche urbaine végétalisée puisqu'il s'agit de deux terrains où pousse de la végétation spontanée et qui offrent une structure paysagère diversifiée : quelques arbres, arbustes et une majorité de plantes herbacées. Ils ne sont pas entretenus ni aménagés, au sens strict du terme. De plus, les deux cas sélectionnés ont des statuts légaux qui facilitent la réalisation de l'étude. En effet, les friches sont parfois des espaces privés où la présence d'usagers est tolérée bien qu'illégale; or les terrains choisis appartiennent à la Ville de Montréal et la présence des usagers est légale. Très peu de terrains montréalais rendent satisfaction à ces critères, le choix des cas est donc limité.

Ces deux friches illustrent bien la problématique et présentent une opportunité d'étudier le phénomène des pratiques et de leurs facteurs d'influence dans les friches.

Le premier choix s'arrête sur la friche du Champ des possibles, située dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal, dans un des quartiers centraux de la Ville de Montréal. Le Plateau est un arrondissement assez densément peuplé, en effet, il affiche la densité la plus élevée des arrondissements de la Ville (Ville de Montréal, 2014). Une population de 100 000 personnes l'habite (6,1% de la population totale de la Ville de Montréal), répartie sur un territoire de huit kilomètres carrés (Ville de Montréal, 2014). La moyenne d'âge y est assez jeune avec une part importante de la population (28%) qui se situe entre 25 et 34 ans (Ville de Montréal, 2014).

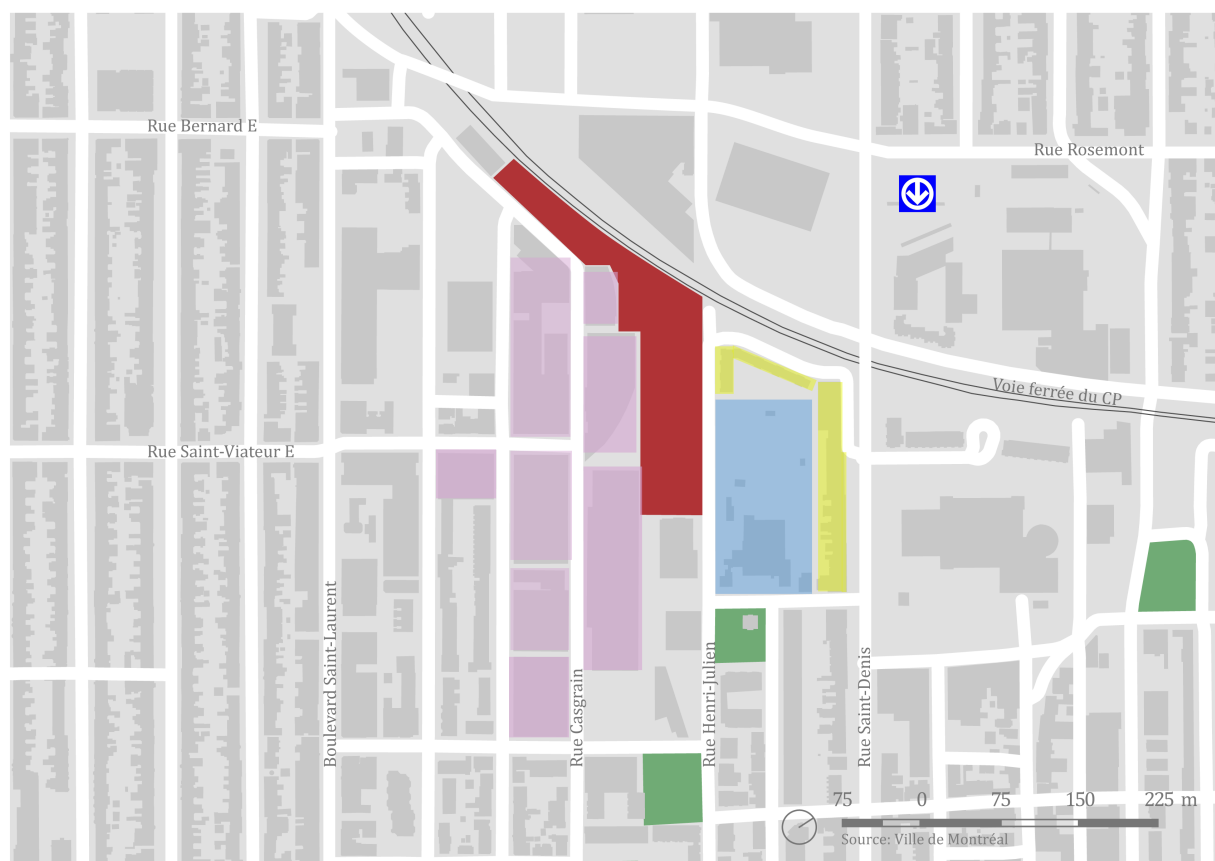
Figure 2 : Localisation du Champ des possibles dans la Ville de Montréal



Plus précisément, le Champ des possibles est localisé entre les rues Henri-Julien et De Gaspé et il est bordé au nord par le chemin de fer du Canadien Pacifique (terrain en rouge représenté sur la figure 3).

C'est une gare de triage du Canadien Pacifique qui occupait auparavant les lieux où se trouve maintenant le Champ des possibles. Laissé à l'abandon pendant plusieurs années suite au démantèlement de la gare, le terrain a ensuite été acquis par la Ville de Montréal dans l'idée d'en faire une cour de voirie. C'est la mobilisation des citoyens du quartier qui a finalement bloqué le projet. Depuis, la Ville de Montréal a procédé à un changement de zonage, d'industriel à parc, sur le territoire du Champ des possibles afin de valoriser et de protéger ses qualités d'espace naturel (Ville de Montréal, 2013 ; Les Amis du Champ des possibles, 2010).

Figure 3 : Localisation du Champ des possibles, dans son contexte



Le Champ des possibles (en rouge) fait partie du Secteur St-Viateur est, qui se distingue par une forte concentration de travailleurs culturels et d'ateliers d'artistes localisés dans les anciens immeubles industriels autrefois manufactures de textiles (CDEC Centre Sud/Plateau-Mont-Royal, 2011). En effet, dans un recensement des artistes et des travailleurs culturels du secteur, la CDEC a identifié environ un millier de personnes partageant les espaces de création dans les huit mégastructures avoisinant le Champ des possibles (identifiées en mauve sur la carte ci-haut) (CDEC Centre Sud/Plateau Mont-Royal, 2011). Quelques activités industrielles subsistent toujours, notamment dans les deux bâtiments non identifiés sur la carte et situés au sud du terrain du Champ.

Le Champ des possibles est aussi situé à proximité de plusieurs artères commerciales animées du quartier du Mile-End. Les rues Bernard, St-Viateur, Fairmount, le boulevard St-Laurent, l'avenue du Parc, se caractérisent par de nombreux commerces de proximité de types cafés, restaurants, boulangeries, épicerie, etc., et sont très fréquentées.

Le recensement de la CDEC se concentre sur les travailleurs des mégastructures et il ne capte donc pas les travailleurs d'Ubisoft (situé coin St-Laurent et St-Viateur) et les travailleurs des nombreux commerces de proximité du Mile-End qui transitent potentiellement (parfois même quotidiennement) par le métro Rosemont. En effet, comme indiqué par la carte de localisation, le Champ des possibles se situe entre le métro Rosemont et le quartier du Mile-End et se retrouve ainsi sur le trajet de ceux qui se déplacent depuis le métro vers le Mile-End (et vice-versa) vers des lieux de travail ou d'activité.

On observe également sur la carte que très peu de résidences sont adjacentes au Champ des possibles. En effet, seule la petite partie identifiée en jaune montre les quelques habitations qui sont situées dans un court rayon de distance. Le carré bleu fait référence au monastère des Sœurs carmélites, érigé en 1896 (Ministère de la Culture et des Communications, 2006). La présence de ce proche voisin ne passe pas inaperçue: le Champ des possibles offre sur tout un côté une large vue sur le mur de pierre massif qui cloître le jardin privé du monastère.

Il existe un regroupement citoyen sur la friche du Champ des possibles: Les Amis du Champ des possibles. Celui-ci organise plusieurs activités (chasse aux insectes, campagne d'arrachage de l'herbe à poux, pique-nique, etc.). En plus de celles-ci, il n'est pas rare de retrouver aussi sur le Champ des installations artistiques éphémères, peut-être encouragées par la proximité des ateliers d'artistes.

Le deuxième cas étudié est le Boisé Jean-Milot, situé dans l'arrondissement d'Anjou, à l'est des quartiers plus centraux de la Ville de Montréal. Comparativement au Plateau-Mont-Royal, l'arrondissement d'Anjou affiche une densité beaucoup plus faible puisqu'il compte 42 000 personnes (soit 2,5% de la population totale de la Ville de Montréal) réparties sur un territoire de 13,7 kilomètres carrés (Ville de Montréal, 2014). La moyenne d'âge de la population y est nettement plus élevée que dans le Plateau. En fait, Anjou affiche

la plus importante proportion d'aînés de 65 ans et plus en comparaison avec tous les autres arrondissements de la Ville de Montréal (22%).

Figure 4 : Localisation du Boisé Jean-Milot dans la Ville de Montréal

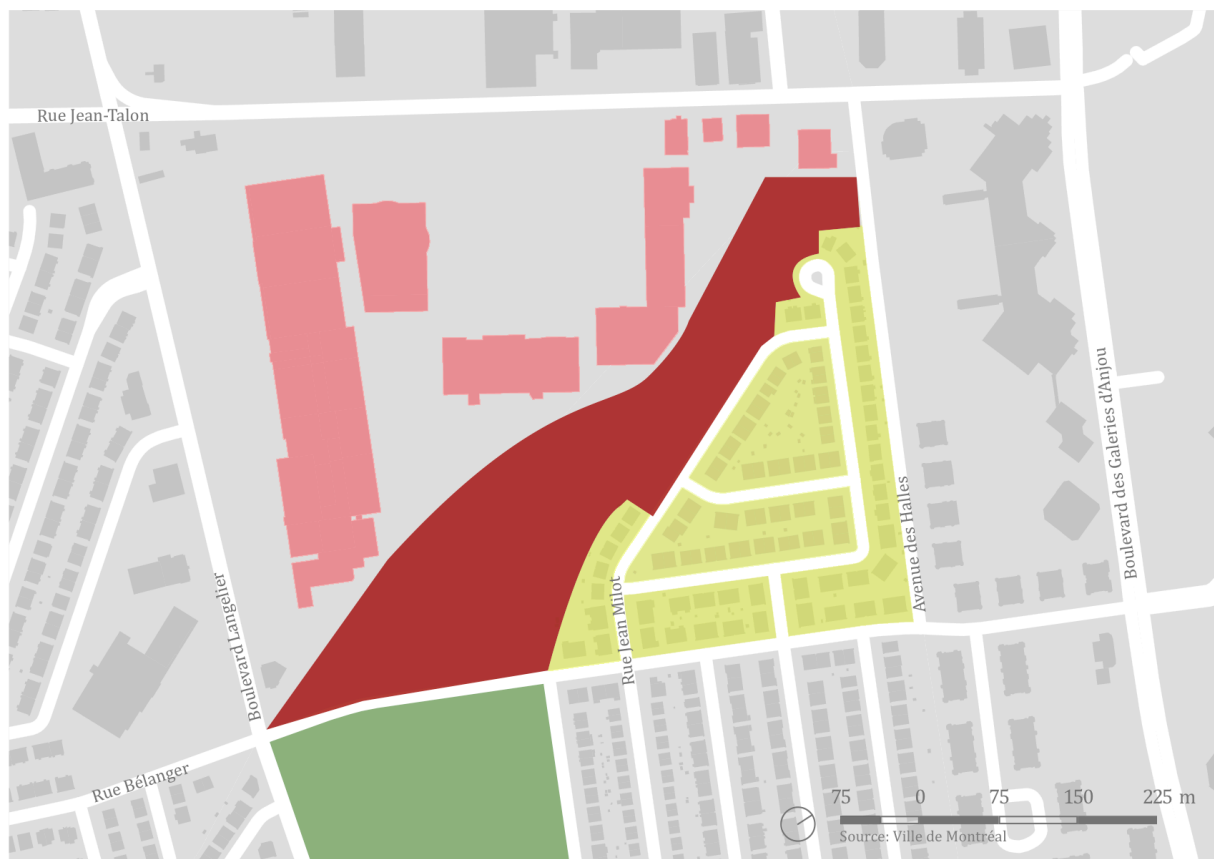


Plus précisément, le Boisé Jean-Milot est situé dans le quadrilatère cerné par les rues Jean-Talon, Langelier, Bélanger et Jean-Milot.

Le Boisé Jean-Milot se situe sur les lieux d'un ancien dépotoir de la Ville de Montréal. Ayant atteint sa capacité maximale, celui-ci a été fermé et le terrain laissé à l'abandon. Pendant plusieurs années, le site était connu comme un endroit où les entreprises de construction du coin allaient se débarrasser de leurs déchets. Tout comme le Champ des possibles, c'est aussi un regroupement citoyen, affilié à l'Éco quartier Louis Riel, qui a permis au Boisé d'acquérir un statut de parc en 2005 (Froment et Lessard, 2011). L'Éco quartier coordonne la gestion et l'aménagement du boisé en plus de planifier des activités de sensibilisation et d'éducation, par exemple : des sorties avec les écoles du coin et de

balades commentées pour les gens du quartier, et des corvées de nettoyage (Éco quartier Louis-Riel, 2008). Cette friche est investie par la population, mais d'une autre manière que le Champ des possibles.

Figure 5 : Localisation du Boisé Jean-Milot, dans son contexte



Le contexte avoisinant le Boisé Jean-Milot (en rouge vin) diffère de celui autour du Champ des possibles. En effet, on observe ici que le Boisé est un voisin immédiat d'un ensemble commercial (édifices en rose) composé de commerces de grandes surfaces (Walmart, Bureau en gros, etc.). C'est un ensemble résidentiel de maisons unifamiliales du même type que celles qu'on retrouve en banlieue, avec cours arrière et garages qui borde le côté nord est du Boisé. Les citoyens habitant le quartier résidentiel transitent parfois par le Boisé pour aller faire leurs courses au centre commercial.

Malgré son appellation officielle de boisé et de parc, cet espace comporte tout de même une vaste proportion de terrain en friche et correspond aussi bien à la définition d'une friche urbaine végétalisée.

2.2 Méthode de cueillette de données

Nous avons utilisé une approche qualitative pour la recherche puisqu'on cherche à expliquer des éléments « difficiles à mesurer » (Roy, dans Gauthier, 2003 p. 168), par exemple les qualités des sites de friches. D'ailleurs, l'étude de cas utilise le plus souvent des méthodes qualitatives (Roy, dans Gauthier, 2003). La méthode de cueillette de données choisie est celle des entretiens semi-dirigés (30-45 minutes) in situ, celle-ci permet, entre autres, de : « découvrir et de mieux approfondir » des phénomènes complexes (Roy, 2003, dans Gauthier, p. 168). La méthode des entretiens s'avère appropriée puisque notre recherche a comme objectif de comprendre un phénomène d'après les usagers interrogés (Savoie-Zajc, dans Gauthier, 2003). Même si la méthode du sondage pourrait sembler appropriée selon notre type de question de recherche (Yin, 2009), il est plus difficile de capter la dimension sensible propre à l'espace chez les usagers avec le sondage. L'entretien permet un contact, une interaction entre le chercheur et le participant grâce auquel le chercheur sera en mesure de comprendre le phénomène qu'il veut expliquer (Savoie-Zajc, dans Gauthier, 2003). La situation de l'entrevue est donc idéale puisqu'elle contribue à dévoiler ce que l'utilisateur pense et qui ne peut être observé par le chercheur (Savoie-Zajc, dans Gauthier, 2003). Les entretiens se sont toutes déroulées in situ afin que les usagers puissent être en contact direct avec le milieu (la friche) qu'il devait expliquer.

Comme la recherche visait une analyse en profondeur des données et non une généralisation statistique, nous avons restreint l'échantillon à dix usagers pour chaque terrain (Crouch et McKenzie, 2006). Un certificat éthique a été nécessaire à la réalisation des entretiens. Le guide d'entretien joint en Annexe 1 permet de connaître les thèmes qui

ont été abordés. Les entrevues ont été enregistrées (son) puis retranscrites. Elles se sont déroulées sur les terrains d'étude, aux moments choisis par les participants.

L'observation directe non participante a aussi parfois été utilisée, uniquement dans le but de constater les pratiques faites sur les deux sites et nommées par les usagers. Elle n'était pas prévue comme méthode au départ et elle s'est donc faite de manière accidentelle et non systématique. Elle n'a pas été conservée lors de l'analyse, aucune grille d'observation n'a été utilisée et elle ne sert finalement qu'à rendre compte que toutes les pratiques relevées et discutées par les usagers lors des entretiens sont effectivement présentes sur les sites.

2.2.1 Échantillonnage et recrutement des participants

L'échantillon non probabiliste choisi n'est pas représentatif de la population en terme de sexe ou d'âge, car nous ne nous intéressons pas aux variations à travers une population, mais à des particularités à l'intérieur de cette population (Beaud, dans Gauthier, 2003, p. 225). Les participants recrutés sont des personnes qui fréquentent la friche, c'est-à-dire qui y font des activités (marche, jardinage, promenade de chien, etc.), à n'importe quelle fréquence. L'échantillonnage est théorique par quota et le recrutement de type boule de neige, sans distinction de genre ni d'âge. L'échantillonnage par quota s'est fait d'après les catégories des pratiques, dans le but que les pratiques soient les plus diversifiées possible d'un usager à l'autre. Tous les participants sont majeurs. Les participants ciblés pouvaient être membres d'organisations locales ou non.

Le recrutement des participants a été amorcé dès l'approbation par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (Annexe 2). Pour l'étude de cas du Champ des possibles, le recrutement s'est fait dans un premier temps via le réseau social Facebook, le message d'approche envoyé est disponible à l'Annexe 3. Une affiche (Annexe 4) a été produite et publiée sur la page Facebook des Amis du Champ des possibles. Comme le site du Champ des possibles possède une page à laquelle tous peuvent adhérer en cliquant

« j'aime », l'identité de certains usagers peut être connue via l'ensemble des gens associé à la page. Ainsi, dans un premier temps, trente et un messages ont été envoyés à des gens qui aimaient cette page dans l'optique de trouver des usagers potentiels du site. De ce nombre, seulement quatre ont répondu positivement et deux ont fourni une réponse négative. Sur les quatre ayant répondu positivement, trois personnes ont donné suite et ont finalement participé à l'entrevue. C'est surtout l'effet boule-de-neige et la sollicitation faite directement sur le site qui ont finalement contribué au recrutement du plus de participants. Cinq participants ont été interviewés suite à un premier contact in situ. Les participants rencontrés et interviewés m'ont aussi mise en contact avec d'autres personnes potentiellement intéressées à prendre part à la démarche. Dans tous les cas, les participants prenaient d'abord contact avec la personne afin d'obtenir l'accord de me transmettre les coordonnées puis je leur écrivais un message. Quatre participants ont été rejoints de cette façon.

Pour l'étude de cas au Boisé Jean-Milot, le recrutement s'est fait via le réseau de l'Éco quartier Louis Riel, par effet boule de neige et par rencontre in situ. Comme l'Éco quartier est responsable de la gestion de cet espace, dans un premier temps, le coordonnateur a sollicité certains usagers afin de sonder leur intérêt à participer à la recherche pour ensuite me les référer. Cette stratégie a permis de recruter quatre personnes. À leur tour, certains participants ont pris contact avec d'autres afin de mesurer leur intérêt à participer à la recherche. Trois participants supplémentaires ont été recrutés par cette méthode. Finalement, les deux derniers participants ont été recrutés sur le terrain du Boisé Jean-Milot.

Lorsque le contact a été établi avec les participants, il leur a été précisé qu'ils devaient signer un formulaire de consentement (Annexe 5) afin de procéder aux entrevues. Les participants avaient en tout temps la possibilité de se retirer de la recherche. Le jour de la rencontre, les modalités de l'entrevue ont été expliquées de nouveau aux participants.

2.3 Méthode d'analyse de données : analyse thématique

Comme nous cherchons à analyser un petit nombre d'informations complexes et détaillées et d'en dégager le sens (Van Campenhoudt et Quivy, 2011), c'est-à-dire de rendre le matériel recueilli compréhensible et d'en comprendre la dynamique (Negura, 2006) l'analyse de contenu thématique nous a semblé la méthode la plus appropriée.

Les entretiens enregistrés ont été écoutés et retranscrits entièrement sous forme de verbatim, sans tri. Le matériel recueilli a alors servi de corpus de base pour l'analyse des données. La méthode d'analyse de données choisie est une analyse qualitative et thématique des entretiens afin de soulever la diversité et trouver les liens entre les différents éléments à travers les témoignages.

Pour l'analyse, la chercheuse a procédé d'abord à la lecture des transcriptions afin de faire une synthèse des propos en dégagant des thèmes à partir du corpus. La thématisation constitue l'opération centrale de la méthode d'analyse choisie (Paillé et Mucchielli, 2003). Elle consiste en la « (...) transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatif du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de la recherche (la problématique) » (Paillé et Mucchielli, 2003, p.124). L'idée est d'arriver à dégager l'essentiel de l'ensemble du corpus. Le terme thème renvoie à la définition donnée par Paillé et Mucchielli (2003, p. 125) « (...) un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant tout en fournissant des indications sur la teneur des propos ». L'analyse thématique comprend aussi la dimension de l'examen discursif qui consiste à « faire parler les thèmes » et les mettre en lien avec des extraits de témoignages (Paillé et Mucchielli, 2003).

Les passages d'entretiens codés ont été surlignés et les thèmes attribués ont été notés directement en marge. De plus, au fur et à mesure de leur création, les thèmes et les passages d'entretiens associés ont été consignés dans un document à part afin de faire la construction de la grille de codes. Dans un premier temps, un échantillon de quatre

entretiens a été utilisé pour construire une grille thématique. Dans un second temps, cette grille thématique a été appliquée à l'ensemble du corpus, certains thèmes ont alors été modifiés ou regroupés. La grille sous forme d'arborescence a donc été construite progressivement et il n'a été terminé qu'à la fin de l'analyse, tel que proposé par Paillé et Mucchielli (2003).

Tout au long de cette étape d'analyse, le processus de codage et d'attribution des thèmes est aussi influencé par la problématique de départ, le guide d'entretien, la sensibilité théorique et expérientielle du chercheur et les référents interprétatifs, tel qu'anticipé par Paillé et Mucchielli (2003).

3- Résultats

Deux outils de thématisation ont été produits par l'analyse thématique pour l'ensemble du corpus. D'abord, les pratiques ont été regroupées selon des définitions fournies dans la sous-section de ce chapitre consacré aux pratiques et placées dans un tableau dont nous discuterons aussi dans cette section. Ensuite, les qualités du site, les sentiments suscités chez les usagers et la comparaison entre les parcs et les friches sont des éléments qui ont été codés à partir d'une grille issue du processus de thématisation du corpus.

Les résultats seront présentés en plusieurs sections. D'abord le profil des participants ayant fait les entretiens sera exposé, suivra ensuite les sections sur : les pratiques dans la friche, les qualités du site, les sentiments suscités chez les usagers lorsqu'ils fréquentent la friche, les opportunités de pratique en lien avec les qualités du site et les sentiments et finalement le chapitre se terminera avec une section sur la comparaison entre les espaces verts et les friches.

3.1 Profil des participants

3.1.1 Le recrutement

Le recrutement des participants s'est relativement bien déroulé et il n'a été affecté par aucun obstacle majeur. Les premières démarches de recrutement ont commencé le 7 septembre au Boisé Jean-Milot et au Champ des possibles. Malgré le peu de réponses obtenues via les messages transmis par le réseau social Facebook, le bouche-à-oreille a permis d'obtenir assez rapidement le nombre de participants voulu. La première entrevue au Champ des possibles s'est faite le 11 septembre 2014 et le 17 septembre 2014 au Boisé Jean-Milot. En un mois, les participants avaient tous été trouvés, nous avons pris contact avec eux et des rendez-vous étaient pris. Les entrevues se sont terminées le 17 novembre

2014 pour un seul usager. Toutes les autres entrevues avaient déjà été terminées le 22 octobre.

Tableau 3 : Profil des participants au Boisé Jean-Milot

Participants	Sexe	Tranche d'âge	Occupation	Riverains
P1	Homme	20-30	Horticulteur	
P2 a	Homme	60-70	Retraité	
P2 b	Femme	60-70	Retraitée	
P3	Femme	60-70	Retraitée	
P4	Homme	50-60	Retraité	
P5 a	Homme	60-70	Retraité	
P5b	Femme	60-70	Retraitée	
P6	Femme	50-60	Comptable	
P7	Femme	60-70	Retraitée	Oui
P8	Femme	30-40	Éducatrice	Oui
P9	Homme	50-60	Gestionnaire	

Tableau 4 : Profil des participants au Champ des possibles

Participants	Sexe	Tranche d'âge	Occupation
PA	Homme	60-70	Auteur - photographe
PB	Homme	20-30	Architecte paysagiste
PC	Femme	30-40	Designer entrepreneur
PD	Femme	30-40	Chargée de projets communication
PE	Homme	40-50	Propriétaire d'un café
PF	Femme	30-40	Artiste visuelle et horticultrice
PG	Femme	30-40	Réalisatrice

PH	Homme	30-40	Artiste photographe
PI	Homme	40-50	Ébéniste
PJ	Femme	20-30	Chargée de cours
PK	Femme	20-30	Étudiante
PL	Homme	30-40	Artiste photographe

3.1.2 Comparaison des profils des participants

D'une friche à l'autre, les profils des participants sont assez différents en termes générationnels. On remarque une majorité de retraités au Boisé Jean-Milot tandis qu'au Champ des possibles la majorité des répondants se situe entre 30 et 40 ans et exerce une profession reliée au domaine artistique. Il est important de souligner que cette différenciation est un reflet des quartiers d'insertion des deux friches comme nous l'avons mentionné dans la section précédente : le Boisé Jean-Milot est situé en dehors des quartiers centraux, dans un secteur majoritairement résidentiel où la moyenne d'âge de la population est plus élevée; le Champ des possibles est en plein quartier du Mile-End où entreprises reliées aux nouvelles technologies, ateliers d'artistes et étudiants se côtoient et où l'âge d'une grande proportion de la population se situe entre 30 et 40 ans.

Certains participants (P2a et P2b ; P5a et P5b) forment des couples et ont été interviewés ensemble, ce qui explique leur nomenclature. L'échantillon est assez équilibré en termes de genres : pour le Boisé Jean-Milot, on compte cinq hommes et six femmes; au Champ des possibles, six personnes de chaque sexe ont participé à l'entrevue.

3.2 Les pratiques dans les friches

Sur la base des témoignages des participants, 21 activités effectuées ou observées² par les participants ont été relevées. Afin de faciliter leur présentation, ces activités sont regroupées en neuf types différents sur la base de leur caractère et de leur finalité. En effet, les types de pratiques regroupent des activités à caractère semblable. Par exemple, la peinture et les installations artistiques ont toutes deux comme finalité la production artistique. Les définitions ci-après expliquent chaque pratique en détail afin de comprendre leurs particularités.

Les types proposés pour regrouper les activités à caractère semblables sont différents de ceux recensés dans la littérature. Par exemple, la typologie proposée par Golicnic et Thompson (2010) était beaucoup trop détaillée pour être appliquée dans le cas de notre étude. Les types proposés permettent de regrouper les données et de simplifier leur interprétation.

Les activités ont été classées selon les neuf types d'activités suivants : activités à caractère artistique, activités de contact avec le milieu (nature et paysage), activités de déplacement pour traverser la friche, activités de promenade dans la friche, activités éducatives, activités d'horticulture, activités sociales et activités de refuge.

Activités à caractère artistique

Installations artistiques (Champ des possibles)

On peut apprécier, de façon sporadique, des projets d'art qui prennent place sur la friche. Les installations artistiques sont éphémères. Parfois, ce n'est pas l'objet en soi qui forme le projet artistique, mais plutôt les interactions que les usagers ont avec celui-ci. « Il y a des artistes qui avaient mis une table en bois avec des chaînes et ils observaient juste ce qui pouvait se passer d'un point de vue rencontres probables ou improbables parce que tout à

² En effet, les résultats tiennent compte des observations des participants, relevées en entrevue. Ainsi, lorsqu'il est question d'observation, c'est bien de celle faite par les participants dont il est question et non pas d'une méthode d'observation non participante qui aurait pu être utilisée par la chercheuse.

coup une table était posée dans un espace qui n'était pas un espace dédié à la sédentarisation ». (PE)³

Jouer de la musique (Champ des possibles)

Que ce soit pour répéter un numéro de musique de manière plus formelle, pour échanger quelques notes au soleil ou pour composer, l'activité de jouer de la musique est présente dans la friche. "I play music in here if the weather is nice. It's a good place to practice and meet". (PI)

Peinture (Boisé Jean-Milot)

Certains usagers viennent s'installer dans la friche pour y peindre le paysage qui s'offre à eux. « Je viens faire de la peinture et chercher une inspiration pour peindre ». (P2a)

Prise de photos et enregistrement audiovisuel (sons et vidéos) (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

La friche est utilisée comme site de tournage par des équipes de réalisation de séries télévision, comme décor, arrière-plans, pour des prises de photos professionnelles et amateurs. « Les gens l'utilisent comme on vient de le voir tout à l'heure avec le groupe de musique qui se fait un *shooting* photo comme s'ils étaient en camping ». (PB) De plus, un participant nous a fait part de son activité de se promener dans la friche avec une enregistreuse pour y enregistrer les bruits et sons ambiants. De manière plus commune, la friche est aussi prise en photo par des usagers qui la fréquentent, afin de matérialiser une ambiance, un paysage.

Activités de contact avec le milieu (nature et paysage)

Cueillette (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Bouquets de fleurs, feuilles de vignes, colimaçons, champignons, que ce soit pour mettre dans son assiette ou pour décorer, la pratique de la cueillette est présente sur la friche.

³ Afin de faciliter la fluidité de la lecture et de bien marquer la distinction entre les éléments, dans une section où il y a plusieurs paragraphes distincts, les citations intégrées dans le texte dans la section « Les pratiques dans les friches » sont placées dans le corps du texte même si elles font plus de trois lignes.

« Les Italiennes viennent chercher des genres de colimaçons, et ils ramassent des feuilles de vigne aussi. Elles les roulent, elles mettent de la viande là-dedans et elles font cuire ça ». (P2) « Tout l'été, tu as des floraisons, je venais à tous les stades de floraison, depuis le début et je me faisais des gros gros bouquets. Dans le condo, ça me faisait des super beaux bouquets de fleurs naturelles ». (PB)

Observation (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

La pratique d'observation est plus active que la contemplation, elle prend en compte, par exemple, la documentation de la flore spontanée ou d'insectes. Elle implique un examen attentif et plus détaillé de l'espace. On retrouve les observations de végétation, d'arbres, d'oiseaux et d'insectes. « Le contact avec la nature c'est de l'observation, c'est un processus actif en fait l'observation et puis à cause de la vie qu'il y a ici, il y a beaucoup plus de nature, il y a plus de choses à observer, c'est riche. Il y a plusieurs centaines d'espèces ici ». (PA)

Contemplation (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Nous distinguons la contemplation de l'observation par sa passivité. Nous avons dégagé cette activité à partir des extraits où les usagers ont clairement évoqué venir dans la friche pour contempler la nature ou encore profiter des différents points de vue ou regarder le paysage. La contemplation fait référence à un état plus rêveur, méditatif englobant le paysage complet dans lequel le sujet se situe. Lors de la contemplation, contrairement à l'observation, on n'est pas à la recherche de quelque chose. La pratique de la contemplation se démarque de celle de s'asseoir, relaxer, méditer et lire en ce qu'elle fait référence à un lien direct avec le regard, la nature, le paysage. « Le fait d'avoir du recul par rapport au paysage, on a rarement ça dans une ville donc ça offre différents points de vue puis différentes expériences aussi, en termes d'odeur, en termes de température puis de texture, visuelle. C'est un peu le type d'activité de laisser-aller, la contemplation, moi je suis beaucoup dans la contemplation ». (PK)

S'asseoir, méditer, relaxer, lire (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Si les usagers mentionnent qu'ils viennent s'asseoir ou méditer dans le site, il n'est pas dit qu'ils viennent aussi contempler ce qui les entoure. On fait ainsi une distinction entre cette

pratique et la contemplation. La méditation implique un processus où l'utilisateur est tourné vers lui-même (même chose pour la relaxation), il n'est donc pas implicite qu'il contemple en même temps, d'où la distinction. « Il y avait des gens qui avaient une chaise ou deux et ils lisaient un livre ». PE « Il y a des gens qui viennent pour se relaxer, ça arrive souvent, tu vois quelqu'un assis qui se repose ». (PC)

Activités de déplacement pour traverser la friche

Jogging (Boisé Jean-Milot)

Les usagers remarquent que des gens viennent faire de la course à pied dans la friche. « Je vois souvent, le matin, trois femmes qui courent ensemble ». (P8)

Prise de raccourci (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

La friche est employée comme un raccourci par certains usagers qui ne font que la traverser afin de se rendre d'un point A à un point B. Au Champ des possibles, le site constitue un lieu de transit entre le métro Rosemont et les ateliers et bureaux du quartier du Mile-End. Au Boisé Jean-Milot, la friche est empruntée pour se rendre du quartier résidentiel au centre commercial du boulevard Langelier. « Il y a beaucoup de monde qui traverse le boisé pour aller travailler, d'un côté et de l'autre ». (P4) Parfois, c'est le vélo qui est utilisé pour traverser la friche. « On a vu des gens traverser la friche en vélo, mais moins qu'à la marche » (P2b)

Activités de promenades dans la friche

Promenades (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Les promenades englobent les activités où les usagers viennent marcher dans la friche de façon non structurée, spontanément. Cela exclut donc les moments où les usagers utilisent la friche comme un raccourci. "Just walking around, watching the rhythm" (PJ) « Un samedi après midi, avec des amis, on va aller se promener et regarder un peu. » (PK)

La friche peut être pratiquée à différentes périodes de l'année, et cela implique parfois de le faire autrement qu'à pied. « L'hiver c'est autre chose parce qu'on est venu faire de la raquette. » (P5b)

Promenade de chiens (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

On différencie celle-ci de la simple promenade puisqu'elle implique l'animal domestique et cela contribue à modifier les attributs de cette activité. Le motif pour venir se promener n'est pas le même puisqu'il est d'abord conditionné par la sortie de l'animal. De plus, le choix du lieu peut être influencé par la présence du chien, on peut choisir la friche puisqu'on sait qu'on peut y laisser courir le chien ou encore négliger de ramasser ses excréments, deux motivations qui sont absentes dans la pratique de la promenade. « Il y a beaucoup de monde qui promène leurs chiens, eux ils restent sur les chemins et les chiens sont super contents, eux autres ils peuvent se promener dans les herbes. » (PD)

Activités éducatives

Sensibilisation et éducation (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

La sensibilisation et l'éducation englobent toutes les formes d'activités éducatives organisées par l'Éco quartier Louis Riel au Boisé Jean-Milot, par les Amis du Champ des possibles ou par d'autres organismes communautaires, mais aussi les activités où les parents fréquentent la friche pour montrer certains aspects à leurs enfants, les usages de protection de la biodiversité, les camps de jour et les enfants de la garderie qui vont s'y promener avec leur éducatrice. Il s'agit donc en résumé des pratiques qui font en sorte que l'espace devienne un lieu éducatif. « Puis on a eu aussi des guides, parmi les différentes saisons, qui nous ont informés sur les plantes médicinales, c'était intéressant, on suivait le parcours avec eux autres et avec les gens qui venaient en groupe. On apprenait toute sorte de choses, c'était vraiment intéressant c'est éducatif en plus ». (P2b) « Ça stimule les enfants. Des fois quand on revient, on joue avec une boîte que j'ai avec des bibittes et des loupes, on peut regarder des choses. Les enfants peuvent jouer comme on a fait dehors. Ils peuvent vraiment faire des liens entre des trucs qu'on voit ensemble dans le parc et des choses qu'ils connaissent ». (P8)

Activités d'horticulture

Agriculture urbaine (Champ des possibles)

Le site est utilisé par certains d'une manière qui s'apparente à celle du jardin communautaire. Utilisant des bacs disparates comme bacs de jardinage, on y fait pousser légumes et fleurs pour un usage comestible. On a aussi pu voir trois ruches au Champ des possibles ce qui indique que quelqu'un y fait de l'apiculture que nous classerons aussi dans cette catégorie. « Il y a même des essais d'agriculture urbaine à gauche et à droite ». (PA)

Plantations (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Il arrive que les usagers viennent planter des arbres, arbustes ou vivaces sur le territoire afin de l'embellir. Parfois, c'est en raison de l'appel d'un organisme communautaire du quartier, parfois il ne s'agit que de l'initiative personnelle d'un individu. « Moi je suis venue planter des arbres et des fleurs ». (P2b)

Activités sociales

Corvées de nettoyage (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Organisées par des organismes communautaires du quartier ou non, des corvées sont planifiées afin de nettoyer le terrain des déchets qui s'y accumulent, de par le vent ou la négligence. « Je participe aux corvées de nettoyage ». (P2a)

Jouer aux échecs (Champ des possibles)

Comme il n'y a pas d'autres jeux de société qui ont été nommés par les participants, cette catégorie ne regroupe que les jeux d'échecs. « Le soir avec Nick on va jouer aux échecs ». (PH)

Faire la fête (Champ des possibles)

Cette activité fait référence à la consommation de boissons alcoolisées le soir, sans repas et dans l'intention de festoyer, ce qui la différencie du pique-nique. « Tu vois qu'il y a des gens qui laissent parfois des bouteilles de bière, qui viennent faire le party. Quand on est venu le soir aussi il y avait du monde qui prenait une bière, tout ça ». (PG)

Feux de camp (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

Cette activité se différencie de faire la fête puisque les usagers préparent un feu et s'assoit autour pour discuter et boire et/ou faire griller de la nourriture. De plus, les feux de camp se font aussi le matin. Lors des activités de party et de pique-nique, il n'y a pas de feux de camp. « Et on a commencé à venir faire des feux ici. Des feux le matin, entre huit et dix heures, et des feux le soir, entre cinq et dix heures ». (PC)

Pique-nique (Champ des possibles)

Que ce soit sur l'heure du lunch, lorsque des travailleurs vont s'installer pour manger leur diner, pour aller prendre une collation ou lors d'un samedi midi ensoleillé, l'activité pique-nique est relevé dans la friche. Le pique-nique nécessite qu'il y ait un repas. "I come to this place for a picnic or a date or something, a cheap date". (PI)

Activités de refuge

Itinérance (Boisé Jean-Milot et Champ des possibles)

La friche est le lieu de refuge de quelques itinérants habitués. Ceux-ci y transportent leurs biens personnels et y passent la nuit ou la journée. « Puis les gens qui utilisent ça parce qu'ils n'ont pas de maison. L'été, tout le temps, pas l'hiver, j'ai jamais vu personne dormir ici l'hiver ». (PC)

Les activités recensées dans les friches sont complexes et il existe de multiples façons de les catégoriser. Afin de mieux les comprendre, il est utile de les organiser. D'autres catégories que celles proposées auraient pu être utilisées. Ainsi, parmi les catégorisations possibles, six différentes seront utilisées : l'effectivité (la pratique est-elle effective ou projetée), le type (active ou passive), la désirabilité (la pratique est-elle souhaitée ou non), la temporalité (moment de la journée et saison), le lien avec le site (l'activité est elle faite indépendamment ou dépendamment du site) et l'accompagnement (activités accompagnées ou non). Ces catégories ne sont pas exclusives : par exemple, une même pratique peut se faire accompagnée ou seule, dépendamment, soit de l'individu ou encore du moment, une même pratique peut donc faire partie de plusieurs catégories. Un

même usager peut aussi faire la même pratique de manière différente, les catégories ne sont donc pas exclusives à l'individu non plus. La colonne répondants indique le nombre d'usagers interrogés qui ont observé ou réalisé une pratique. Les tableaux des pratiques sont disponibles à l'annexe 6.

Tout d'abord, les pratiques effectives sont celles qui sont observées et réalisées par les usagers. Ainsi, la friche est utilisée pour des promenades de chiens, des marches, des pique-niques, du jogging, de la méditation, des partys, des jeux d'échecs, des pratiques de musique, etc. Elles sont différenciées des pratiques projetées qui sont des activités que les usagers souhaiteraient faire, que le lieu leur inspire, mais qui ne se matérialisent pas, pour eux. Les pratiques projetées pour des usagers peuvent être des pratiques effectives pour d'autres, les catégories n'étant pas exclusives, comme mentionné ci-haut.

Les pratiques effectives sont de loin les plus nombreuses. En fait, on observe qu'une seule pratique projetée (méditer), pour deux individus interrogés. « Je me verrais très bien venir faire de la méditation ici ». (P3) Dans les entrevues, il y a une tendance marquée chez les usagers à penser plus en termes de ce qu'on vient faire dans la friche que de ce qu'on pourrait y faire puisque les questions d'entrevues orientent leurs propos en ce sens en demandant quelles sont les pratiques que les usagers font dans la friche et non pas ce qu'ils souhaitent y faire. On demande tout de même si la friche répond aux besoins des usagers et s'il y manque quelque chose pour réaliser leurs pratiques ce qui aurait pu laisser une ouverture afin d'aborder les pratiques projetées. On retrouve cependant le constat chez les usagers qu'il n'y a pas de limite à ce qu'on peut penser faire ou faire dans une friche, que tous les usages sont permis sans nécessairement détailler ceux-ci. Ce qui est intéressant vu les extraits d'entrevues qui indiquent qu'on pourrait tout y faire, qu'on ne voit pas de limite dans les pratiques effectuées. « On sait pas, on sait pas les limites de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas ici ». (PC)

En termes de désirabilité, certaines pratiques ne sont pas souhaitées par les usagers. Les usagers n'ont pas nécessairement mentionné qu'une activité était désirable sur un site

ou l'autre, mais si rien n'indique le contraire, celle-ci est considérée comme étant souhaitable.

Les pratiques non souhaitées ne sont pas perçues comme des enjeux pour tous les usagers : la plupart ne mentionnent pas ce qu'ils considèrent comme étant une pratique non souhaitée dans le site. En fait, pour toutes les entrevues faites au Champ des possibles, on ne recense pas de mention de pratiques non souhaitées. On perçoit le Boisé Jean-Milot comme un espace de conservation avant tout et donc les feux de camp ne sont pas vus comme des activités positives dans ce milieu. On met l'accent sur les feux de broussailles, les dommages permanents aux végétaux qui sont survenus suite à un feu, ce qui rend cette pratique inacceptable aux yeux de certains participants. De plus, au Boisé Jean-Milot, les feux sont liés négativement à l'itinérance et au vagabondage, des pratiques qui sont aussi non souhaitées sur le site. Bien que le ramassage de plantes à usage médicinal ou culinaire (feuilles de vigne) soit généralement accepté, la cueillette d'espèces florifères est à proscrire selon les usagers du Boisé Jean-Milot. La cueillette de fleurs sauvages à des fins esthétiques, bouquets ou autres est donc perçue comme un usage non souhaité, toujours dans l'idée que le Boisé Jean-Milot est considéré par plusieurs comme un espace de conservation donc qu'il est important de protéger les espèces qui y poussent. Les usagers abordés indiquent même être en faveur d'une réglementation clairement affichée aux entrées concernant la cueillette de fleurs et les feux. De plus, l'itinérance, la présence de gens qui habitent dans la friche, est aussi perçue négativement au Boisé Jean-Milot tandis qu'elle est largement acceptée au Champ des possibles. On peut ainsi souligner qu'il existe une forme d'autorégulation, une sorte de confiance en autrui, au Champ des possibles où les usagers ne discutent pas de pratiques qu'ils ne voudraient pas côtoyer dans cet espace.

Parmi les types de pratiques identifiés, on retrouve des pratiques actives et des passives. Une pratique active étant définie comme une action physique : promener son chien, marcher; une pratique passive étant définie comme impliquant plus un état d'esprit, un état psychologique associé avec l'utilisateur qui l'exécute : méditation, contemplation. En plus de recenser un nombre plus élevé de pratiques actives (15) que de passives (9), celles-ci sont effectuées ou observées par un nombre plus élevé de répondants. Les pratiques

passives sont toutes des pratiques qui se font en lien avec le site, ce qui nous amène à penser que les qualités qu'on retrouve dans la friche sont particulièrement importantes pour la pratique d'activités passives.

Dans un deuxième temps, il existe dans les friches des pratiques qui sont rattachées au site, où on a besoin du site tel qu'il est pour les exécuter, et d'autres qui se font indépendamment du site. Ce sont les descriptions des pratiques faites par les usagers interviewés qui nous permettent de juger de cet aspect. Il est important cependant de noter qu'une même pratique pourrait être indépendante du site ou non selon les usagers. Par exemple, le jogging, dans le cadre de cette étude, est considéré comme une activité qui peut se faire sans un lien des usagers avec le site puisqu'aucun usager interrogé ne pratique cette activité, il s'agit d'une activité observée par les participants, il n'est donc pas possible de juger que celui qui la pratique choisit de le faire dans la friche pour des raisons de qualité de l'espace. La contemplation quant à elle doit se faire dans le cadre de l'espace, elle est en lien direct avec le site dans lequel elle se pratique.

Sur les vingt et une pratiques recensées, on remarque que dix-huit, soit la majorité, sont rattachées au site soit : l'ensemble des activités à caractère artistique, des activités de contact avec le milieu, des activités sociales, éducatives et d'horticulture. Deux pratiques : le jogging et la prise de raccourci ne sont pas des pratiques qui se font en lien avec le site. Les promenades de chiens peuvent être faites en lien ou non avec le site, dépendamment du promeneur. Ainsi, la majorité des usagers qui fréquentent la friche font des activités qui nécessitent d'être faite en ce lieu et qui ne pourraient être faites dans un autre cadre extérieur que celui de la friche.

Comme il y a deux études de cas se situant sur des sites différents, toutes les pratiques ne sont pas observées et réalisées aux deux endroits, les tableaux des pratiques prennent donc en compte cette donnée. La majorité (13) des pratiques discutées est présente dans les deux sites d'étude. Seulement deux pratiques ne sont relevées qu'au Boisé Jean-Milot : le jogging et la peinture (on peut aussi mentionner la raquette l'hiver, une sous pratique de la promenade) comparativement à six au Champ des possibles : pique-niquer,

faire la fête, jouer aux échecs, jouer de la musique, faire des installations artistiques et faire de l'agriculture urbaine.

La temporalité est un autre élément qui sert à distinguer les pratiques. Ce sont les individus, les usagers qui déterminent la temporalité de leurs activités. On indique à quelle(s) saison(s) on retrouve les activités. On différencie des pratiques hebdomadaires, quotidiennes, deux fois par jour, quelques fois par semaine et ponctuelles. Une activité ponctuelle n'a pas de temporalité régulière, on ne peut pas déterminer de suite logique dans sa récurrence. Le moment de la journée où les pratiques sont effectuées fait aussi partie de la temporalité: matin, jour, soir et nuit. Par exemple, les usagers affirment que ceux qui prennent le raccourci par la friche l'utilisent matin et soir et les activités à caractère sportif se font surtout le matin et durant le jour. Certaines pratiques peuvent être de plus d'une temporalité, par exemple, certains usagers racontent qu'ils vont pique-niquer au Champ de manière ponctuelle, quand ils sont dans le secteur et tandis que d'autres disent y aller de manière quotidienne, puisque leur travail se situe juste à côté et que ça leur fait un endroit à proximité pour prendre un brin d'air frais.

La majorité des activités (15) sont ponctuelles. L'ensemble des activités artistiques et de contact avec le milieu est de cette nature. Sept activités sont répertoriées comme étant quotidiennes.

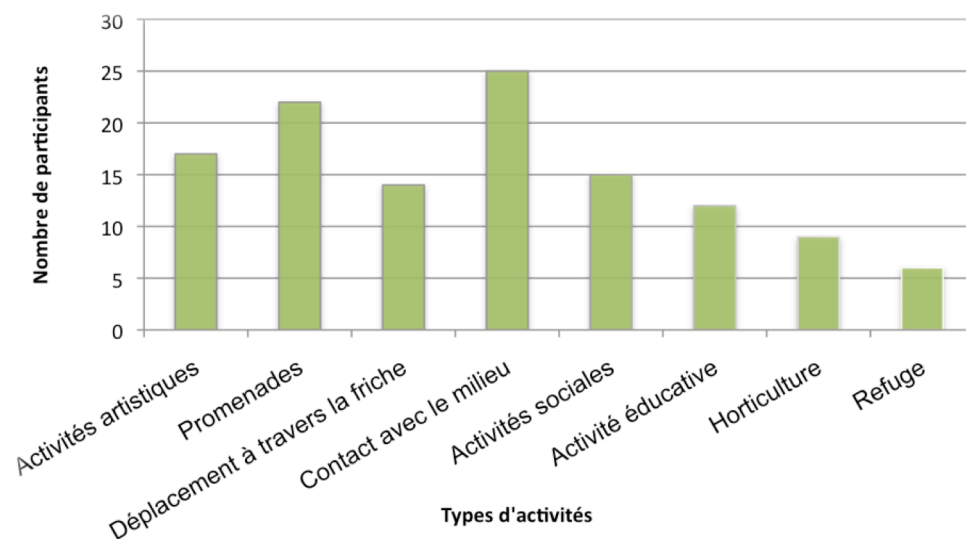
Le sommaire des moments choisis pour fréquenter l'espace indique que celui-ci accueille moins d'usagers la nuit. En effet, c'est surtout les itinérants qui y dorment qui la fréquentent durant ces heures selon les participants. Il y a quelques usagers qui ont parlé de feux de camp qui finissent très tard ou de quelques fêtes pouvant s'étirer tard dans la nuit. Parfois, les usagers ont mentionné que, très tôt le matin, ils avaient vu des gens la traverser en rentrant après la fermeture des bars, mais il s'agit là de cas à part ne représentant pas la norme des moments de fréquentation. Ainsi, de manière générale les activités recensées se déroulent le matin, durant le jour ou le soir, à nombre presque égal.

En ce qui a trait à la saison, les pratiques se déroulent surtout au printemps, à l'été et à l'automne. L'hiver, le Boisé Jean-Milot est très peu utilisé sauf pour les randonnées en raquette qu'y font certains usagers. Au Champ des possibles, les participants indiquent qu'il y a toujours l'utilisation fonctionnelle des raccourcis et des promenades de chiens, parfois trahies par les traces de pas qu'ils observent. Toutefois la majorité des activités sont interrompues durant cette saison. Les usagers ont aussi indiqué qu'il y avait parfois des installations artistiques l'hiver, comme la Forêt des possibles, établie par l'organisme communautaire Rue Publique qui, après les fêtes, récupère les sapins jetés à la rue pour les installer au Champ des possibles et créer une forêt éphémère. On mentionne d'ailleurs aussi ce projet dans le mémoire de Kendra Besanger : "The stand of coniferous trees lining one of the main pathways in le Champ emulated a strange displaced coniferous forest in the middle of a strange, displaced meadow" (Besanger, 2013, p.69).

En termes d'accompagnement, les usagers font des activités en solitaire, accompagnés par une personne ou par un petit (environ 4-5 personnes) ou un grand groupe (environ une dizaine de personnes). Pour chaque activité, ce détail est pris en compte dans le tableau. Sur un total de 38 réponses (un usager peut faire plus d'une pratique et pas nécessairement de la même façon qu'un autre), treize usagers ont mentionné faire des pratiques seuls dans la friche, dix ont signalé qu'ils faisaient des activités avec une autre personne (par deux), neuf par petit groupe et dix par groupe. Les pratiques comme la contemplation, la méditation sont généralement faites en solitaire. Les promenades, jeux d'échecs, observation d'oiseaux sont des activités qui se font généralement en compagnie d'une autre personne. Les pique-niques, l'agriculture urbaine se font par petits groupes. La sensibilisation et l'éducation, les plantations, les corvées de nettoyage, les partys se font surtout par plus grand groupe. Ce sont donc les activités en solitaire qui sont le plus présentes dans la friche.

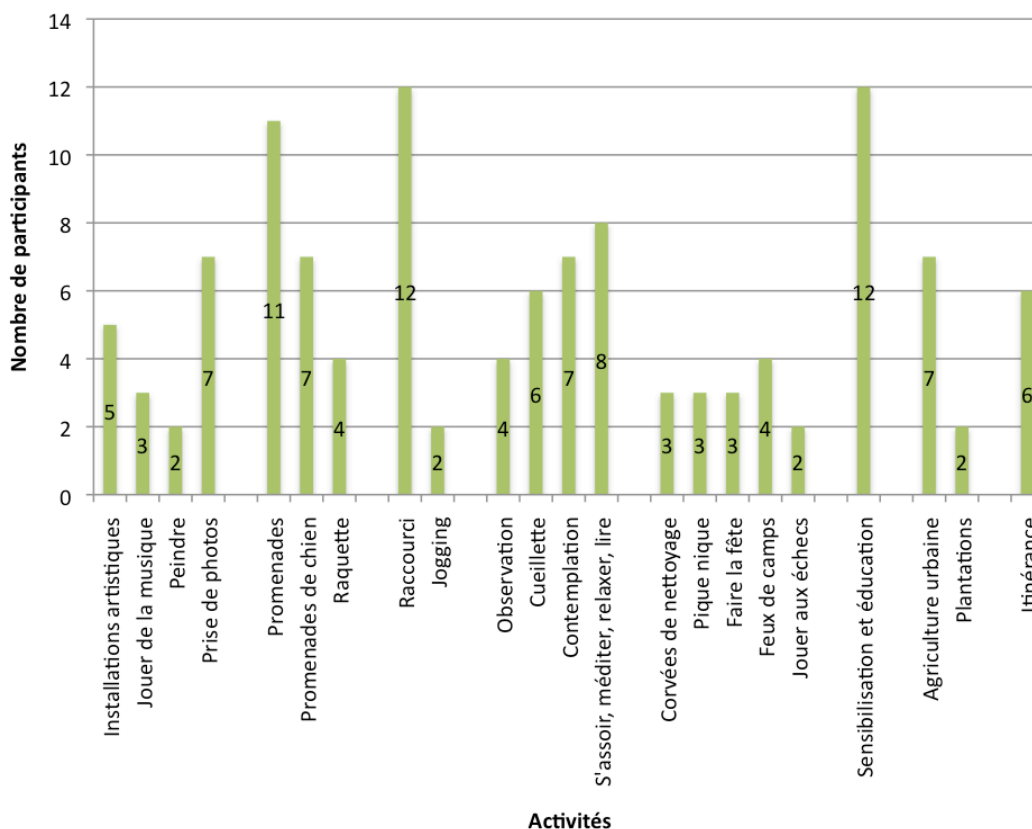
Selon l'ensemble des répondants, les types de pratiques les plus populaires sont les activités de contact avec le milieu et les promenades, comme l'illustre l'histogramme de la figure 6.

Figure 6 : Les types de pratiques les plus évoqués



Les activités réalisées par le plus de répondants sont l'utilisation des friches comme raccourci et comme lieu éducatif (sensibilisation et éducation) comme le représente la figure 7. Les pratiques largement répandues sont les promenades, les promenades de chiens, s'asseoir, méditer, relaxer, contempler, prendre des photos ou des vidéos et faire de l'agriculture urbaine. L'histogramme ci-dessous présente les pratiques les plus populaires selon le nombre de répondants. Celles-ci sont présentées par types et on peut y constater la différence entre les pratiques plus réalisées et celles qui le sont moins.

Figure 7 : Les pratiques les plus évoquées



Les sections suivantes sont des résultats issus d'une analyse faite avec une grille disponible en annexe 7, elle est le résultat produit par l'analyse thématique. La grille a émergé des entretiens et a servi de grille d'analyse pour les résultats concernant des dimensions autres que celles des pratiques. Ainsi, elle été utilisée pour mettre en lumière une série de qualités du site, de sentiments vécus par les usagers et des éléments de comparaison entre les parcs et les friches.

3.3 Les qualités du site de friche

Les usagers ont énuméré nombre de qualités du site afin de décrire l'espace et tenter d'expliquer pourquoi ils y font des activités. On peut diviser les caractéristiques attribuées en deux grandes catégories. Premièrement, les friches sont des espaces où on retrouve une

forme de nature généralement perçue comme étant sauvage et spontanée et deuxièmement, les friches sont des espaces non programmés spatialement, dont les usages ne sont pas planifiés. La combinaison de ces deux principales qualités fait émerger une variété d'ambiances. Parmi celles-ci, la friche peut être perçue comme un lieu de découverte et d'exploration, où on peut être surpris. On y retrouve aussi l'ambiance de lieu d'imagination inspirant la créativité.

3.3.1 La présence de la nature

La nature influence l'utilisation des sites de friches et les pratiques sous différentes formes. Tout d'abord, certains usagers sont attirés par la simple présence de la nature. « J'aime venir profiter de la nature ». (P1) Ils ont identifié qu'il y avait de la nature dans la friche et il s'agit pour eux d'un élément attractif et positif. Il s'agit aussi d'une nature d'un type particulier, qu'on ne retrouve pas à beaucoup d'endroits, « It's like the last vestige of nature inside the city » (P1) « Moi ce que je souhaite léguer en venant ici, c'est le goût de venir voir la nature, la nature sans artifices, telle quelle ». (P4) Plusieurs emploient l'expression : « nature telle quelle » pour la décrire.

Le caractère sauvage

Le terme sauvage est souvent utilisé pour qualifier le type de nature qu'on retrouve dans le site. Ce caractère sauvage et spontané de celui-ci est particulièrement apprécié des usagers.

Le fait qu'il y ait autant de végétation naturelle et sauvage ça fait qu'il est plus en vie. (PC)

Je pense que le côté sauvage ça fait du bien. Un espace qui n'est pas contrôlé justement, c'est le fun. (PC)

Ici c'est sauvage, c'est très beau de voir quelque chose comme ça, la nature sauvage. (P3)⁴

La structure de la végétation

Les manières variées dont la végétation se répartit sur le territoire (pré fleuri, boisé plus dense, boisé clairsemé, etc.) contribuent à offrir un large spectre en termes de paysage. On mentionne que c'est là un endroit où on laisse la végétation faire sa propre organisation du lieu, par la germination des graines transportées par les oiseaux et les animaux, ce qui contribue aussi à créer son aspect naturel de même que son caractère atypique.

La première chose qu'on remarque c'est que tout ce qui est, presque tout ce qui est ici, presque toutes les espèces qui sont ici, mais aussi l'organisation même du paysage est spontanée. (PA)

C'est organisé, parce que tous les arbres, les arbustes, les plantes, s'ils sont là c'est parce qu'ils sont bien là. (P1)

La diversité biologique

La diversité végétale (fleurs sauvages, graminées, arbres, arbustes) et animale contribue à mettre en valeur l'aspect de biodiversité du lieu aux yeux des usagers. Ceux-ci le voient comme un milieu de vie pour les petits animaux, pour les insectes, pour la flore spontanée.

La grosse différence c'est vraiment toutes les plantes, les arbustes, les plantes sauvages, c'est ça qui fait la grosse différence parce qu'on voit pas ça dans un parc aménagé. Il n'y a pas ça, comme la verge d'or, la grande bardane qui est là. Ça, c'est du panais sauvage, tu vois pas ça ailleurs. C'est pas là! Alors ça c'est un plus! (P4)

Le caractère dynamique et évolutif du paysage

On peut facilement, selon des participants interviewés, observer le changement des saisons et l'évolution du territoire, de la végétation, dans les friches étudiées. On parle

⁴ Pour cette section, les règles de citation normales s'appliquent. Lorsque la citation fait plus de trois lignes, elle est mise en retrait et à interligne simple. Ici, les citations ne provenant pas du même participant, mais qui, mise à la suite l'une de l'autre font trois lignes ou plus, seront aussi mises en retrait et à interligne simple.

d'évolution s'étalant sur plusieurs années, mais aussi de petits changements dans le paysage, à chaque visite. L'espace est dynamique et riche. Certaines zones changent complètement d'aspect, variant les points de vue offerts. La différence la plus discutée est la variation dans les couleurs ou dans les floraisons, selon les saisons et selon la lumière, le temps de la journée, la température extérieure. L'idée de trouver à chaque visite quelque chose de différent, dans le paysage, est très présente. Parfois, les gens vont jusqu'à se questionner sur ce que l'évolution des végétaux va amener comme changements dans la configuration du lieu. C'est en fait un élément fort d'attrait, de ne jamais savoir quelle ambiance on va trouver en lien avec la pousse de la végétation spontanée.

J'aime ça passer ici, c'est ça que j'aime, les arbres, regarde la couleur à l'automne. Et l'été, c'est autre chose, c'est plus fourni, l'hiver c'est encore autre chose. À chaque saison c'est quelque chose de nouveau, c'est ça, la nature. (P5b)

Le soir j'ai des couchers de soleil superbes ici. Puis tu devrais voir les tempêtes de neige. Je te jure, toutes les saisons sont belles, c'est incroyable comment c'est beau. Tu t'assois là, tu lis un livre, tu regardes. Tu mets même un peu de musique et puis tu es parti. Tu vois, même les couleurs sont différentes, tu vois beaucoup d'herbes hautes et puis à un certain moment donné il n'y a plus rien et puis ça repart. (P7)

3.3.2 Un espace non programmé

Les friches sont des espaces résiduels dans la ville, leur emplacement à l'intérieur de celle-ci n'est pas intentionnel. En effet, les planificateurs urbains ne planifient pas délibérément de friche au sein de la ville. Cela contribue à un certain niveau d'ambiguïté par rapport au statut de l'espace dans son contexte urbain, les usagers ne savent pas trop les qualifier. Pour les uns, les friches sont comparables aux parcs et peuvent même être nommées comme tels, pour d'autres elles ne peuvent absolument pas être considérées comme des parcs et doivent appartenir à une catégorie à part. Aussi, en général, on ne sait pas quel est le statut du terrain : appartient-il à la Ville ? À une compagnie privée ? Est-ce qu'il y a une réglementation à respecter sur le site ? Chacun a sa propre anecdote personnelle à propos du territoire, sur son historique, sur les raisons qui sous-tendent son état actuel, ce qui alimente les discussions et contribue à créer une sorte de statut propre,

mais empreint de mystère à l'endroit. L'ambiguïté fait en sorte que les limites d'utilisation ne sont pas claires et c'est précisément ce que certains usagers recherchent dans leurs pratiques.

On dirait que c'est comme un lieu qui nous appartient, mais il nous appartient pas vraiment. (PC)

Ici, faut le savoir, faut être comme initié, il faut dire regarde je vais te montrer où il se cache ce parc-là. (P3)

C'est dans une catégorie à part, c'est pas un parc, c'est pas un parc nature. (P3)

Le fait d'être non planifié au sein du contexte urbain a pour effet d'en faire un lieu où la surveillance policière est moins présente. Le Champ des possibles est voisin de peu de résidences et sa localisation le place à l'abri des regards, le Boisé Jean-Milot est un espace très fermé qui ne jouxte pas beaucoup de résidences non plus. Les usagers font donc état, dans les deux endroits, d'une grande liberté d'activité en rapport avec la non-surveillance des lieux. De plus, les participants précisent qu'ils n'ont jamais eu de problèmes en lien avec leur utilisation de l'espace, ce qui influence l'idée qu'il n'y a pas de limite dans ce qui peut être effectué comme activité dans le site.

Le fait que l'espace soit non surveillé pourrait accentuer le sentiment d'insécurité chez les usagers. D'ailleurs, la littérature sur les friches comporte un volet sur les perceptions d'insécurité à l'intérieur de ces territoires non déterminés (Jorgensen et Tylecote, 2007). Au Boisé Jean-Milot, la forte majorité des personnes interviewées ont en effet mentionné qu'elles ne viendraient pas dans la friche lorsqu'il fait noir. Elles ont aussi toutes spécifié qu'elles n'avaient jamais eu de craintes lors des visites. « Le jour il n'y a pas de problème. J'ai jamais eu de problème. C'est peut-être une crainte non fondée de ne pas vouloir venir quand il fait noir. C'est comme ça ». (P2b) Trois femmes sur six au Boisé Jean-Milot ont aussi mentionné qu'elles ne viendraient pas seules dans la friche puisqu'il s'agissait d'un milieu isolé. Au Champ des possibles, malgré une appréhension généralisée au début de la fréquentation de l'espace, les usagers ont mentionné pour la plupart que, rapidement, ils ne ressentaient pas du tout d'insécurité à fréquenter le lieu.

Au début, tu as cette espèce d'image de cet endroit-là qui peut être peut-être dangereux ou non sécuritaire. Au début début, quand je suis arrivée et quand je suis venue les premières fois, j'avais peut-être peur de tomber sur quelque chose de dangereux, entre guillemets, mais à force de venir de plus en plus, j'ai vu qu'il y avait rien, il y a rien de dangereux. (PB)

C'est une minorité de participants au Champ des possibles (3) qui a souligné ne pas se sentir en sécurité à l'idée de traverser le secteur seul, la nuit. Malgré l'absence de surveillance formelle, les participants ont mentionné que le site s'auto régulait, sans toutefois mentionner ce qui contribuait à cette auto-régulation.

À l'intérieur du site, il n'y a pas de programmation, pas de zone destinée à telle ou telle activité, les usagers ne se sentent donc pas dans un endroit contrôlé, ils sentent au contraire que c'est leur rôle de créer leurs propres usages et ils ne se sentent pas limités par le site, ni jugé par autrui pour l'utilisation qu'il choisisse d'en faire. Un flou entoure ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. L'espace est donc perçu comme étant très flexible, ce qui lui donne une polyvalence.

Well, I was thinking about working on that project and I needed burn wood, like this. And you come to the back and nobody will question you about it. Why your starting a fire. You can, it's kind of your own private. There aren't any single minded person! It's so out of the way. (PL)

En même temps, c'est la *vibe* de: t'arrives, tu t'installes, il y a du monde, mais tu fais un peu ce que tu veux. Il n'y a vraiment pas de problème. (PH)

C'est un lieu qui permet à une multitude de gens de se retrouver parce qu'ils peuvent se créer leurs propres usages. (PA)

La beauté simple c'est pas toujours carrée. C'est pas linéaire, c'est pas carré, c'est ça! Ça peut être chaotique aussi, ça peut être imprévisible. Pourquoi tout vouloir contrôler de main d'homme ». (P3)

3.3.3 Une variété d'ambiances

La catégorie des ambiances est issue de l'analyse des résultats. Au fil de l'analyse des entretiens, nous avons décodé une variable sensible, non tangible, propre à l'espace et décrite par les usagers et nous avons décidé d'utiliser le terme ambiance pour parler de cette variable. Il s'agit aussi d'une qualité de la friche, au même titre que la présence de la nature ou l'espace non-programmé. Celle-ci ne se retrouve pas dans la littérature que nous avons explorée, mais elle comprend cependant des catégories qui s'y retrouvent, comme celle de l'opportunité d'aventure et d'exploration.

Le concept vaste et complexe d'ambiance a été discuté par plusieurs auteurs sans toutefois qu'on puisse arriver à un consensus sur sa définition. Nous utiliserons la notion d'ambiance au sens général du terme qui « envisage l'environnement comme un contenant dont elle interroge les capacités de modulation des phénomènes » (Ben Hadj Salem dans Vallat, 2007 p.305). Selon Augoyard, l'ambiance englobe des concepts étroitement entremêlés. D'abord, elle est composée des données matérielles de l'environnement c'est-à-dire « l'ensemble des signaux sensibles » (Augoyard, 2011, p.19) qui sont repérables. Ensuite, « c'est le sujet qui sent, ressent ou perçoit avec ses émotions, son passé, son imaginaire, ses représentations » (Augoyard, 2011, p.19). Les signaux physiques interagissent ainsi avec la perception, la dimension affective et les représentations sociales des sujets. L'ambiance est aussi affectée par l'éducation ou la culture du sujet (Augoyard, 2011). Mises ensemble, ces composantes forment une organisation complexe qu'on peut exprimer et mettre en relation avec un espace en particulier : l'ambiance. Elle découle de l'esthétique d'un espace (Augoyard, 2011). Ainsi, les sentiments font partie des composantes qui servent à construire le concept d'ambiance, mais l'ambiance est une somme de composantes qui interagissent entre elles. Les sentiments sont aussi une composante à part entière que nous aborderons dans la prochaine section.

Comparant les espaces à des paysages rêvés, à des endroits idéals, les ambiances dégagées par le lieu deviennent des éléments recherchés par les usagers.

Pour moi c'est un endroit idéal, je le souhaite à tout le monde. Tu t'installes dehors, pour étudier, on entend juste le bruissement des arbres. Et puis tu es en ville ! Et puis ici, il y a de la circulation, à cause des centres d'achat qu'il y a partout, c'est plein ici de magasins. C'est une liberté que je souhaite à tout le monde. (P7)

On entend les criquets, les oiseaux, le petit vent. Moi j'aime ça quand on entend le train aussi. Ou comme la on entendait une machine, j'aime ça le mélange entre les deux. (PC)

Il y a quelque chose de vraiment, le soir avec Nick on va jouer aux échecs et tu pognes un rayon de soleil, tu es trop bien, avec deux bières, tu es comme calme en même temps qu'il y a quand même du va-et-vient, il y a du monde. Mais tu as l'impression qu'il y a un feeling. (PH)

Influencée à la fois par la structure de la végétation créant une fermeture physique du site sur lui-même et par la localisation peu connue de la friche, c'est parfois l'ambiance intime, cachée, secrète du lieu qui est soulevée et appréciée. La friche est ainsi qualifiée de cachette, de petit trésor caché ou de non-lieu secret. De plus, certains usagers indiquent même avoir dû chercher le lieu avant de le trouver.

I like the sort of secretness of this place. We could be seating and there could be people over there and we don't necessarily know that each other are here. (PJ)

Ici c'est encore, c'est quelque chose de caché, c'est comme une cachette. (P3)

De pair avec l'idée de cachette ou de secret, on mentionne aussi que la fréquentation de l'espace nécessite d'y être initié : « Ici, faut le savoir, faut être comme initié, il faut dire regarde je vais te montrer où il se cache cet endroit-là ». (P4)

D'autres fois, c'est l'ambiance d'abandon, de laisser-aller qu'on apprécie : « Ça *look* abandonné et pour moi ça me fascine, c'est quelque chose que j'aime ». (PB)

La beauté est une qualité des sites qu'on peut aussi associer à l'ambiance du lieu. On discute de la beauté, toute simple, du lieu : les usagers trouvent que les friches sont belles, que les vues offertes sont incroyables et c'est pour eux un élément attractif.

Je trouve ça très beau, j'aime les couleurs, là aussi on voit du ciel. C'est rare. Si je me tourne comme ça, c'est presque un 360 où on est actuellement, tu as les nuages, tu as le ciel, tu as la cime des arbres, tu vois les arbres à partir du sol, mais tu les vois jusqu'en haut. Tu as les hautes herbes, tu as les fleurs sauvages. C'est magnifique. Ça ferait un beau poster. C'est très beau. (P3)

L'ambiance du lieu est parfois associée avec une idée d'exploration, d'effet de surprise ou de découverte. La découverte n'est pas une pratique, les usagers ne vont pas dans la friche pour faire l'activité de découverte : l'ambiance de mystère qu'on retrouve dans la friche donne à l'utilisateur l'envie d'explorer, fait en sorte que l'utilisateur considère la friche comme un lieu de découverte, mais ce n'est pas une activité en soi. Il y a une large part d'inattendu, les usagers ne savent pas ce qu'ils vont trouver, ce qu'ils vont voir dans la friche d'une fois à l'autre. Il y a un effet de surprise à chaque visite.

Chaque fois qu'on se promène dans le boisé, c'est d'un angle différent. C'est complètement un paysage différent à chaque fois. (P2a)

Chaque fois je me demande ce que je vais trouver, qu'est-ce que je vais voir, comme gang qui se font photographier. Il y avait un tournage l'autre soir, ici. Pourquoi? Il y a une surprise, à chaque fois! (PB)

On a auparavant déjà identifié les endroits abandonnés comme étant des espaces où on pouvait vivre une ambiance de découverte et d'exploration (Burgess et coll., 1988).

D'une manière semblable, l'ambiance du lieu peut être associée à un lieu stimulant l'imagination, inspirant la créativité, à des espaces où on peut se laisser aller à rêver et à créer. « Il y a de la place pour toute forme de créativité ». (P4) « Les enfants aiment ça, ils disent que c'est comme la jungle ou la forêt ». (P8) Parfois, c'est la vue de montagnes de vignes qui donne envie de créer un hamac géant sur la canopée : comme rien n'y est programmé, c'est aux usagers d'y inventer les jeux. On ne sait jamais quels objets on va y retrouver et ils deviennent sources d'histoires inventées puisqu'on ne peut pas en expliquer la provenance. Il y en a qui se plaisent à imaginer que les friches nous donnent une idée de ce que serait la ville si la végétation reprenait le dessus, si la ville était désertée et qu'elle retournait à sa plus simple expression. L'endroit est ainsi source de plusieurs rêveries.

There is time when you are in the back here, there is this wonderful time of the day, in the summer, and the sun is setting and it's hot, there is big dust of wind and it's just beautiful and there is moments being back here, where all this elements come back together and it really is beautiful and that's a wonderful place to be. And that is kind of uplifting, and it feels good and it inspires you, it just makes you happy. (PL)

3.4 Les sentiments suscités par la friche chez les usagers

Les sentiments sont aussi une variable issue des entretiens avec les participants. Cette variable est présente dans la littérature lorsqu'il est question des facteurs d'influence des pratiques dans les espaces verts ou des facteurs influençant l'usage de ces espaces. Les espaces des friches suscitent une variété de sentiments différents chez les usagers des friches. Ces différents sentiments ont été discutés lors des entretiens. À la différence de l'ambiance, les sentiments sont propres à l'utilisateur qui les ressent lorsqu'il fréquente l'espace. L'ambiance reste une dimension physique perçue de l'espace, même si elle est non tangible, elle ne correspond pas à une émotion que les usagers ressentent.

Le sentiment d'être hors de la ville, d'être dépaysé, transparait à travers les entrevues. Les usagers mettent ainsi le site en relation avec son milieu d'insertion, parfois pour souligner le contraste fort entre les deux endroits, ou pour souligner l'exceptionnalité de ce lieu dans la ville. On a parfois l'impression de se retrouver coupés de l'urbain, certains évoquent même le sentiment d'être en campagne, d'être ailleurs, lorsqu'ils sont dans la friche.

J'ai vraiment l'impression de sortir de la ville, tu ne vois plus, t'entends un peu, mais t'as vraiment l'impression d'être dans la nature et ça c'est comme revenir à nos racines et je pense que ça nous fait du bien, de se réintégrer à la nature. (P1)

On n'a pas l'impression d'être en ville. C'est extraordinaire. On le sait qu'on est en ville, des fois on entend des bruits, comme là, j'entends un avion, mais on est vraiment ailleurs, c'est très paisible. (P3)

On a vraiment l'impression qu'on est à l'extérieur de Montréal quand on le traverse, quand on l'emprunte. (PD)

La manière de se sentir est aussi différente par rapport à ce qu'on attend normalement, ce qu'on voit, dans la ville. On indique ici l'expérience sonore qui diffère ou encore le recul par rapport au paysage, qu'on n'est pas habitué de ressentir en ville, quand on y marche.

Juste en terme de son, par exemple, l'expérience sonore. On est dans une ville, on est dans une métropole donc, juste l'expérience sonore elle est spéciale. Les bruits d'insectes, d'oiseaux. (PK)

Le fait d'avoir du recul par rapport au paysage, on a rarement ça dans une ville donc ça offre différents points de vue puis différentes expériences aussi, en terme d'odeur, en terme de température puis de texture, visuelle. (PK)

Comme l'offre en termes d'espace vert diffère par rapport à ce qu'on retrouve normalement en milieu urbain, on se retrouve dans un type d'espace inattendu en ville, exceptionnel même, on est dépaysé à l'intérieur même d'un contexte qu'on croyait connu.

On a pas besoin d'aller trop loin pour être dépaysé finalement. On est dépaysé à l'intérieur même de Montréal. (P2a)

There are time, especially late in the day, when the sun is coming around in the summer, you are not in Montreal, there is the sense that you are in a rural environment. So that's where the city just disappears and you are kind of hidden from the city, like a small town, kind of northern. I did a lot of tree planting up in northern Manitoba, northern Canada and this kind of reminds me of this rural small towns. The space is nice. It's connected with a lot of nostalgia, I guess, about my past, and just the way urban living use to be. (PL)

Ce type d'endroit nous permet un répit face au tourbillon de l'urbanité et nous fait ressentir un fort contraste.

It's not the woods to me, it's not a replacement but it's a break from the architecture and the topography of the city. (PJ)

C'est un aspect de la ville qu'on ne voit pas souvent. Mais c'est là qu'on voit le contraste aussi, c'est ça qui fait ressortir le boisé, l'importance du boisé. (P2b)

On a l'impression de se retirer de l'urbain. « C'est un endroit où on se retire du milieu, de la rue, on se retire de la rue, de la circulation, de la ligne téléphonique. (P3)

Finalement, la friche nous donne le sentiment qu'il est permis d'adopter des comportements qui nous semblent improbables dans la ville en temps normal.

And so people who do art, who planted gardens, who let their gardens look like hell after a few month, who camp here, who have fire, all that stuff, people have decided that they can come here and that they want to do that and for me, that mark a wildscape or a wildness because we are not really allowed to do what we want in the city, there are some social rules, they are ways that we must conduct ourselves, when you get on an elevator, when you get on the bus, when you walk down the street, there are expectations about how you behave and people look at you and you can get a ticket if you do it wrong. But here, it's not the case, people come here to do what they want and they risk that and at the same time it's probably the most important, that people can do that and it's a space to do that. And then it's a public space to do that because people can do things in their own homes, they can do things in their studio but the fact that you can just show up, one day and do what you want is pretty neat, in the city. You can do that all the time in the forest if you want but not many people have cars or access. (PJ)

À travers le sentiment d'être hors de la ville, la friche fait aussi parallèlement naître un sentiment de liberté d'agir.

Il y a des usagers qui se disent envahis par un sentiment de calme, de paix, de tranquillité ou encore de bien-être lorsqu'ils passent du temps dans la friche ou qu'ils la traversent.

C'est un endroit paisible, ça nous fait décrocher de la réalité. (P2b)

On dirait que ça apaise, ça apaise beaucoup. Tu me poses cette question-là et j'y goûte, je goûte à la question. C'est un autre rythme, on arrive à un autre rythme de vie comme les gens qui vivent en campagne, on le sait. (P3)

Il y a un côté, on a chacun notre petite bulle, c'est un espace calme, propice à être dans le silence aussi. (PC)

I think what that offer, at least for people I talked to, a lot of people say it's a rural spot in the city, it relax them or it allows them to chill out or to think. I think that a

place that allows you to think is important but I also think that it's a product of the city that you need places to think. (PJ)

Les participants voient l'espace comme un lieu relaxant, où ils peuvent venir s'installer pour réfléchir où il est permis de ne rien faire. Certains font des détours pour venir commencer leur journée par une balade relaxante.

J'ai commencé à venir, au début c'était plus le matin ou le soir, je faisais plus pour passer par ici avant d'aller me coucher ou en me levant parce que je trouvais que c'était un espace relaxant, tranquille, et ça me plaisait, ça me plait encore. (PC)

Le sentiment de calme et de tranquillité a été identifié dans la littérature comme étant ressenti lors de la fréquentation de certains espaces verts (Tyrväinen et coll., 2007 ; Schipperijn et coll., 2010) en plus d'être utilisé pour décrire les endroits favoris (Korpela et coll., 2001).

Parfois signe de nostalgie d'un temps révolu, la friche rappelle des souvenirs d'enfance, des moments mémorables, des sensations qu'on a eues ailleurs. On l'associe avec un endroit connu, connoté, déjà fréquenté.

Ça me rappelle mon enfance parce qu'il y avait des terrains vagues près de chez nous, dans l'Est, avant que ça se construise près du Pont Hippolyte. J'ai connu ça moi, jouer dans le champ qu'on disait. (P3)

Moi je viens de la Gaspésie. J'ai passé mes enfances dans les champs. Pis ça, ça me rappelle vraiment mon enfance, mon adolescence. Et c'est drôle je vais encore un peu les mêmes activités à par peut-être du BMX. Mais je fais encore les mêmes trucs que je faisais. (PB)

Puis l'odeur, ça me rappelle, j'ai habité longtemps dans le Bas-du-Fleuve et ça sent la même chose que le bord du bois là-bas. Ça me rappelle mon enfance, quand j'allais jouer dans le bois. (PC)

En France, j'avais vécu des sensations comme ça, ça monte, ça monte et puis on passe un col comme ça et tout à coup on arrive dans un espèce d'espace qui est protégé, qui est un peu caché et qui est protégé du son, qui est protégé de plein de phénomènes extérieurs. (PE)

La friche est aussi fréquentée par des usagers ayant été élevés ou ayant habité en campagne et on évoque parfois cette connotation, liée au rappel d'un lieu familier. « Je suis sensible à ça parce que je viens de la campagne, ça me rappelle d'où je viens ». (P1) Nous avons relevé ce sentiment de nostalgie relié à des souvenirs d'endroits où on jouait étant jeunes dans la littérature (Burgess, 1988) et il est identifié dans le tableau résumant les facteurs d'influence de la fréquentation des espaces verts.

Dans une optique semblable, on retrouve aussi l'idée que l'espace de friche est un élément de la mémoire collective et ce sentiment peut être aussi lié à de la nostalgie. L'histoire du territoire, de ce qu'il y avait avant ou de la relation entre le terrain et des éléments du quartier apparaît comme une donnée importante à souligner.

Il y a quelque chose, je ne sais pas si on peut dire spirituel, mais il y a un truc qui vient du sol, de l'histoire. Moi je crois que le fait qu'il y ait des gens qui ont passé du temps autour et des gens aussi différents que les ouvriers du textile et des sœurs qui ne veulent pas qu'on les voie, ça invente des choses inconscientes, ça laisse des marques en fait, je ne sais pas comment le dire. (PE)

Certains participants ont relaté que l'espace permettait d'offrir des points de vue sur des éléments historiques du quartier, auxquels on ne serait peut-être pas porté à donner de l'attention.

Quand on fait le tour comme ça, on a une espèce d'histoire de Montréal, on a le Canadian Pacific, et puis on a des entreprises qui sont encore des vestiges d'anciennes entreprises comme ce bâtiment, de l'autre côté de la track, et on a les grandes mégastructures des années 60-70 et derrière on a les Sœurs. Juste le fait de faire un panorama, ça explique un petit peu le Plateau, d'où vient ce nord du Plateau et où il va, en quelque sorte. (PE)

On peut aussi le voir comme une sorte d'archive, un élément vivant témoin du passé et qui nous ramène à celui-ci.

The monastery here, it's been there from what 150 years, and if you look over there and you imagine, this could be the 1850 right? You could be in another time. I'm sure

this view as not change in 150 years. It's amazing! You have a perspective on history. (PL)

It's a witness of history, a kind of a vestige, a reminder of the past, something that stayed. (PJ)

Tu le sens que c'est industriel et je trouve que ça apporte au cachet du site. La proximité de la voie ferrée, la proximité d'anciennes industries, le sol qui est vraiment compacté, je trouve que ça fait vraiment partie intégrante du site. Ça apporte beaucoup de richesse au site parce que l'histoire industrielle a été oubliée, laissée pour compte et l'humain a repris, l'humain et la végétation ont repris le contrôle de l'espace. (PD)

Il y a une dimension sociale inhérente au site de friche qu'il est important de ne pas oublier. En effet, les usagers peuvent être animés d'un désir de partager leur passion avec des gens qui leur ressemblent et ainsi avoir le sentiment de faire partie d'une communauté ayant un but commun. « C'est le fun de faire partie d'un groupe de personnes qui sont préoccupées par la même chose : la nature, les petits animaux, les petits insectes, surtout les oiseaux, les plantes sauvages ». (P3) Les usagers se retrouvent ainsi pour partager et échanger sur des passions communes en plus de rencontrer de nouvelles personnes avec qui faire vivre ces intérêts.

Il y a une solidarité, il y a un but commun, de faire attention à ce coin, à notre quartier, il y a un côté d'appartenance là. (P3)

C'est un lieu qui permet à une multitude de gens de se retrouver parce qu'ils peuvent se créer leurs propres usages. (PA)

Il y a un échange et il y a un côté passion là dedans. (P3)

Pour nous ça a beaucoup été ça, un lieu social de rencontre. C'est vraiment le côté social que je trouve unique à cet endroit-là. (PH)

Comme ils voient l'espace de manière positive, les usagers cherchent à agrandir cette communauté en partageant leurs connaissances du site et en le faisant découvrir à de nouvelles personnes. Au Boisé Jean-Milot, la majorité des usagers souhaitent le faire connaître par le plus de gens possible.

Un de mes souhaits c'est de rendre ça accessible pour que le monde puisse découvrir la nature. (P1)

Il y a des gens qui pourraient en profiter, c'est beau c'est paisible, les gens vont à l'extérieur de la ville dans un parc tandis qu'il y en a un juste à côté de chez eux pis ils l'ignorent, souvent. (P2a)

Le sentiment d'appropriation envers le site est aussi présent dans les entretiens. Il se qualifie par l'investissement, l'utilisation et le partage, par plusieurs individus, d'un site, afin d'y pratiquer des activités (Gariépy et coll., 2004). Comme, à la base, les deux cas étudiés sont des territoires ayant été défendus par des groupes de citoyens face aux arrondissements et d'éventuels projets de développement, l'appropriation citoyenne est déjà perceptible à la source. Ceci influence la manière dont les usagers développent des sentiments envers le site.

J'ai l'impression que c'est un endroit qui a été oublié par la ville et qui plait aux habitants et j'ai l'impression que c'est les habitants, les résidents du quartier qui l'ont protégé. Je pense pas que c'était planifié que ça reste comme ça, je pense que c'était comme une erreur ou un problème, j'imagine. Et que les gens du quartier soient si attachés et qu'ils aient voulu le protéger, je trouve ça le fun. C'est comme un terrain vague qui est aimé et occupé par les gens du quartier. Je suis pas la seule qui vient chercher quelque chose ici, j'imagine. (PC)

C'est un terrain où c'est plus facile de te sentir chez vous, j'imagine, parce que t'arrives, tu sens la présence des gens qui ont été là avant toi aussi, des chaises autour d'un feu de camp, des restants de feux de camp. C'est un point central du quartier, comme le salon de tout le monde. (PH)

Les usagers s'approprient le lieu, le partagent, ils ont la perception que l'espace leur appartient, à tous, ils ont la liberté d'installer ce qu'ils veulent sur le territoire.

Les utilisateurs en font un peu leur champ à eux, ils se l'approprient vraiment plus qu'un parc, on s'entend, justement en créant des petites zones. Ici avant, où on est il y avait un rond de feu, qui était fait avec de la maçonnerie, qui avait été fait en briques et qui avait été cimenté. Quelqu'un avait construit ça! Et justement le monde va dessiner sur la table, il y a des petites installations qui peuvent avoir l'air un peu de trucs artistiques, ça fait un peu une appropriation un peu vernaculaire et ça aussi c'est quelque chose que j'adore. (PB)

Le fait d'y avoir vécu quelque chose de particulier, une anecdote, une histoire, est aussi un vecteur d'appropriation.

C'est clair que quelqu'un qui a bu une bouteille de vin un soir avec un chum en discutant de l'avenir, il a une histoire du champ qui est sans doute très particulière parce qu'ils ont passé un petit peu de temps au champ donc ils se sont approprié le lieu. (PE)

Les usagers évoquent aussi d'autres gammes de sentiments, de l'émotion pure et simple à l'inspiration en passant par l'évasion. L'espace en émeut certains : « Ça m'émeut. Je vois ça comme un coin de paradis. C'est exceptionnel » (P3), La friche suscite un sentiment de liberté chez d'autres. « C'est important parce que c'est comme une évasion. On s'évade quand on vient ici, on oublie ». (P4) « Ben regarde, on est tu ben, regarde! Regarde autour, c'est particulier! » (PB) "It's inspiring". (PI)

3.5 Les opportunités de pratiques

3.5.1 Les pratiques en lien avec les qualités du site

Les pratiques discutées plus haut et qui sont faites en lien avec la friche (toutes les pratiques sauf le jogging et la prise de raccourci) sont directement liées à des qualités du site, il est possible d'en faire une analyse et d'établir un lien entre ces pratiques et les qualités. Nous observerons ainsi les pratiques en lien avec une seule qualité du site, avec deux qualités et finalement avec les trois qualités que nous avons relevées. Durant les entretiens, quelques usagers ont d'ailleurs mis en relation de manière explicite les pratiques faites dans les friches avec les qualités du site qui les rendaient possibles.

Cette section fait un lien entre notre recherche et la théorie des *affordances*. En effet, nous faisons ici un parallèle entre les pratiques relevées par les usagers et les opportunités du site (qualités) qui les rendent possibles, ce qui correspond aux *affordances* (opportunités d'action rendues possibles grâce à un environnement et grâce au fait que l'utilisateur les matérialise (Norman, 1999)).

Malgré le fait que nous observons les opportunités des pratiques en fonction des qualités du site, donc en fonction de l'environnement, ce qui pourrait être perçu comme du déterminisme environnemental, les qualités du site que nous avons relevé sont celles qui sont perçues par les usagers et donc nous nous rapprochons du concept des affordances de Norman où les opportunités d'action sont possibles puisque l'utilisateur les perçoit. Les *affordances* sont utiles afin d'informer la pratique du design (Visher, 2008).

À l'échelle du site même, la spontanéité de la structure spatiale de la friche influence le choix de pratiques des usagers. Les friches ne sont pas des espaces publics dont les usages sont programmés. « Je pense que ce qui fait la différence, c'est que ce sont les usagers qui font les chemins et ça va bien au-delà de l'usage qui programme l'organisation du site ». (PD)

Les pratiques exclusivement en lien avec la présence de nature dans le site

Les pratiques d'observation sont reliées avec la qualité de la présence de nature et plus précisément avec la sous-catégorie de la diversité biologique du site. La création d'un sentier d'interprétation de la nature ou la documentation de la flore spontanée sont aussi des activités d'observation qu'on retrouve grâce à la présence de la nature. « Je viens ici pour étudier, observer la nature en ville et documenter la flore spontanée ». (PA) De plus, l'ornithologie, par exemple, une sous-catégorie de la pratique d'observation faite au Boisé Jean-Milot, est possible grâce au fait que la friche abrite une diversité d'oiseaux intéressante à observer et à prendre en photo.

Les pratiques exclusivement en lien avec la non-programmation du site

Les corvées de nettoyage peuvent être liées à la non-programmation du site et à l'absence d'entretien par les employés municipaux. Les corvées sont ainsi une tâche que se donnent les organismes communautaires, les individus qui s'impliquent dans les espaces ou encore les citoyens désirant faire leur part.

Les usagers qui viennent planter arbres, arbustes, vivaces, etc. sur le site ou encore y faire de l'agriculture urbaine ne pourraient le faire sans la non-programmation. Il n'est pas socialement permis d'entrer dans un espace public traditionnel (comme un parc) et d'y planter ce dont on a envie ou d'installer son propre jardin puisque ces espaces ont une structure qui leur est imposée et dont on ne peut déroger. Comme la friche n'a pas cette structure d'usage planifiée, programmée, la plantation ou l'agriculture urbaine deviennent des pratiques possibles. Bien que les gens puissent aussi faire de l'agriculture urbaine dans les jardins communautaires de la ville de Montréal, il s'agit d'endroits planifiés où tous n'ont pas nécessairement accès. Dans la friche, n'importe quel usager peut décider de venir planter un jardin comme bon lui semble.

Comme la non-programmation en contexte urbain engendre la non-surveillance des lieux de friches, il semblerait que certains itinérants y trouvent refuge puisqu'ils sont moins dérangés par la police. De plus, comme le Champ des possibles se trouve à l'écart du milieu résidentiel, dans un endroit fermé qu'on qualifie de cachette, et que la structure végétale du Boisé Jean-Milot en fait un endroit plus à l'abri des regards, ceci en fait des endroits plus intimes pour pouvoir dormir, se réfugier ou encore établir un campement pour quelques jours.

Les installations artistiques sont aussi reliées avec la non-programmation du site. En effet, les usages n'étant pas imposés sur le site, n'importe quel artiste peut choisir de venir faire une installation et d'étudier quelles sont les réactions des gens par rapport à celle-ci. La structure et la réglementation en vigueur dans les espaces publics traditionnels ne permettent pas à n'importe qui d'installer n'importe quoi n'importe où.

La non-programmation de la friche crée un contexte propice aux promenades de chiens. Les participants qui promènent leurs chiens ont ainsi plus tendance à détacher leurs animaux et à les laisser courir puisque l'environnement spatial l'incite et qu'il y a peu ou pas de surveillance.

Les pratiques exclusivement en lien avec l'ambiance du site

Les jeux d'échecs, les pique-niques, jouer de la musique et s'asseoir, méditer, relaxer et lire sont des pratiques en lien avec l'ambiance du site. Dans plusieurs des cas, les usagers ont exprimé explicitement que c'est l'ambiance qui motivait le choix de site pour effectuer leurs pratiques. « Il y a comme un feeling un peu magique, tu te sens privilégié d'être là et de faire ça ». (PH)

Les pratiques en lien avec la présence de nature et la non-programmation

Que ce soit pour composer des bouquets esthétiquement intéressants, pour ramasser des plantes médicinales ou pour se nourrir, la cueillette nécessite de la diversité végétale. Plus il y a de variété, plus les bouquets sont variés, et ce, en toute saison.

Il y en a plein de fleurs! Je regardais ça cet été et il y avait trois fleurs en même temps, trois sortes de fleurs qui étaient, qui envahissaient presque toutes les tiges naturelles. Des verges d'or, des petites fleurs blanches aussi, des ombelles, et une autre. À moment donné, eux autres fanaient et là il y en avait un autre, des fois deux autres variétés. Et là tu peux ramasser la verge d'or séchée, la mélanger avec une autre qui vient de fleurir. Les possibilités sont infinies! (PB)

La non-programmation est une qualité essentielle du site, nécessaire à la pratique de la cueillette. Comme la majorité des espèces sont présentes de manière spontanée sur le site, il est possible de les cueillir sans qu'il n'y ait d'impact négatif sur la structure, elle-même spontanée.

La sensibilisation et l'éducation ont généralement la nature comme sujet principal, elles reposent donc ainsi sur cette qualité. La diversité biologique est une condition gagnante puisqu'elle permet un éventail très large d'aspects sur lesquels on peut développer de la connaissance.

Quand j'amène les enfants dans le boisé avec l'animatrice de l'Éco quartier, chaque fois c'est différent. Une fois, elle les a fait dessiner, une autre fois elle a montré des trucs qu'elle avait trouvé dans le boisé : des morceaux de caca d'animaux, la peau d'un serpent, un petit nid d'oiseaux, des papillons, des bibittes, elle amène tout ça avec elle et chaque fois c'est différent. (P8)

La non-programmation est aussi une qualité nécessaire à la réalisation de cette pratique. Parmi les activités qu'on retrouve au Boisé Jean-Milot, les scouts viennent faire des ateliers de construction et d'installation de maisons d'oiseaux et ils viennent apprendre à monter leurs tentes et faire un campement. L'absence d'une programmation dans la friche rend facile la tenue spontanée de ces types d'atelier.

Les pratiques en lien avec la présence de nature et l'ambiance du site

Les pratiques de contemplation sont reliées aux paysages et à la nature qu'on retrouve dans la friche. « Je viens pour regarder la nature ». (P3) « Les gens du quartier sont à l'aise pour venir se balader, contempler la nature, regarder les plantes, les animaux ». (P4) L'ambiance intime du site incite aussi à la contemplation.

Les paysages peu communs qu'on peut voir dans la friche, créés par la nature ambiante et son ambiance sont deux éléments qui incitent des gens à venir s'installer pour peindre dans la friche.

Les pratiques en lien avec la non-programmation et l'ambiance du site

Les feux de camp ne seraient pas possibles dans le site sans la non-programmation de celui-ci et la structure (ou non-structure) que cela lui confère. C'est cette non-programmation d'usage qui permet à des gens de venir construire un rond de pierre destiné à faire des feux. La non-surveillance qui en découle est aussi nécessaire à cette pratique. L'ambiance intime est soulignée par plusieurs comme étant un élément intéressant, un cadre inspirant pour des feux de camp.

Les gens qui viennent faire la fête dans la friche recherchent non seulement l'ambiance intime du site, mais aussi non-programmation. L'emplacement de la friche et la possibilité de se tenir à l'écart des résidences permettent aux usagers de fêter sans que le bruit suscite des plaintes des riverains.

La prise de photos, de vidéos et l'enregistrement audiovisuel recherchent l'ambiance précise du lieu afin de la capter sur pellicule. Dans le cas de certains tournages ou *shooting* photo, c'est la non-programmation du lieu qui est un élément d'attrait puisque c'est ce cadre physique qu'on cherche. Par exemple, dans le cas du groupe de musique, rencontré avec un participant lors d'une entrevue, celui-ci recherchait une ambiance de type camping sauvage pour les photos de son album et la friche était un endroit tout indiqué par son cadre physique non planifié.

Les pratiques en lien avec la présence de nature, la non-programmation et l'ambiance du site

Toutes les qualités du site peuvent tour à tour ou toutes à la fois influencer l'activité de promenade dans le site. Certains usagers recherchent l'ambiance de découverte, l'effet de surprise, l'ambiance inspirante qui stimule leur imagination ou encore l'ambiance intime; d'autres viennent se promener pour prendre contact avec la nature, ainsi la diversité biologique et la présence de nature influencent leur choix. Finalement, le fait d'être non programmé attire aussi des gens à venir se promener, les chemins ne sont pas définis, la structure n'est pas imposée, on peut marcher n'importe où et s'arrêter n'importe où.

3.5.2 Les pratiques en lien avec les sentiments suscités chez les usagers

Les sentiments discutés, ressentis lorsque les usagers font des activités dans l'espace (cueillette, promenades, observation, etc.) peuvent être interprétés comme un résultat des pratiques des usagers dans les friches. Les usagers viennent se promener dans la friche, ils ressentent un sentiment de liberté, associé à une qualité du site, l'ambiance, par exemple. Ce sentiment est provoqué par la pratique effectuée dans ce lieu particulier avec les qualités qui y sont associées.

Les sentiments, de pair avec les qualités, sont des éléments qui distinguent le choix d'un espace vert dans lequel il est possible de faire des activités. C'est un extrant qui amène les usagers à chercher à effectuer cette pratique dans la friche plutôt qu'ailleurs. C'est, par

exemple, un élément qui fait en sorte qu'on distingue la promenade dans une friche de la promenade dans un autre endroit : les sentiments que les usagers ressentent sont différents. Les activités peuvent donc être les mêmes, théoriquement, mais pratiquement, elles ont des particularités dont il faut tenir compte. Les pratiques sont ainsi faites dans la friche par les usagers grâce, d'une part aux qualités du site qui les rendent possibles, comme illustré dans la section précédente, et en lien avec la théorie des *affordances*. D'autre part, les pratiques sont effectuées dans la friche en raison des sentiments que les usagers vivent lorsqu'ils fréquentent la friche pour y faire des activités.

3.6 Les friches et autres espaces verts : comparaisons basées sur les qualités du site et les pratiques

En entrevue, les usagers ont été amenés, par des questions d'entrevue spécifiques, à comparer les friches avec les autres espaces verts connus et fréquentés quant aux qualités du site et aux pratiques. Cette relation pouvait aussi être exposée de manière implicite dans d'autres témoignages. Plusieurs éléments de comparaison ont été soulevés, contribuant à différencier sur de nombreux plans, les friches d'autres espaces verts urbains comme les parcs.⁵

3.6.1 La nature sauvage ou la nature contrôlée

Les usagers ont qualifié différemment la nature qu'ils retrouvent dans la friche de celle rencontrée dans un parc. Dans la friche, on associe la nature avec un aspect sauvage, on la désigne comme « nature telle quelle » ou « vraie nature ».

Parce que les plates-bandes dans les parcs, des fois il y en a de moins en moins. Il y en a des toutes petites et c'est des belles petites fleurs choisies, placées, mais ça c'est comme la nature, telle quelle. Et moi j'aime la nature telle quelle. Que ça soit en

⁵ D'ailleurs afin d'alléger le texte nous utiliserons parfois l'expression parc afin de désigner les espaces verts urbains.

campagne, ici pour moi c'est une petite campagne. Et ça a rapport à mes souvenirs. (PB)

Dans un parc, les usagers spécifient qu'ils ne sont que très peu en contact avec la nature, puisqu'il n'y en a pas vraiment. Quand il y en a, on dit qu'elle est contrôlée, qu'elle répond à un plan. Pour certains, ces détails suffisent à faire en sorte qu'on ne qualifie même pas cette végétation de nature, on met ainsi en opposition la végétation retrouvée dans les aménagements avec la nature. « Il ne faut pas que ça soit un parc, on en a des parcs. Parce que des fois dans les parcs il y a trop d'aménagements alors la nature est défavorisée, elle n'a pas de place ». (P6)

La présence de nature dans la friche fait en sorte qu'on bénéficie d'un contact avec celle-ci, d'un contact qui est privilégié et même essentiel si on se fie à quelques participants.

La simple idée que le lieu soit habité, je sais pas si on peut habiter un parc comme ça. Un parc manucuré pour moi c'est pas un endroit idéal pour inviter les gens à prendre contact avec la nature. J'enlève rien à la fonction du parc, mais c'est pas vraiment pour aller voir la nature qu'on y va. On y va pour de l'ombre, on y va pour un peu de vent, on y va pour voir et se faire voir, on y va pour promener le chien. Tout ça existe ici aussi, mais à cause de la richesse des lieux, les possibilités d'évènements, les possibilités de rencontres, les possibilités de découvertes sont démultipliées, dont le contact avec la nature pour qui en a l'appétit. (PA)

La structure de la végétation est aussi un élément qui différencie les deux milieux aux yeux des usagers. La végétation qui pousse de manière spontanée, comme une étendue de fleurs sauvages est un élément esthétique et recherché qu'on ne peut observer dans un parc. « C'est beaucoup la végétation qui est comme un champ de fleurs naturelles, ça il n'y a pas ça dans d'autres parcs. On peut l'observer, la sentir aussi, il y a des parfums de fleurs qui émanent de ça ». (PB) Il s'agit donc d'une structure différente, variée, qui ne ressemble pas à ce qu'on retrouve habituellement.

Un parc urbain c'est aménagé, il va y avoir de petits chemins, soit en gravel, en terre ou quoi que ce soit. Il y a des aménagements, des jeux pour enfants tandis que ça c'est laissé tel quel donc c'est vraiment dans l'aménagement et la biodiversité, de par le fait que ça soit laissé tel quel et florissant, il y a plus de choix, de variété. Il y a plus

de types d'arbres, d'arbustes. Des arbres matures, à Montréal, dans un parc, il n'y en a pas tant que ça. (PG)

La diversité biologique est aussi une donnée dont on discute et qui différencie la friche d'autres espaces verts. On a l'impression qu'il y a plus de variétés de plantes dans la friche.

C'est plus diversifié quand ce n'est pas contrôlé! Parce que si tu fais un parc, c'est toi qui décides, tu mets telle chose là, telle chose là. Puis ça ne peut pas s'équilibrer, c'est moins naturel. Ça vit moins, c'est moins diversifié. Ça peut faire qu'il y a des espèces qui pourraient s'éteindre parce qu'elles n'auront pas de place. C'est juste ici qu'elles peuvent venir, qu'elles peuvent se réfugier. (P6)

La variété de ce qu'on peut voir est donc un élément d'attrait. Les participants signalent qu'ils peuvent voir plus de spécimens non seulement végétaux, mais aussi en termes d'animaux sauvages.

C'est aussi de voir toute la petite faune et toutes les abeilles, les guêpes, les bourdons. J'ai vu une marmotte à un moment donné, ça c'était cool. Tu peux en voir dans d'autres parcs, mais ici la marmotte c'est son territoire. Il y a sûrement plein d'autres affaires, des couleuvres, il y a sûrement un petit renard qui est déjà venu. J'en ai pas vu tant que ça, mais c'est sûr qu'il y en a. De voir toute cette friche là de fleurs avec toutes les abeilles, c'est ça qu'il n'y a pas dans les autres parcs et c'est ce que j'aime en venant ici! (PB)

Finalement, les participants ont aussi parlé du processus cyclique des saisons et dynamique d'évolution de la nature qu'ils pouvaient observer dans la friche, beaucoup plus en détail que dans le parc urbain. "You do see the process here a lot more than in a park for sure. You can see all the colors changing and everything, it's nice". (PI)

Le contact privilégié avec la nature, qu'on peut retrouver dans la friche, mais qui est plutôt absent de la ville est aussi mentionné et contribue à différencier la friche d'autres espaces verts urbains.

Ça fait vraiment un lieu assez unique, dans un quartier central, que d'avoir cette possibilité de contact avec une nature qui a sa propre dynamique. (PA)

Il y a un contact plus direct, plus disponible, plus accessible avec la nature dans des petites poches de nature comme ça, des petits coins de nature. C'est aussi dans le même sens, ça révèle aux urbains qui sont souvent ignares de la nature, ça leur donne un premier contact. (PA)

En résumé, plusieurs caractéristiques du milieu naturel sont différentes dans un parc urbain et dans une friche. La forme sauvage que prend la nature, sa structure spontanée, la diversité biologique qu'on y retrouve et le fait qu'on peut mieux y observer l'évolution de la végétation sont des éléments que les participants trouvent attrayants dans la friche et ce sont des aspects qui contribuent à différencier les friches des parcs urbains.

3.6.2 Non-programmation ou structure imposée

Le fait que la friche soit un espace non planifié dans le contexte urbain en fait un espace ambigu où il n'y a que très peu de surveillance policière, permettant certaines pratiques comme les feux de camp, impensables dans un parc.

Also I mean, in parks in Montreal, usually the police kick you out at like 11 or 12 so I don't know what are the rules here but people come here really late to have camp fire or something. In this sense, it's not really like a park, the same way. (PI)

En plus de pratiques que ce contexte spécifique permet, les règles d'utilisation ne sont pas clairement définies, contrairement à un parc.

Parce que c'est la nature qui prend sa propre place et les parcs c'est un endroit où l'intention humaine est beaucoup plus forte et on le sent, c'est beaucoup plus dominant. On passe la tondeuse toutes les deux semaines. Il y a des signes partout, il y a des couvre-feux plus de présence de police, on peut pas faire ci, on peut pas faire ça, c'est beaucoup plus réglementé. Alors les activités marginales sont plus criminalisées aussi. Elles sont aussi beaucoup moins cohérentes avec la flore et la faune sauvage. C'est pour ça que c'est réenchanteur. La beauté spontanée ça se retrouve plus facilement dans la nature. (PF)

Les usagers interviewés ressentent en général que la non-programmation spatiale de la friche leur permet de créer leurs propres usages, comparativement à un parc où les

usages sont spatialement et socialement imposés. C'est ce qui constitue un élément d'attrait pour plusieurs d'entre eux : rien n'est imposé dans la friche.

Nobody else has imposed what it's supposed to look like. Relative to a park, you know what a park is suppose to look like, you go into a park and you know how to behave, you know where to walk and where not to and all these things in here, it's not really like that and so people they do what they want, I think they want to give to the place because it inspires them and then it inspires them so they want to give to the place, it's like a reciprocal relationship. (PJ)

La structure spatiale non programmée de la friche permet aussi de faire des pratiques qu'on peut plus difficilement s'imaginer faire dans un parc, où la structure spatiale détermine les usages et les activités. Par exemple, les installations artistiques qu'on peut apprécier dans la friche pourraient difficilement être présentes sous la même forme dans un parc.

Dans les parcs, le monde n'osera pas rien faire, pas faire d'intervention, peu importe l'intervention que c'est. Ils vont se sentir gênés de faire un graffiti, de venir porter quelque chose, une sculpture, une porte, tu ne verras pas ça là-bas. Mais ici tu te dis pourquoi il y a une porte? (PB)

3.6.3 Le contraste des ambiances

On a dit de la friche que c'était un espace intime, fermé, secret, ce qui lui conférait une sorte d'ambiance feutrée, ce qui contraste avec plusieurs parcs qui sont plus ouverts, où on a l'impression d'être exposé.

Le parc Félix Leclerc c'est le fun mais tu es tout à découvert, en plein soleil. Tandis qu'ici ça reste que c'est un boisé, c'est plus silencieux, tu as les arbres, il me semble que ça respire mieux ici. Moi c'est dans ce sens-là que j'aime mieux ça. On y va dans les parcs, on en a un pas loin de chez nous, on y va assez souvent, mais c'est pas comme ici, comme le boisé. C'est plus, sauvage. (P5a)

L'idée de l'espace plus intime fait aussi en sorte que des usagers se sentent plus dans un espace privé lorsqu'ils sont dans la friche que dans un parc. "It's more private here, which is interesting too. At the park you can sit there and watch the whole

scene while here, looking at people, you feel a little bit strange. People come here for a private space, in a sense. (P1)

L'ambiance de découverte, l'effet de surprise sont aussi présents dans la friche et les participants l'ont mis en contraste avec l'ambiance monotone, attendue des parcs. « Les aménagements, on le sait dans un parc. Ici c'est vrai qu'il y a toutes sortes d'affaires que tu découvres. Parce que là-bas, tu le sais déjà d'avance ». (P5b) Les parcs font partie de ce qui est connu, les friches on ne sait jamais ce qu'on va y trouver, ce qui alimente un effet de découverte. On ne sait pas quels objets auront été laissés, qui sera là, ce que les gens y feront. Les usagers ne savent jamais à quoi s'attendre en allant dans la friche tandis qu'ils signalent savoir ce qu'ils trouveront en allant dans un parc.

3.6.4 Des sentiments différents

On peut aussi signaler une divergence dans les sentiments vécus dans la friche et ceux vécus dans d'autres espaces verts. On a discuté plus haut du sentiment d'être hors de la ville, qui peut être couplé avec un sentiment de dépaysement.

C'est paisible, très paisible, et ça atténue les sons, ça atténue un peu les sons qui a autour parce que le parc en lui-même il est dégagé, donc ça n'atténue pas les bruits et les sons. Lorsque vous rentrez dans le boisé, c'est un autre son, on dirait que vous êtes vraiment loin, c'est un dépaysement. Oui, c'est un dépaysement. (P7)

La friche est un endroit qui permet ce sentiment d'être en dehors de la ville. Le parc fait partie de la ville, on peut y vivre un sentiment qui ressemble, mais qui n'est pas aussi fort que le dépaysement dont on parle lorsqu'on fréquente la friche.

Le feeling de vide en ville, être capable de l'avoir. Je dis aller prendre une bière là parce que c'est ça qu'on fait, mais il y a comme *full* soleil dans le coucher de soleil, il y a un côté de calme malgré les ventilations des buildings vraiment intenses, que tu ne retrouves pas dans un parc, il n'y a pas plein de végétation non plus, c'est assez ouvert, il y a un côté champ un peu, un genre de feeling de fin de journée, tu as un soleil vraiment intense. Ça détend de manière différente d'un parc, il a côté très solitude, il y a moins de monde et le monde qui passe, ils s'en vont au métro, c'est rare qu'il y a beaucoup de monde qui viennent là pour s'arrêter. (PH)

3.6.5 L'exclusivité des pratiques dans la friche

Bien que nous ayons déjà abordé la question, il est important de remettre en contexte de comparaison avec d'autres espaces verts, la question de l'exclusivité de certaines pratiques dans friche.

Les feux de camp festifs, réunissant des groupes d'amis, le soir ou le matin, qui apprécient l'idée de se retrouver en ville autour d'un feu comme en campagne, ne pourraient pas être allumés dans un parc urbain pour plusieurs raisons déjà évoquées plus haut.

Il y a cette idée là qu'il y a beaucoup de gens qui passent, mais mixée avec l'idée qu'on aurait pas pu s'installer dans le milieu d'un parc, faire un feu et vendre du café, on se serait sûrement fait interpeller par quelqu'un, mais là-bas c'est vraiment pas grave, on peut faire ça et personne va venir. (PH)

La cueillette de plantes médicinales ou de fleurs coupées ne peut pas non plus se faire dans un parc urbain pour des questions d'aménagements déjà exposées, mais aussi en raison des règlements en vigueur dans les parcs et de la pression sociale.

Je ne pourrais pas cueillir des fleurs dans un parc parce que dans les parcs ils plantent de moins en moins de vivaces. Ils en plantent, mais on s'entend que c'est dans des plates-bandes découpées et ils viennent d'acheter des échinacées et ils viennent de les planter, selon les plans tout ça et là il y en a peut être comme 10 plants, tu trouves ça super beau et tu n'y touches pas, c'est comme LA décoration du parc. (PB)

La relation qu'on peut avoir face à la végétation qui a été plantée par quelqu'un dans un espace bien défini, selon un plan, n'est pas la même que face à des fleurs spontanées. Le nombre bien calculé de végétation plantée, selon un plan d'aménagement et l'impact de cet aménagement dans son contexte d'insertion ne sont pas comparables au nombre incalculable et indéfini de fleurs spontanées qui poussent et de l'aménagement inattendu qui en découle. Ainsi, l'impact de la cueillette sur ces différents milieux n'est pas le même.

Les pratiques de sensibilisation et d'éducation, qu'on observe dans la friche, ne pourraient pas vraiment se faire dans un parc. Tant au Boisé Jean-Milot que dans le Champ des possibles, les pratiques de sensibilisation et d'éducation sont souvent en lien avec la biodiversité florifère et entomologique, biodiversité qu'on ne trouve pas dans les parcs urbains. De plus, certaines activités comme celle du montage d'un camp de survie par les scouts ne pourraient pas vraiment prendre place dans un parc puisqu'il n'offre pas le même cadre végétal, qui fait référence à un boisé ou un pré et à l'impression d'être en pleine nature, qu'on rencontre dans la friche.

Au-delà de pratiques précises, le sentiment qu'on a la liberté de choisir nos activités est présent, ce qui fait en sorte qu'on observe une diversité de pratiques différente des parcs.

Il y a quelque chose que je trouve le fun de l'espace, c'est de voir quelqu'un qui fait du miel, je le sais parce que j'ai vu les ruches, mais j'ai aucune idée c'est qui, mais je trouve ça cool de savoir qu'il y a du monde, comme ceux qui installent leurs jardins. Il y a de quoi de le fun, de voir qui se passe, que c'est pas juste un parc en fait, c'est ce que je trouve différent aussi de la place. Mais oui, il y a bien des choses que si c'était pas là, ça ne pourrait pas être à pas à une autre place. (PH)

3.6.6 Le rôle de la friche

De façon plus générale, le rôle joué par les friches comme espaces verts urbains n'est pas considéré comme étant le même que celui que les parcs.

C'est sûr que les parcs aménagés ça correspond à une demande, les parcs de quartier, les parcs métropolitains, ils jouent un rôle dans les loisirs. Ici, ça joue un rôle de détente, de contempler la nature, c'est pas les mêmes objectifs. (P9)

En plus d'y retrouver des activités différentes, la manière dont on pratique la friche ou le parc n'est pas la même. Avec des enfants, la friche va être considérée comme un lieu d'imagination, inspirant une variété d'histoires en plus d'être un espace éducatif où on va voir plusieurs choses et apprendre. Au parc, les enfants vont être laissés à eux-mêmes pour

jouer avec les modules. « Il y a plus de choses à faire que dans un parc : au parc tu peux juste les laisser jouer, c'est plus les enfants qui jouent tout seuls. Ça dépend, mais le parc c'est toujours la même chose ». (P8)

Lorsqu'on fréquente un parc, on y va pour voir et se faire voir, selon certains usagers. Le niveau d'exposition n'est pas le même dans la friche. Comme il s'agit d'un lieu intime, caché, on n'observe pas les autres et leurs activités dans la friche. Dans le parc, on transmet de l'information sur nous à autrui, dans la friche, l'intimité est respectée. Le contrôle du flux d'information entre l'utilisateur et les autres est différent. La friche procure plutôt le sentiment de voir sans être vu.

Je vais dire bonjour aux gens qui promènent leurs chiens, mais quand tu es toute seule, on dirait que tu n'es pas portée à aller jaser aux autres. Si je suis ici, j'ai l'air pensif, tu vas pas dire : « Salut qu'est ce que tu fais ? » Il y a un côté... On a chacun notre petite bulle : c'est un espace calme, propice à être dans le silence. (PC)

Les résultats nous ont permis de constater, dans un premier temps, qu'il existait dans les deux friches urbaines végétalisées étudiées, une grande variété de pratiques. Dans un deuxième temps, nous avons pu identifier des qualités du site et des sentiments ressentis par les usagers, éléments qui influencent et déterminent les pratiques des usagers dans les friches. Finalement, en comparant les friches avec d'autres espaces verts urbains, on peut affirmer que les usagers considèrent la friche comme offrant des qualités différentes et un espace complémentaire aux parcs urbains.

4- Discussion

Contrairement à la définition des friches utilisée par les planificateurs et exposée dans le cadre conceptuel, le point de vue des usagers que nous avons présenté dans les résultats en fait un espace qui n'est pas perçu négativement. En effet, bien que pour certaines personnes la friche semble être sans attrait et déplaisante (Armstrong, 2006, dans Bell et Unt, 2014), un espace qui n'attend que d'être rasé et redéveloppé, pour d'autres elles représentent un espace de nature sauvage où on ressent la présence du passé (Edensor, 2008 dans Bell et Unt, 2014) et elles suscitent un désir de créativité et d'improvisation (Edensor, 2005 dans Bell et Unt, 2014).

Comme exposé dans la problématique, la question des perceptions variées de ces espaces et des valeurs différentes qui y sont attribuées devient importante quand il s'agit de discuter de l'avenir de tels espaces (Bell et Unt, 2014). Les espaces non structurés peuvent être des environnements attrayants et les espaces verts urbains n'ont pas nécessairement besoin d'être construits comme des parcs (Bell et Unt, 2014).

4.1 Des pratiques exclusives à la friche

Les pratiques recensées sont semblables à celles relevées par la littérature scientifique dans d'autres espaces verts : la promenade, le vélo, les pique-niques (Peters et coll., 2010), contempler la nature (Burgess et coll., 1988), faire de l'observation (Schipperijn et coll., 2010), le jogging, promener le chien, s'asseoir (Golicnik et Thompson, 2009) ou encore relaxer (Schipperijn et coll., 2010). Nous avons cependant répertorié des activités (feux de camp, cueillette) qu'on ne retrouve pas dans les parcs urbains. Il existe donc des pratiques qu'on peut qualifier d'exclusives aux friches en milieu urbain, à la lumière des entretiens menés.

Ces deux pratiques : la cueillette et les feux de camp, sont exclusives à l'espace de friche en raison du cadre particulier qui rend possible leur réalisation. En effet, nous avons

mentionné que la cueillette était possible grâce à la non-programmation et à la diversité d'espèces végétales rencontrée et les feux de camp sont présents en vertu de la non-programmation et des ambiances recherchées. Ces pratiques exclusives et le cadre les rendant effectives procurent à la friche un statut particulier au sein de la ville : elle n'offre pas la même chose que les autres espaces verts urbains, ce qui ne permet pas les mêmes pratiques.

En ce qui a trait à la cueillette, on mentionne dans la littérature qu'il est important de faire la différence et de comprendre l'idée que certaines personnes souhaitent faire de la cueillette de fleurs sauvages, non pas comme un acte de vandalisme, mais plutôt comme une forme d'appréciation et d'apprentissage sur la nature (Burgess et coll., 1988). On mentionne qu'il est important d'avoir des espaces qui ne sont pas que des sites de conservation où la cueillette est interdite puisque le contact avec la nature en est ainsi restreint et le site devient une sorte de mise en scène de la nature (Burgess et coll., 1988). Si la cueillette est une pratique mal perçue ou non souhaitée, comme au Boisé Jean-Milot, on ne met malheureusement pas l'accent sur le plaisir de la découverte (Burgess et coll., 1988).

4.2 Des qualités utiles dans la planification d'espaces verts urbains

Nous avons retenu des entretiens que la présence de la nature et son contact étaient des qualités prépondérantes des friches en plus de mettre l'accent sur leur aspect naturel et sauvage. Ces deux caractéristiques ont déjà été mentionnées comme étant des qualités des espaces verts dans la littérature. Kaplan et Kaplan (1989) et Herzog (1987) ont tous deux conclu que la nature était une dimension expérimentée essentielle pour les usagers (cités dans Grahn et Stigsdotter, 2010). Lorsqu'on fréquente un espace vert, le contact avec la nature est important selon les usagers et on apprécie les espaces qui permettent ce contact (Burgess et coll., 1988; Tyrväinen et coll., 2007). De plus, l'aspect naturel et sauvage est un élément attirant, il fait d'ailleurs partie des qualificatifs utilisés pour décrire les espaces favoris (Tyrväinen et coll., 2007).

4.3 Sentiments

Le sentiment d'être calme, tranquille a été mentionné dans les entretiens comme étant un état positif recherché par les usagers. Tel que mentionné plus haut, on peut l'associer avec la dimension de sérénité (tableau 5) qui indique un environnement silencieux, tranquille et paisible qu'on peut même qualifier d'endroit de retrait (Grahn et Stigsdotter, 2010).

Les résultats ont aussi mis en lumière le sentiment de mémoire collective. En effet, ce sentiment peut être vécu par les usagers lorsqu'ils fréquentent la friche. Nous pouvons faire un parallèle avec la littérature où on retrouve l'idée de fréquenter des espaces verts pour leurs contributions à un héritage culturel (Swanwick et coll., 2003) et celle d'utiliser un espace vert pour son aspect culturel ou sa valeur historique (Tyrväinen, 2007). Ainsi, nos résultats s'apparentent à la littérature. Les espaces de friches jouent des rôles importants comme témoins de la mémoire collective, ils sont des témoins de l'histoire locale à travers plusieurs couches de nature et d'interactions humaines (Jorgensen et Tylecote, 2007).

4.3.1 Le sentiment de bien-être (*well being*)

Les friches urbaines végétalisées sont des espaces verts qui peuvent procurer aux usagers le sentiment positif de bien-être abordé dans la revue de littérature (Tyrväinen et coll., 2005 ; Dinnie et coll., 2013). Les pratiques faites dans la friche (la contemplation, la relaxation, la méditation, la promenade) peuvent aider à réduire le stress (Schipperijn et coll., 2010). De plus, le sentiment d'être hors de la ville contribue à éloigner les usagers du contexte urbain et du stress qui y est associé. Des pratiques reliées au contact avec la nature (Bussey et Coles, 2000), ou encore des activités sociales (Dinnie et coll., 2013), peuvent être associées directement au sentiment de bien-être et ainsi, plus globalement, à l'amélioration de la santé mentale et physique des usagers (Tyrväinen et coll., 2005 ; Dinnie et coll., 2013; Swanwick, et coll., 2003). Les qualités du site qui rendent les pratiques possibles et qui attirent les usagers dans les friches sont à étudier avec attention puisqu'elles provoquent ce sentiment et promeuvent la bonne santé des citoyens.

L'engagement envers un espace vert est aussi lié avec ce sentiment de bien-être et avec la santé mentale et physique des usagers (Dinnie et coll., 2013). Certains usagers fréquentent les friches comme vecteur d'une implication citoyenne pour l'environnement ou l'écologie, dans le sens global. Ainsi, le phénomène de lutte contre les îlots de chaleur urbains, l'idée des espaces verts comme poumons des villes, le concept de corridors verts, où plusieurs espaces verts sont reliés ensemble par des couloirs de végétation permettant la perméabilité des espèces végétales et animales, sont tant de problématiques de plus grande échelle mentionnées. En d'autres mots, pour certains, il s'agit d'un moyen d'action local de participer à la sauvegarde de l'environnement, à la conservation de la réserve de biodiversité mondiale, à l'essor et la conservation des espaces verts en ville. De plus, les plantations, les corvées de nettoyage ou d'autres pratiques sociales font en sorte que les usagers ressentent l'appartenance à une communauté de gens qui partagent les mêmes passions qu'eux. En effet, la friche, comme d'autres espaces verts, peut devenir le centre d'un esprit de communauté à travers des opportunités variées (Swanwick et coll., 2003).

4.4 Ambiance

Les usagers ont associé les friches avec des endroits stimulant l'imagination et la créativité. Dans la littérature, on retrouve des articles ayant la ruine comme sujet de recherche et qui ont établi un lien étroit entre ces endroits et la créativité. En effet, on dit de la ruine qu'elle contribue à stimuler l'imagination, du fait qu'elle est incomplète, cela demande au visiteur d'ajouter les pièces manquantes avec sa propre imagination (Woodward, 2012). Cette idée telle quelle n'a pas été amenée lors des entretiens que nous avons faits et elle serait intéressante à élaborer plus en profondeur. Est-ce simplement le fait d'être non programmé qui rend la friche mystérieuse ? Les raisons qui font en sorte que les usagers qualifient la friche d'espace stimulant l'imagination et la créativité seraient pertinentes à approfondir. Celles-ci pourraient devenir des outils utiles pour les planificateurs d'espaces verts.

4.5 La question de l'expérience de la nature sauvage en ville

Mettre nature sauvage et ville côte à côte peut sembler particulièrement contradictoire, mais les résultats ont démontré que les usagers considéraient qu'il y avait présence de nature sauvage dans la friche urbaine et qu'il s'agissait d'un élément d'attrait. Dans les faits, les friches ne présentent pas nécessairement des qualités semblables à celles des espaces de nature sauvage. Théoriquement, les espaces de nature sauvage se qualifient par des paysages vierges d'intervention humaine (Reynolds, 2008), ce que les friches ne sont pas. Cependant, Reynolds (2008) explique aussi que, bien qu'il existe une dichotomie entre un espace abandonné, qui suggère qu'il y a eu à un moment une occupation humaine et un espace sauvage qui sous-entend un espace jamais touché par l'homme, l'idée qu'un espace peut vraiment être complètement vierge d'intervention humaine est plus conceptuelle que réelle et la majorité des espaces dits 'sauvages' subissent aussi l'impact humain. En fait, le simple fait de le désigner, de lui accoler une appellation d'espace de nature sauvage en fait un espace interprété par l'homme, humanisé. Vrai qu'il existe une différence entre un espace urbain sauvage entouré d'édifices et une forêt à des kilomètres de la ville et que pour certains, le mot sauvage évoque nécessairement le fait d'être loin de la ville, mais le concept de nature sauvage ne peut être considéré comme un paysage fermé qu'on ne peut spatialiser qu'en relation avec un contexte précis, selon l'idée de Jorgensen (2011).

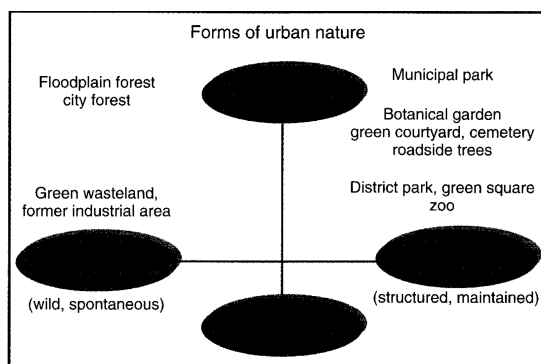
D'ailleurs, ce lien entre nature sauvage et endroits abandonnés est illustré de manière intéressante par Jorgensen et Tylecote (2007) dans leur essai sur les paysages ambivalents, lorsqu'ils exposent les tours guidées de la périphérie urbaine organisées par l'artiste allemand Boris Sieverts. Celui-ci emmène les participants visiter des endroits abandonnés auxquels il a donné des noms qui font référence à la nature sauvage afin de montrer le processus par lequel les espaces sont construits et utilisés tout en misant sur ce qui se trouve en marge de la ville. En effet, les traces d'activités passées sont mises à l'écart des centres, propres et fonctionnels, mais elles restent visibles dans les interstices

abandonnés, dans les friches. Ainsi, parmi les noms utilisés pour nommer ces espaces on retrouve : « *end of the world* », « *Savannah* » ou encore « *enchanted forest* ».

L'endroit surnommé « *End of world* » fait référence à un voyage de découverte à travers un territoire inconnu. « *Savannah* » implique la présence d'animaux sauvages et se veut un rappel du mode de vie chasseur-cueilleur. Finalement la « *Enchanted forest* » évoque un monde merveilleux, mais confus, un endroit digne d'un conte pour enfants. De plus, le titre « *Enchanted forest* » suggère la possibilité d'un volet psychologique à l'expérience. Les espaces de nature sauvage et de boisés sont des théâtres prisés d'aventures et de découverte de soi dans la littérature, selon Jorgensen et Tylecote (2007), les espaces de nature sauvage en ville y font référence et ils contribuent ainsi à offrir des alternatives dans les façons d'être et de se comporter en ville, les autres espaces urbains étant déjà connotés.

Les résultats nous ont permis de qualifier la nature qu'on retrouvait dans la friche de sauvage et de spontanée, comparativement à celle d'un parc qu'on qualifiait de structurée, ce qui concorde avec la figure 8 sur les formes de nature dans l'article de Mathey et Rink (2010). Il est important de spécifier que, pour plusieurs, la nature sauvage et spontanée, décrite et trouvée dans la friche, ne correspond pas à la nature de conservation des parcs nature (Burgess et coll., 1988).

Figure 8 : Formes de la nature selon le type et leur attractivité (Mathey et Rink, 2010)



Les résultats obtenus mettent en évidence l'importance du concept de nature sauvage en ville pour les usagers des friches. Il s'agit d'une qualité importante qui en soutient l'utilisation. Cependant, la nature sauvage et spontanée n'est pas toujours un élément d'attractivité dans les espaces urbains, comme indiqué dans l'étude de Mathey et Rink (2010) puisqu'elle est parfois associée avec des endroits non entretenus, malpropres et dangereux (Mathey et Rink, 2010).

Pour plusieurs, la nature sauvage est une qualité importante à intégrer dans la planification urbaine et la création d'espaces de nature sauvage en ville doit être encouragée afin de tendre vers l'augmentation de ces espaces (Herbst et Herbst, 2006). D'ailleurs, il existe déjà des outils, comme la grille développée par Herbst et Herbst (2006), pouvant servir à évaluer l'importance de certains sites pour l'expérience de la nature sauvage (Herbst et Herbst, 2006). Il s'agit là d'une méthode qui peut procurer une aide dans le processus de décision et de planification. Cette méthode prend en compte l'attractivité des friches. Ainsi, on n'attribue pas nécessairement de potentiel à tous les espaces de friches et cela rejoint les conclusions de Mathey et Rink (2010).

4.6 Complémentarité friche-parc

Les résultats confirment l'idée selon laquelle la friche peut être un espace complémentaire au parc. En effet, on n'y retrouve pas les mêmes qualités, selon les usagers et certaines pratiques sont exclusives à l'espace de friche. Cette idée de complémentarité est déjà présente dans la littérature : selon un article de Bell et Unt (2014), les espaces urbains abandonnés peuvent être complémentaires aux parcs urbains structurés puisque les friches urbaines végétalisées offrent une biodiversité intéressante et que leur statut ambigu peut engendrer des activités spatiales innovantes. On remarque d'ailleurs que les deux principales caractéristiques des friches nommées ici, soit biodiversité et ambiguïté rejoignent dans leur descriptif les caractéristiques de nature sauvage et d'espace non-programmé par lesquels nos usagers ont décrit les friches. On constate ainsi que les usagers

apprécient les caractéristiques qui sont différentes de celles rencontrées dans un parc urbain plus formel (Bell et Unt, 2014).

Les usagers ont mis en opposition les types de nature qu'ils retrouvaient dans le parc et dans la friche. Dans le parc, on insistait sur la quasi-absence de nature et le contrôle de celle-ci tandis qu'on mettait de l'avant l'aspect naturel et sauvage de la nature dans la friche. Les paysages de nature sauvage sont riches, évolutifs et ils servent à nous reconnecter avec la nature dans un contexte urbain (Jorgensen et Tylecote, 2007). De plus, leur complexité représente des contrastes riches en comparaison avec les espaces verts aux lignes trop pures, monotones qu'on retrouve en nombre élevé dans les villes (Jorgensen et Tylecote, 2007). Avec les résultats obtenus lorsque nous avons demandé aux usagers de comparer le parc et la friche, nous constatons que les parcs urbains traditionnels ne répondent pas nécessairement aux besoins de tous (Cooper Marcus et coll., 1998 dans Bell, Unt 2014). Les friches correspondent en effet à des espaces verts qui offrent une diversité spatiale et écologique plus grande (Cooper Marcus et coll., 1998 dans Bell, Unt 2014). Ward Thompson (2002) et Chiesura (2004) mentionnent aussi que des espaces plus sauvages, plus naturels, plus informels sont nécessaires pour renforcer la diversité des espaces verts urbains et donc satisfaire les besoins de tous. Comme les sites de friches ne sont ni formels ni pensés en fonction d'usages spécifiques, ils sont des canevas ouverts pour la créativité et l'exploration (Haase et Rall, 2011). Les friches, contrairement aux autres espaces verts urbains, ne sont pas prescriptives, c'est-à-dire qu'elles sont non-programmées, ce qui signifie que chaque individu est libre d'y faire les activités de son choix. Par conséquent, ces espaces remplissent une multitude de rôles différents, pour chaque personne. Cette sorte de laisser-aller des conventions légales et sociales dans les friches créé des opportunités pour les gens de faire une variété de choses qu'ils ne pourraient pas faire ailleurs, dans d'autres espaces verts urbains (Jorgensen et Tylecote, 2007)

Il est important d'avoir dans les parcs des usages programmés de même que d'autres éléments favorisant des pratiques plus spontanées (Mc Cormack et coll., 2010). Suivant cette logique, on peut jeter un œil sur les pratiques spontanées étudiées dans les friches

pour connaître les qualités qui les sous-tendent et s'en inspirer pour la planification des parcs.

D'ailleurs, il existe déjà des cas de friches-parcs dans certaines villes européennes pouvant servir d'exemples de bonnes pratiques. En effet, en Allemagne et en Angleterre, la pression du développement, la reconnaissance envers les bénéfices sociaux, le patrimoine historique et la valeur de la biodiversité a permis la conservation de quelques friches dans la vallée de la Ruhr et à Londres (Millard, 2010). En Angleterre, la *Royal Commission on environmental pollution* fait même la promotion de l'importance d'inclure les sites de friche dans le réseau des espaces verts urbains puisqu'elle reconnaît que les friches sont des écosystèmes à part (Millard, 2010).

Il existe une variété de théories portant sur les préférences paysagères qui ont fait état des qualités de l'environnement (espace ouvert, présence d'un point focal, degré de cohérence, complexité...) qui influencent ces préférences (Kaplan, 1992, Kaplan et Kaplan, 1989 ; Ulrich, 1983 ; Herzog, 1985 ; dans Scopelliti et coll., 2012). Parmi ces théories, on retrouve des auteurs qui adoptent une perspective d'influence évolutionniste (Appleton, 1996). Pour Appleton, « Voir sans être vu » est une maxime qui représente un besoin à la base de l'instinct de survie humaine. Cet auteur discute de la propriété d'un espace qui permet d'avoir une vue sur ce qui nous entoure (la perspective) et la possibilité de se cacher (le refuge), deux qualités qui s'équivalent en importance. Plus précisément, la perspective est une qualité qui est attribuée à un espace ouvert qui procure au visiteur une large vue sur ce qui se passe, sur ce qui l'entoure, ce qui permet de détecter le danger (Grahm et Stigsdotter, 2010) tandis que le refuge implique un environnement sécuritaire et fermé où on peut regarder les autres faire des activités tout en pouvant se cacher pour échapper aux dangers qui nous guettent (Grahm et Stigsdotter, 2010). Ainsi, les espaces procurant la perspective et le refuge seraient définis comme des environnements idéaux pour l'humain (selon la théorie évolutionniste d'Appleton, 1996). En réalité, les espaces qui ne procurent qu'une seule de ces caractéristiques sont beaucoup plus communs (Hoffmann et coll., 2012).

Les résultats contenus dans nos entretiens nous portent à penser que la friche pourrait être un espace où l'utilisateur peut ressentir l'effet de la maxime « Voir sans être vu », ce qui contribue à en faire un espace qui se différencie des parcs urbains. La théorie d'influence évolutionniste d'Appleton (1996) n'est qu'une des théories utilisées pour expliquer les préférences paysagères (Scopelliti et coll., 2012) et nous ne tentons pas de l'utiliser afin d'indiquer que la friche est un endroit préféré. Cette théorie nous permet seulement d'établir un autre constat selon lequel la friche se différencie du parc de par cette expérience de « Voir sans être vu » qu'elle offre et que l'utilisateur ne vit pas dans le parc.

L'étude d'Hofmann et coll. (2012) a conclu à une différence de perception entre les friches urbaines végétalisées et les parcs urbains par les résidents et les architectes paysagistes, ce qui pourrait avoir un impact sur le développement et la gestion des espaces verts urbains. En effet, selon l'article, les experts ont une propension à préférer les espaces naturels et sauvages tandis que les usagers préfèrent en majorité les espaces plus artificiels. On spécifie que les architectes paysagistes responsables d'intégrer des espaces de nature en ville devraient considérer ces différences de perception et de préférences dans l'exercice de leur fonction (Hofmann et coll., 2012).

Sans pouvoir infirmer cette conclusion, nous pouvons toutefois la nuancer. En effet, nos résultats permettent de montrer que les usagers ont une perception positive des espaces de friches urbaines et qu'ils ont identifié de manière unanime la nature sauvage comme une qualité du site. Cela signifie en fait que les friches répondent certainement aux besoins d'une partie de la population. Alors que les conclusions de l'étude d'Hofmann (2012) tendent à mettre en opposition le parc urbain et la friche, nos résultats démontrent plutôt une certaine complémentarité entre les deux espaces. Nos résultats apportent un niveau de nuance important à prendre en compte.

Nos résultats ne nous permettent pas d'affirmer sans aucun doute que les friches urbaines végétalisées sont des espaces complémentaires aux parcs urbains, pour l'ensemble de la population. Cependant, selon le point de vue des usagers interrogés, les friches sont perçues comme des espaces complémentaires aux parcs urbains. Une étude

plus poussée sur le sujet serait primordiale à menée dans le but d'informer le processus décisionnel des planificateurs urbains. Le travail empirique que nous avons fait met en évidence que les friches ont des attributs appréciés et exploités par une diversité d'usagers. Elles ont une valeur pour ce qu'elles sont actuellement.

4.7 Les friches comme environnement restaurateur

Les gens qui vivent en contexte urbain très dense sont constamment stimulés, ce qui demande beaucoup d'effort et peut être très fatigant (Kaplan et Kaplan, 1989). Afin de pallier à cette stimulation constante, la théorie de Kaplan et Kaplan (1989) et celle de Ulrich (1983) montrent que certains environnements contribuent à la restauration de l'attention et la diminution du stress chez des personnes en situation d'épuisement psychologique ou physique. Dans ces théories, la présence de nature a une place fondamentale comme étant une qualité des environnements qui aide à la diminution du stress. En effet, selon Kaplan (1995), plus la végétation est de type 'naturelle', plus un environnement est restaurateur (dans Nordh et coll., 2009). Cette affirmation est confirmée par l'étude de Nordh et coll. (2009). La présence de nature sauvage et spontanée a été identifiée comme étant une qualité des friches par les usagers.

La théorie de la restauration de l'attention par Kaplan (1995) caractérise quatre composantes psychologiques qui supportent un environnement restaurateur : la fascination qui prend place dans un environnement qui ne nécessite pas d'effort mental, mais qui stimule l'utilisateur, car il implique un processus d'exploration (qui est aussi lié à une grande diversité biologique) ; le sentiment d'être ailleurs (psychologique ou physique) qui se définit comme étant le sentiment de s'éloigner de la routine quotidienne ; l'ampleur qui est représentée par la capacité d'un environnement à offrir une opportunité d'exploration et de cohérence et la compatibilité qui est l'association entre ce qu'une personne veut faire, ce que l'environnement permet et ce qu'une personne attend de l'environnement. Selon Statts (2012), les deux théories des environnements restaurateurs de Kaplan et Ulrich, bien

qu'elles n'utilisent pas le même vocabulaire, s'entendent sur le type d'environnements ayant des qualités promouvant la restauration de l'attention.

On peut établir des liens entre les qualités du site de friche et les caractéristiques des environnements restaurateurs décrits dans la théorie de la restauration de l'attention (Kaplan, 2005). La fascination se représente par l'ambiance de découverte et d'exploration que soutient la friche. La diversité d'espèces rejoint aussi la présence d'objets fascinants, dimension que Kaplan a définie comme étant cruciale à la restauration de l'état mental d'un individu (Grahn et Stigsdotter, 2010). Le sentiment d'être ailleurs peut être couplé avec le sentiment d'être en dehors de la ville, évoqué par les usagers. La caractéristique de l'ampleur est aussi présente puisqu'on peut vivre plusieurs expériences dans l'environnement. Les limites de ce qu'on peut faire ou ne pas faire dans la friche sont floues, on a l'impression qu'on peut tout y faire. En effet, fréquenter une friche s'avère une expérience libératrice sur le plan psychologique, on peut faire tout ce qu'on peut imaginer, en plus de pouvoir s'engager envers l'espace et de pouvoir le modifier (plantations, installations artistiques), des façons d'agir irrecevables dans d'autres espaces verts publics (Doron, 2007). Finalement, en termes de compatibilité, l'utilisateur qui fréquente la friche le fait entre autres pour y faire des pratiques qui sont rendues possibles de par les qualités du lieu.

Selon l'étude de Grahn et Stigsdotter (2010), les personnes ayant un niveau élevé de stress préfèrent les dimensions de refuge et de nature (la description des dimensions a été énoncée plus haut). Les dimensions de diversité en espèces, de sérénité et d'espace sont aussi importantes. Comme déjà mentionné ci-haut, ce sont des dimensions qu'on retrouve dans la friche et une telle combinaison dans un espace constitue le meilleur moyen de diminuer le niveau de stress et aident les individus atteints à se sentir beaucoup plus détendus (Grahn et Stigsdotter, 2010), ce qui forme les bases d'un environnement restaurateur.

Selon les résultats obtenus, on peut ainsi signaler que la friche est possiblement un environnement restaurateur. L'idée d'étudier ce filon plus en profondeur est attractive et

essentielle si on veut être en mesure de pouvoir mieux planifier et penser les environnements restaurateurs en ville, surtout dans un contexte d'urbanisation, où l'accès à ces environnements restaurateurs diminue de plus en plus (Nordh et coll., 2009). De pair avec le sentiment de bien-être, les environnements restaurateurs sont un élément très positif, tous deux contribuent fortement à l'amélioration de la santé mentale et physique des citoyens.

4.8 La friche comme élément patrimonial

La définition de patrimoine n'est ni cristallisée dans le temps, ni exclusive, comme en témoigne d'une part, le mémorandum de Vienne (2005) sur la gestion du paysage historique et d'autre part, la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec (2012) ainsi que l'adoption d'une Politique du patrimoine par la Ville de Montréal (2005). Ces trois événements témoignent d'une inclusion des préoccupations en matière de paysage à la notion de patrimoine (Poullaouec-Gonidec, Paquette, 2011). Il est possible, désormais, de patrimonialiser un paysage.

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont l'aspect et le caractère résultent de l'action de facteurs naturels ou culturels (humains) et de leurs interrelations. Cette définition s'appuie sur l'idée que les paysages évoluent dans le temps, sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains, et met en évidence le fait que le paysage forme un tout dont les éléments naturels et culturels doivent être considérés simultanément. » (Conseil de l'Europe, 2000 dans Poullaouec-Gonidec et Paquette, 2011)

Le concept de friche urbaine cadre dans cette définition et peut donc être perçu comme un paysage particulier.

Le vide constitué par les friches est un témoin historique. Témoin d'un abandon de la société face à un endroit sur utilisé par le passé. Témoin pour que la mémoire collective

n'oublie pas : tous ont laissé le lieu à la merci de la végétation, tous ont regardé sans agir la végétation reprendre ses droits sur le minéral. Tous se sont désapproprié le lieu, maintenant qu'on tente la réappropriation, il est important de ne pas oublier. Quoi de mieux que de garder la friche ou un pan de friche en vie pour matérialiser ce souvenir?

On revendique souvent la valeur de ce qu'on conserve. Le patrimoine mérite d'être conservé si on lui attribue une valeur sociale, esthétique, nationale, artistique, scientifique... La friche est porteuse de différents types de valeur.

- Valeur sociale (Bell et Unt, 2014 ; Haase et Rall, 2010), de par son rapport avec la mémoire collective, avec son rôle de préservation d'une partie de notre identité à travers un paysage. Aussi, par son appréciation : la friche, est un paysage qu'on contemple, un espace visuellement intéressant. Son appréciation est subjective, il en va de même pour le patrimoine en général.

- Valeur esthétique (Bell et Unt, 2014), qui va de pair avec l'appréciation d'un paysage urbain précis.

- Valeur scientifique (Dallimer et coll., 2011; Freeman, 1999; Mathey et Rink, 2010) parce que la friche est un espace de biodiversité dans la ville. L'importance de la biodiversité en ville est de plus en plus connue et documentée, les friches urbaines sont des endroits de permettant l'interaction humain-nature en milieu urbain.

- Valeur artistique (Andres et Grésillon, 2011) puisqu'elle peut être lieu de création in situ comme ex situ.

En vérité la compréhension des valeurs est une tâche beaucoup plus laborieuse que les quelques énumérations ci-dessus. L'évaluation du potentiel patrimonial d'un paysage passe par la compréhension des valeurs qui lui sont attribuées et des significations qui lui sont associées par la collectivité.

Non seulement, la friche en tant qu'objet peut détenir une connotation patrimoniale, mais la friche urbaine en tant que paysage peut aussi se voir détenir les attributs d'un paysage historique à préserver.

« Un paysage, un monument de nature ou une architecture sont porteurs de valeur patrimoniale si l'on reconnaît que les traces matérielles d'occupation anciennes ou les valorisations collectives de longue date envers un lieu particulier recouvrent un intérêt significatif pour une population ». (Poullaouec-Gonidec et Paquette, 2011)

4.9 Limites de l'étude

Comme notre étude porte sur le point de vue des usagers des friches urbaines végétalisées, cela nous conduit à penser que ces endroits sont intéressants et attirants : ces usagers nous faisaient part des qualités des sites. Il est ainsi nécessaire de trouver une façon de connaître aussi le sentiment de la population en général sur ces espaces. Par ailleurs, nos résultats ne nous permettent pas de comparer systématiquement les deux friches étudiées avec d'autres espaces de friche en ville.

Bien que différents, les profils des participants pour les deux études de cas n'ont pas permis de trouver des différences fondamentales dans les qualités des sites, les sentiments ressentis ou la comparaison qu'on fait les usagers entre le parc et la friche.

L'échantillonnage des participants et l'étude ont été faits en contexte métropolitain, en contexte de développement économique et les conclusions de cette étude ne peuvent donc pas s'étendre à un contexte autre. De plus, l'échantillon ne s'est pas fait de manière aléatoire.

De manière générale, comme ce mémoire ne porte que sur deux études de cas, l'approche qualitative limite la généralisation. Cependant, comme les conclusions établies s'appliquent tout de même à deux sites aux contextes différents, on peut penser que celles-

ci pourraient être transférables à d'autres cas de friches urbaines végétalisées fréquentées par des usagers, à Montréal ou ailleurs.

Conclusion : des balises pour la planification des espaces verts.

Cherchant d'abord à répondre à la question de l'identification et la compréhension des facteurs qui influencent les pratiques des usagers dans les friches, nous avons dégagé plusieurs axes de réponses. Tout d'abord, il existe des pratiques qui sont exclusives à l'espace de friche en ville : la cueillette et les feux de camp, ensuite, les usagers ont relevé des qualités des sites et des sentiments ressentis qu'ils appréciaient et qui les conduisaient à choisir l'espace de friche pour leurs activités. Les qualités et les sentiments ressentis, la diversité d'opportunités qu'offre la friche en comparaison avec un espace vert urbain plus traditionnel agissent donc comme facteurs d'influence des pratiques pour les usagers des friches.

Au départ, nous avons aussi soulevé la question de la complémentarité des friches urbaines avec les espaces verts. Nous pouvons conclure que les deux friches sur lesquelles nous avons travaillé sont considérées comme des espaces complémentaires aux parcs urbains montréalais par leurs usagers. Leurs structures typiques, les paysages qu'on y retrouve deviennent des éléments d'exception, des éléments uniques qu'on ne peut retrouver que dans la friche. Les friches sont non seulement des espaces affichant une diversité biologique élevée, mais leur statut non-programmé peut engendrer des activités innovantes, des éléments qui contribuent à en faire un espace complémentaire aux parcs urbains (Bell et Unt, 2014).

Les friches urbaines végétalisées sont des objets complexes et nous pensons qu'il est important pour les planificateurs urbains d'en connaître les qualités énumérées par les usagers afin de mieux développer et planifier les espaces verts urbains de l'ensemble de la ville. La présence de nature, la non-programmation et les ambiances sont des qualités des sites de friches qui devraient être pris en compte dans la réalisation d'espaces verts urbains.

Beaucoup de choses peuvent être apprises en observant un espace et comment les gens interagissent au sein de cet espace, il peut s'agir là d'une source fondamentale

d'inspiration (Bell et Unt, 2014). Le comportement des usagers dans ces espaces peut indiquer des fonctions ou des qualités qu'il faudrait étudier et peut-être conserver lorsqu'on veut réaménager l'espace (Bell et Unt, 2014). Hofmann et coll. (2012) mentionne aussi que les préférences des usagers devraient être mieux prises en compte dans le processus de design et l'aménagement des espaces verts afin de bien répondre aux attentes des usagers.

Il pourrait être intéressant d'appliquer la méthode développée par Herbst et Herbst, (2006) sur les territoires de friches urbaines de la région métropolitaine puisque cet outil permettrait de produire une étude complémentaire sur les perceptions des usagers et sur le potentiel de ces friches d'être des espaces d'expérience de la nature sauvage en ville.

De plus, un espace vert urbain qui favorise le bien-être mental et physique de ses usagers devient une destination attractive pour les riverains (Cooper Marcus et coll., 1998 ; Staats, 2012). Il s'agit là d'un aspect à considérer lorsque la planification du redéveloppement d'une friche ou de tout espace vert urbain est prévue (Bell et Unt, 2014). Qui plus est, les espaces de friches ont un potentiel pour devenir des environnements restaurateurs et il est important pour les planificateurs de mettre l'accent sur des espaces en ville qui ont déjà ce potentiel (Peschardt et Stigsdotter, 2013).

Nous avons ainsi besoin de nouvelles façons de connaître les valeurs attribuées aux espaces verts urbains et il devient nécessaire de les intégrer dans le processus de planification urbaine d'une part pour assurer le futur des friches urbaines végétalisées et d'autre part, pour assurer une offre complète en terme d'espaces verts urbains. (Tyrväinen et coll., 2007).

Les friches n'ont pas à être envisagées comme des problèmes, comme des cibles urgentes de redéveloppement, comme des vides à combler, car elles ont une valeur pour les usagers, des fonctions qui sont d'ailleurs complémentaires à celles d'autres espaces verts urbains. Si on développe sur les terrains de friche, d'une certaine manière, on perd quelque chose, un type de paysage urbain, un espace d'exception pour certains usagers, un espace

d'expérience de la nature sauvage en ville... Les friches sont des terrains intéressants, qui méritent qu'on réfléchisse sur leur avenir en tenant compte des subtilités et des possibilités qu'elles peuvent offrir et non en les considérant de facto comme un vide urbain à remplir. À l'inverse, nous ne préconisons pas un moratoire sur le développement urbain dans les friches, seulement une meilleure connaissance de ces territoires afin de mieux cerner les enjeux d'utilisation les entourant. Aussi, en attendant un développement éventuel, les friches peuvent être utilisées pour ce qu'elles sont : des lieux significatifs, utiles et positifs pour la ville.

De plus, une meilleure connaissance des raisons et des qualités pour lesquelles les friches sont valorisées peut aussi permettre une meilleure planification des espaces verts urbains. En effet, comme nous avons constaté que les friches sont des espaces complémentaires aux parcs urbains puisqu'elles ont des qualités : présence de nature, diversité des espèces, non-programmation des espaces, spontanéité de la végétation... qu'on ne retrouve pas dans les parcs. Il est intéressant de se demander si les parcs urbains ne pourraient pas être planifiés autrement et intégrer certains de ces éléments dans leur aménagement. Ainsi les parcs deviendraient des espaces verts qui offriraient une plus grande variété d'expérience pour leurs usagers.

Bibliographie

Andres, Lauren et Boris Grésillon (2011). « Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives », *L'Espace géographique* **1** : 15-30.

Andres, Lauren (2007). « Les friches urbaines, entre chancre et chance, éphémère et pérennité : Les paradoxes temporels des espaces en déshérence dans le cas marseillais », in Vallat, Colette (dir.), *Pérennité urbaine ou la ville par-delà ces métamorphoses*, Paris : L'Harmattan.

Armstrong, Helen (2006). « Time, Dereliction and Beauty : an Argument for landscape of contempt », *Landscape Architect, IFLA conference papers*.

Augoyard, Jean-François (2011). « Faire une ambiance : Actes du colloque international Grenoble 10-12 septembre 2008 », Grenoble : Bernin.

Ben Hadj Salem, Mohsen (2007). « De l'ambiance héritée à l'ambiance programmée : les leçons d'une expérience », in Vallat, Colette (dir.), *Pérennité urbaine ou la ville par-delà ces métamorphoses*, Paris : L'Harmattan.

Balram, Shivanand et Suzana Dragičević (2005). « Attitudes toward urban green spaces: integrating questionnaire survey and collaborative GIS techniques to improve attitude measurements », *Landscape and Urban Planning*, **71**(2-4) : 147-162.

Beaud, Jean-Pierre (2003). « L'échantillonnage », in Gauthier, Benoît (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la cueillette de données*, Québec: Les Presses de l'Université du Québec.

Bell, Simon et Anna-Liisa Unt (2014). « The impact of small-scale design interventions on the behaviour patterns of the users of an urban wasteland », *Urban Forestry & Urban Greening*, **13**(1) : 121-135.

Besanger, Kendra (2013). « Le Champ des possibles : notes toward a politics of enchantment », Mémoire de maîtrise. Département de Communication studies. Université de Concordia, Montréal.

Bournérias, Marcel et coll. (2002). « Guide des groupements végétaux de la région parisienne », Paris : Belin.

Burgess, Jacquelin et coll. (1988). « People, Parks and the Urban Green: A Study of Popular Meanings and Values for Open Spaces in the City », *Urban Studies*, **25**(6) : 455-473.

Bussey, Shelagh Christine (1996), « Public uses, preferences and perceptions of urban woodlands in Redditch », Thèse de doctorat. University of Central England, Birmingham.

Bussey, Shelagh Christine et Richard Coles (2000). « Urban forest landscapes in the UK progressing the social agenda », *Landscape and Urban Planning*, **52**(2-3): 181-188.

CDEC Centre Sud/Plateau-Mont Royal, 2011. « Recensement des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur est ». En ligne.

http://www.piedcarre.org/wp-content/uploads/2011/01/Recensement_St-Viateur_est.pdf (page consultée le 16 septembre 2014).

Chiesura, Anna (2004). « The role of urban parks for the sustainable city », *Landscape and Urban Planning*, **68** : 129-138.

Choay, Françoise et Pierre Merlin (2005). « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris : Quadrige.

Cilliers, Sarel (2010). « Social aspects of urban biodiversity: an overview. Urban biodiversity and design—implementing the convention on biological diversity in towns and cities », in Müller, Norbert et coll. (ed.), *Urban biodiversity and design*, Oxford : Wiley-Blackwell.

Clément, Gilles (2004). « Manifeste du Tiers paysage ». Paris : Sujet-Objet.

Communauté métropolitaine de Montréal (2011). *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*. Montréal.

Conseil de l'Europe, 2000. « Convention européenne du paysage ». En ligne.

<http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm> (page consultée le 16 mai 2013).

Crouch, Mira, et Heather McKenzie (2006). « The logic of small samples in interview-based qualitative research », *Social Science Information*, **45** : 483-499.

Dagenais, Danielle, 2010. « La biodiversité sur les terrains vagues ». Journal Forum, UDMNouvelles. En ligne. <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/sciences-technologies/20100419-la-biodiversite-sur-les-terrains-vagues.html> (page consultée le 10 avril 2014).

Dallimer, Martin et coll. (2011). « Temporal changes in greenspace in a highly urbanized region », *Biology Letters*, **7** : 763-766.

De Sousa, Christopher (2003). « Turning brownfields into green space in the City of Toronto », *Landscape and Urban Planning*, **62**(4) : 181-198.

Di Méo, Guy (1999). « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales », *Cahiers de géographie du Québec*, **43** (118) : 75-93.

Dinnie, Elizabeth et coll. (2013). « Community, cooperation and conflict: Negotiating the social well-being benefits of urban greenspace experiences », *Landscape and Urban Planning*, **112**(0) : 1-9.

Doron, Gil (2007). « ...badlands, blank spaces, border vacuums, brownfields, conceptual Nevada, Dead Zones... », *Field, a free journal for architecture*, **1** : 10-23.

Dwyer, John et Gina Childs (2004). « Movement of people across the landscape: a blurring of distinctions between areas, interests, and issues affecting natural resource management », *Landscape and Urban Planning*, **69**(2-3) : 153-164.

Edensor, Tim (2008). « Mundane hauntings : commuting through the phantasmagoric working-class spaces of Manchester, England », *Cultural Geographies*, **15** : 313-333

Edensor, Tim (2005). « Industrial ruins : Spaces aesthetics and materiality », New York : Berg.

Éco-quartier Louis-Riel, 2008. « Le Parc-Boisé Jean-Milot ». En ligne.
<http://www.ecoquartier-louisriel-hochelaga.org/lr/boiseejm.html> (page consultée le 10 octobre 2012).

Eyre, Michael et coll. (2003). « Beetles (Coleoptera) on brownfield sites in England: An important conservation resource? », *Journal of Insect Conservation*, **7** : 223-231.

Federation of Canadian Municipalities, (2009). *Brownfields*. Ottawa : Federation of Canadian Municipalities.

Freeman, Claire (1999). « Geographic Information Systems and the conservation of urban biodiversity », *Urban Policy Research*, **17** (1) : 51-61.

Froment, Josée et Marie Lessard, 2011. « Conservation du patrimoine naturel en milieu urbain : Enjeux et outils ». (Actes du colloque du Conseil du patrimoine tenu à Montréal le 10 juin 2011). En ligne.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_PAT_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ACTES_COLLOQUE_CPM_FINAL.PDF (page consultée le 29 septembre 2014).

Gariépy, Michel, et coll. (2004). « Qualité de vie et aspects visuels d'une ligne de transport d'énergie en milieu organisé, Rapport de synthèse : Revue de la littérature et étude exploratoire de l'appropriation de l'emprise », Document déposé à la Division TransÉnergie, Hydro-Québec.

Gibson, James (1978). « The Ecological Approach to the Visual Perception of Pictures », *Leonardo*, **11**(3) : 227-235.

Giles-Corti, Billie et coll. (2005). « Increasing walking: how important is distance to, attractiveness, and size of public open space ? », *American journal of preventive medicine*, **28** : 169-176.

Gill, Susannah et coll. (2007). « Adapting Cities for Climate Change : The Role of Green infrastructure », *Built Environnement*, **33** (1) : 115-133.

Golicnika, Barbara et Catharine Ward Thompson (2010). « Emerging relationships between design and use of urban park spaces », *Landscape and Urban Planning*, **94** (1) : 38-53.

Grahn, Patrik et Ulrika Stigsdotter (2003). « Landscape planning and stress », *Urban Forestry & Urban Greening*, **2**(1) : 1-18.

Grahn, Patrik et Ulrika Stigsdotter (2010). « The relation between perceived sensory dimension of urban green space and stress restoration », *Landscape and Urban Planning*, **94** : 264-275.

Haase, Dagmar et Emily Lorance Rall (2011). « Creative intervention in a dynamic city : A sustainability assessment of an interim use strategy for brownfields in Leipzig, Germany », *Landscape and Urban Planning*, **100** (3) : 189-201.

Haase, Dagmar (2008). « Urban ecology of shrinking cities : An unrecognised opportunity? », *Nature and Culture*, **3** (1) : 1-8.

Herbst, Harriet et Volkmar Herbst. (2005). « The development of an evaluation method using a geographic information system to determine the importance of wasteland sites as urban wildlife areas », *Landscape and Urban Planning*, **77** (1-2) : 178-195.

Herzog, Thomas. (1985). « A cognitive analysis of preference of waterscapes », *Journal of environmental psychology*, **5**(3), 225-241.

Hofmann, Mathias et coll. (2012). « Perceptions of parks and urban derelict land by landscape planners and residents », *Urban Forestry & Urban Greening*, **11**(3) : 303-312.

Hollander, Justin et coll. (2010). « Principles of brownfield regeneration : Cleanup, design, and reuse of derelict land », Washington : Island Press.

Janin, Claude et Andres Lauren (2008). « Les friches : espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ? », *Annales de géographie*, **5** (663) : 62-81.

Jorgensen, Anna et Richard Keenan (2011). « Urban Wildscapes ». New York : Routledge.

Jorgensen, Anna et Marian Tylecote (2007). « Ambivalent Landscapes – Wilderness in the urban interstices », *Landscape Research*, **32** (4) : 443-462.

Kaplan, Rachel et Stephen Kaplan (1989). « The experience of nature : A psychological perspective », New York : Cambridge University Press.

Kaplan, Rachel et Stephen Kaplan (2005). « Preference, restoration, and meaningful action in the context of nearby nature », in Barlett, Peggy (ed.), *Urban Place: Reconnecting with the Natural World*, Cambridge : MIT Press.

Kaplan, Stephen (1992). « Environmental preference in a knowledge-seeking, knowledge-using organism », in Barkow, Jerome et coll. (ed.), *The adapted mind: evolutionary psychology and the generation of culture*, Oxford : Oxford University Press.

Kaplan, Stephen (1995). « The restorative benefits of nature - toward an integrative Framework », *Journal of Environmental Psychology*, **15** : 169-182.

Kattwinkel, Mira et coll. (2011). « Temporary conservation for urban biodiversity », *Biological Conservation*, **144** (9) : 2335-2343.

Kilvington, Margaret et Will Allen (2003). « Social aspects of biodiversity in the urban environment », Conférence présentée dans le cadre du colloque : Greening the city: bringing biodiversity back into the urban environment, tenu par la Royal New Zealand Institute of Horticulture in Christchurch.

Korpela, Kalevi et coll. (2001). « Restorative Experience and Self-Regulation in Favorite Places », *Environment and Behavior*, **33**(4) : 572-589.

Limoges, Benoît (2009). « Biodiversité, services écologiques et bien-être humain », *Le naturaliste canadien*, **133** (2) : 15-19

Les Amis du Champ des possibles, 2010. « Historique ». En ligne.
<http://amisduchamp.com/a-propos/historique/> (page consultée le 29 septembre 2014).

Lévy, Jacques et Michel Lussault (2003). « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », Paris : Belin.

Lossau, Julia et Katharina Winter (2011). « The social construction of city nature : Exploring temporary uses of open green space in Berlin », in Endlicher, Wilfried (dir.), *Perspectives in Urban Ecology: Studies of ecosystems and interactions between humans and nature in the metropolis of Berlin*, Berlin : Springer.

Woodward, Christopher (2012). « Learning from Detroit or « the wrong kind of ruins » », in Jorgensen, Anna et Richard Keenan (dir.), *Urban Wildscapes*, New York : Routledge.

Mathey, Juliane et Dieter Rink (2010). « Urban wastelands : A chance for biodiversity », in Müller, Norbert (ed.), *Urban Biodiversity and Design*, Oxford : Wiley-Blackwell.

McCormack, Gavin et coll. (2010). « Characteristics of urban parks associated with park use and physical activity : a review of qualitative research », *Health and place*, **16** : 712-726.

Millard, Andy (2010). « Cultural aspects of urban biodiversity », in Müller, Norbert (ed.), *Urban Biodiversity and Design*, Oxford : Wiley-Blackwell.

Millennium Ecosystem Assessment, 2005. « Ecosystems and human well-being : biodiversity synthesis ». World Resources Institute. Washington. En ligne.
<http://www.unep.org/maweb/documents/document.354.aspx.pdf> (page consultée le 10 octobre 2012).

Ministère de la culture et des communications, 2006. « Monument historique : Monastère des Carmélites ». En ligne.
<http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/monastere-carmelites-mh.pdf> (page consultée le 16 septembre 2014).

Mead, Georges Herbert (1962). « Mind, Self and Society: From the Standpoint of a Social Behaviourist », Chicago : University of Chicago Press.

Moser, Gabriel (2009). « Psychologie environnementale : Les relations homme-environnement », Bruxelles : De Boeck.

Muratet, Audrey et coll. (2007). « The Role of Urban Infrastructure in the Greater Paris Area, France », *Ecosystems*, **10** : 661-671.

Negura, Lilian, 2006. « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS*. En ligne.
<http://sociologies.revues.org/993> (page consultée le 30 mars 2014).

Newell, Patricia (1997). « A Cross-Cultural Examination of Favorite Places », *Environment and Behavior*, **29**(4) : 495-514.

Nordh, Helena et coll. (2009). « Components of small urban parks that predict the possibility for restoration », *Urban forestry and urban greening*, **8** : 225-235

Norman, Donald (1999). « Affordance, conventions, and design REVIEW », *Interactions*, **6** (3) : 38-43.

Peschardt, Karin et coll. (2012). « Use of Small Public Urban Green Spaces (SPUGS) », *Urban Forestry & Urban Greening*, **11**(3) : 235-244.

Peschardt, Karin et Ulrika Stigdotter (2013). « Associations between park characteristics and perceived restorativeness of small public urban green spaces », *Landscape and Urban Planning*, **112**(0) : 26-39.

Peters, Karin et coll. (2010). « Social interactions in urban parks: Stimulating social cohesion? », *Urban Forestry & Urban Greening*, **9**(2) : 93-100.

Picoche, Jacqueline (1997). « Dictionnaire étymologique du français », Paris : Le Robert.

Poullaouec-Gonidec, Philippe et Sylvain Paquette (2011). « Montréal en paysages », Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Reed, Edward (1993). « The intention to use a specific affordance : A conceptual framework for psychology », in Wozniak, Robert et Kurt Fisher (ed.), *Development in context. Acting and thinking in specific environments*, New Jersey : Hillsdale.

Reynolds, Richard (2008). « On guerilla gardening : A handbook for gardening without boundaries », Londres : Bloomsbury Publishing.

Robinson, Sarah et Jeremy Lundholm (2012). « Ecosystem services provided by urban spontaneous végétation », *Urban Ecosystems*, **15**(3) : 545-557.

Roy, Simon (2003). « L'étude de cas », in Gauthier, Benoît, *Recherche sociale : de la problématique à la cueillette de données*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Saint-Laurent, Diane (2000). « Approche biogéographique de la nature en ville : Parcs, espaces verts et friches », *Cahiers de géographie du Québec*, **44** (122) : 147-166.

Savoie-Zajc, Lorraine (2003). « L'entrevue semi-dirigée », in Gauthier, Benoît, *Recherche sociale : de la problématique à la cueillette de données*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Schipperijn, Jasper et coll. (2010). « Influences on the use of urban green space – A case study in Odense, Denmark », *Urban Forestry & Urban Greening*, **9**(1) : 25-32.

Schipperijn, Jasper, Ola Ekholm, et coll. (2010). « Factors influencing the use of green space: Results from a Danish national representative survey », *Landscape and Urban Planning*, **95**(3) : 130-137.

Schroeder, Herbert (1989). « Perceptions and preferences of urban forest users », Chicago : Research Social Scientist, USDA Forest Service.

Scopelliti, Massimiliano et coll. (2012). « Natural Landscapes », in Clayton, Susan (ed.), *The Oxford Handbook of Environmental and Conservation Psychology*, Oxford : Oxford University Press.

Sénécal, Gilles et Diane Saint-Laurent (1999). « Espaces libres et enjeux écologiques: deux récits du développement urbain à Montréal », *Recherches sociographiques*, **40**(1) : 33-54.

Staats, Henk (2012). «Restorative Environment », in Clayton, Susan (ed.), *The Oxford Handbook of Environmental and Conservation Psychology*, Oxford: Oxford University Press.

Stenseke, Marie (2006). « Biodiversity and the local context: linking seminatural grasslands and their future use to social aspects », *Environmental Science & Policy*, **9**(4) : 350-359.

Strauss, Barbara et Robert Biedermann (2006). « Urban brownfields as temporary habitats: driving forces for the diversity of phytophagous insects », *Ecography*, **29**(6) : 928-940.

Swanwick, Carys et coll. (2003). « Nature, Role and Value of Green Space in Towns and Cities: An Overview », *Built Environment*, **29**(2) : 94-106.

Swanwick, Carys (2009). « Society's attitudes to and preferences for land and landscape ». *Land Use Policy*, **26** (0) : S62-S75.

Tixier, Nicolas (2007). « L'usage des ambiances », *Culture et recherche*, **113** : 10-11

Tyrväinen, Liisa et coll. (2007). « Tools for mapping social values of urban woodlands and other green areas », *Landscape and Urban Planning*, **79**(1) : 5-19.

Ulrich, Roger (1983). « Aesthetic and affective response to natural environment », in Altman, Irwin et Joachim Woohwill (ed.), *Behavior and the natural environment*, vol 6, New York : Plenum.

Van Campenhoudt, Luc et Raymond Quivy (2011). « Manuel de recherche en sciences sociales », Paris : Dunod.

Van Herzele, Ann and Torsten Wiedemann (2003). « A monitoring tool for the provision of accessible and attractive urban green spaces », *Landscape and Urban Planning*, **63**(2) : 109-126.

Ville de Montréal (2004). *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal*, Montréal.

Ville de Montréal, 2013. « Le Plateau Mont-Royal se dote d'un espace naturel protégé : le Champ des possibles ». En ligne.

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,75318432&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=6547&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/arrond_pmr_fr/rep_annonces/rep_actualites/coll_actualites (page consultée le 29 septembre 2014).

Ville de Montréal, 2014. « Profil socio-démographique : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal ». En ligne.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20LEPLATEAU_6.PDF (page consultée le 29 septembre 2014).

Ville de Montréal, 2014. « Profil socio-démographique : Arrondissement d'Anjou ». En ligne.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%26C9MO_ANJOU.PDF (page consultée le 29 septembre 2014).

Visher, Jacqueline (2008). « Towards a user-centred theory of the built environment », *Building Research and Information*, **36**(3) : 231-240.

Ward Thompson, Catharine (2002). « Urban open spaces in the 21th century ». *Landscape and Urban Planning*, **60** (2) : 59-72.

Yin, Robert, (2009). « Case study research : Design and Methods », Thousand Oaks : Sage publications.

Annexe 1 : Guide d'entretien

Section 1 : Profil du participant

- Nom, âge, occupation
- Est-ce vous habitez dans le quartier? Depuis quand?

Section 2 : Amorce

- Depuis quand fréquentez-vous cette friche?
- Combien de fois par semaine?
- Pourquoi la fréquentez-vous? Qu'est-ce qui vous y attire?
- Qu'y faites-vous? Seul ou en groupe?
- Est ce que vous connaissez d'autres usagers de la friche?
- Qu'est ce que vous observez le plus souvent comme pratiques quand vous fréquentez la friche?

Section 3 : Entrevue in situ

- Quel trajet effectuez-vous normalement dans la friche? Pourquoi?
- Y a-t-il des éléments, des sites que vous préférez? Qui sont mieux adaptés pour pratiquer votre activité? Pourquoi?

- Fréquentez-vous des espaces verts? Lesquels? Effectuez-vous les mêmes activités? Pourquoi?

- Cette friche remplit-elle vos besoins, comment pourrait-elle être améliorée? Préfereriez-vous un espace vert? Pourquoi?

Annexe 2 : Approbation par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche

4 septembre 2013

Maude M. Léonard
Candidate à la maîtrise
Faculté de l'aménagement

OBJET : Certificat d'éthique

Madame Maude M. Léonard,

Le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR) a étudié le projet de recherche intitulé «Les pratiques dans les friches urbaines végétalisées à Montréal: Points de vue des usagers» et a délivré le certificat d'éthique demandé suite à la satisfaction des exigences précédemment émises. Vous trouverez ci-joint une copie numérisée de votre certificat; copie également envoyée à votre directrice de recherche, à votre codirectrice et à la technicienne en gestion de dossiers étudiants (TGDE) de votre département.


Notez qu'il y apparaît une mention relative à un suivi annuel et que le certificat comporte une date de fin de validité. En effet, afin de répondre aux exigences éthiques en vigueur au Canada et à l'Université de Montréal, nous devons exercer un suivi annuel auprès des chercheurs et étudiants-chercheurs.

De manière à rendre ce processus le plus simple possible et afin d'en tirer pour tous le plus grand profit, nous avons élaboré un court questionnaire qui vous permettra à la fois de satisfaire aux exigences du suivi et de nous faire part de vos commentaires et de vos besoins en matière d'éthique en cours de recherche. Ce questionnaire de suivi devra être rempli annuellement jusqu'à la fin du projet et pourra nous être retourné par courriel. La validité de l'approbation éthique est conditionnelle à ce suivi. Sur réception du dernier rapport de suivi en fin de projet, votre dossier sera clos.

Il est entendu que cela ne modifie en rien l'obligation pour le chercheur, tel qu'indiqué sur le certificat d'éthique, de signaler au CPÉR tout incident grave dès qu'il survient ou de lui faire part de tout changement anticipé au protocole de recherche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

PL/ca


Pierre Lapointe, Président
Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche
Université de Montréal

c.c. Gestion des certificats - BRDV
Simone Zriel
p.j. Certificat CPÉR-13-072-D

adresse postale
3744 Jean-Brillant, D-400-8
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7
<http://www.recherche.umontreal.ca/ethique-de-la-recherche/les-comites/les-comites-sectoriels-ethique-de-la-recherche/cper/>

Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR)
Facultés de l'aménagement, de droit, de musique, des sciences
de l'éducation et de théologie et de sciences des religions

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR), selon les procédures en vigueur et en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal.

Titre du projet	Les pratiques dans les friches urbaines végétalisées à Montréal: Points de vue des usagers
Étudiante requérante	Maud M. Léonard Candidate à la maîtrise Faculté d'aménagement, Université de Montréal
Direction	Danielle Dagenais Professeure agrégée Faculté d'aménagement, Université de Montréal
Financement	Non financé

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CPÉR qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CPÉR.

Selon les règles universitaires en vigueur, un **suivi annuel** est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CPÉR.

Pierre Lapointe, président
Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche
Université de Montréal

04 / 09 / 2013
Date de délivrance

01 / 10 / 2014
Date de fin de validité

adresse postale
3744 Jean-Bélant, S-430-B
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

<http://www.recherche.umontreal.ca/ethique-de-la-recherche/les-comites/les-comites-sectoriels-dethique-de-la-recherche/cper/>

Annexe 3 : Message d'approche (exemple Champ des possibles)

Bonjour à vous,

Je suis étudiante à la maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal et je fais présentement mon mémoire sur les caractéristiques des friches qui expliquent ce qui motive les citoyens à utiliser ces espaces vacants. Le terme friche est vaste et il désigne dans le cadre de ma recherche des terrains vagues et végétalisés, sans aménagements contrôlés. Comme vous êtes membre du groupe Les Amis du Champ des possibles, je me suis permis de vous contacter. Je suis présentement à la recherche d'usagers du Champ des possibles afin de réaliser des entrevues dans ce lieu. Il s'agit en fait de faire un trajet dans la friche en ma compagnie où j'enregistre vos commentaires au fil de la promenade. Les informations recueillies lors de cette étude restent confidentielles, les publications issues de cette recherche mentionneront le Champ des possibles sans nommer les noms des individus ayant participé à la recherche. Si vous avez des questions ou/et si vous êtes intéressés par cette étude, merci de me contacter en répondant à ce message ou par courriel

Au plaisir de faire votre connaissance.

Maude Mailhot-Léonard, étudiante à la maîtrise en urbanisme.

Annexe 4 : Affiche publiée sur la page Facebook des Amis du Champ des possibles



Recherche: Usagers du Champ des possibles

Étudiante à la maîtrise en urbanisme, je recherche des usagers du Champ des possibles à interroger dans le cadre de mon mémoire portant sur les activités dans les friches urbaines.

Concrètement, si vous êtes intéressés par le projet, la participation consiste en une entrevue d'environ 30-40 minutes sur le terrain du Champ.

**Pour toute information sur le projet vous pouvez me contacter par courriel:
maude.m.leonard@gmail.com**

Merci beaucoup

Annexe 5 : Formulaire de consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Les pratiques dans les friches urbaines végétalisées à Montréal : Points de vue des usagers

Chercheur : Maude Mailhot-Léonard, étudiante à la maîtrise, Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Directeur de recherche : Danielle Dagenais, professeure agrégée, École d'architecture de paysage, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Co-directeur de recherche : Juan Torres, professeur adjoint, Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche vise à comprendre pourquoi les gens fréquentent les friches et y pratiquent des activités. Le terme friche est vaste et il désigne dans le cadre de ma recherche des terrains vagues et végétalisés, sans aménagements contrôlés. Il cherche à comprendre ce qui détermine cette fréquentation, ce qui attire les gens dans cet espace. Le but est donc de mieux comprendre l'utilisation des friches par les citoyens afin d'en déterminer la valeur pour ceux-ci.

2. Participation à la recherche

La participation à cette recherche consiste à rencontrer la chercheuse pour une entrevue d'environ 45 minutes, à un moment que vous choisirez, dans la friche du Champ des possibles ou dans le Boisé Jean-Milot. L'entrevue se déroule sous forme d'entretien in-situ c'est-à-dire que la chercheuse se promène avec vous dans la friche pour recueillir vos commentaires sur le lieu, vos motifs de fréquentation et tout ce que vous inspire la friche en général et ce qui explique que vous y pratiquiez des activités. L'entrevue sera enregistrée, puis transcrite afin de faciliter l'analyse ultérieure de l'information.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Les entrevues seront transcrites et les enregistrements effacés. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé à la résidence de la chercheuse étudiante. Les données numériques seront conservées sur l'ordinateur de la chercheuse étudiante, protégées par un mot de passe. Ces renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette date, le temps nécessaire à leur utilisation. Seuls les directeurs de recherche et la chercheuse étudiante auront accès aux données recueillies.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous contribuerez au développement des connaissances sur les friches urbaines végétalisées et leurs utilisations.

Évidemment, la recherche demande de votre temps ainsi que votre déplacement dans la friche. La participation à ce projet n'est associée à aucun avantage personnel.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps sur simple avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Compensation

Les participants ne recevront aucune compensation pour leur participation à la recherche.

7. Diffusion des résultats

Une lettre vous sera envoyée par courriel afin de vous transmettre les conclusions principales de la recherche, lorsque celle-ci sera terminée. Si vous le désirez, l'ensemble de la recherche contenue dans le mémoire pourra aussi vous être transmis par courriel.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans aucun préjudice, sur simple avis verbal et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____
 Nom : _____ Prénom : _____

Si vous désirez être informé des suites de la recherche, merci d'indiquer votre courriel. Cette adresse restera confidentielle et ne sera utilisée que pour la transmission des documents (résumés de la recherche ou mémoire)

Courriel _____ Mémoire ou résumé _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur

(ou de son représentant) :

Date :

Nom :

Prénom :

Pour toute question relative à la recherche ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec Maude Mailhot-Léonard (étudiante chercheure), au numéro de téléphone _____ ou à l'adresse courriel : _____. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) _____ ou à l'adresse courriel suivante: _____. **(l'ombudsman accepte les appels à frais virés).**

Pour plus d'information sur vos droits comme participants, vous pouvez consulter le portail des participants de l'Université de Montréal à l'adresse suivante :

<http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Pour toutes autres questions relatives à l'éthique de cette recherche vous pouvez aussi contacter le CPER (Comité pluridisciplinaire d'éthique de la recherche) :

Raphaëlle Stenne

Conseillère en éthique de la recherche

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant